



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL



PROGRAMME MARKETING **ATIBT**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

PROMOTION DES BOIS AFRICAINS CERTIFIÉS
POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	5
2	LE MARKETING D'IMAGE	8
	Contexte	9
	Stratégie, objectifs cibles	10
	Activités de l'année 2021	10
	Le développement de F&P en B to B	10
	• Les newsletters ATIBT et STTC	10
	• Les actions presse spécialisées	14
	• Le compte LinkedIn	17
	Le développement de F&P en B to C	20
	• L'appui scientifique aux 10 engagements de Fair&Precious	20
	• Les actions presse auprès du grand public	22
	• L'identification des porte-paroles F&P	31
	• Les sites internet	32
	• Le compte Instagram	34
	• La page Wikipédia	37
	• La proposition de réalisation de films et reportages photos	37
	• La conférence IEDES Sorbonne	39
	Les partenaires scientifiques et institutionnels de Fair&Precious	39
	• FSC	39
	• PEFC-PAFC	40
	• Probos STTC	41
	• La FAO et l'initiative SW4SW	42
	• La Fondation Elyx	42
	• Les membres de ETTF	43
	• Le Commerce du Bois - LCB	43
	• Le Malaysian Timber Council - MTC	43
	• Dynafac	44
3	LE MARKETING DE MARCHÉ	46
	Contexte	47
	Stratégie, objectifs cibles	48
	Partenaires techniques	49
	• Le Cirad	49
	• Le CNDB	49
	• Centrum Hout	50

Activités de l'année 2021	50
• Les fiches techniques	50
• La valorisation des essences	52
• La diversification des essences /LKTS	53
• La Due Diligence (la plateforme Thémis)	54
• L'analyse des cycles de vie (Dryades)	55

4 LE MARKETING D'INFLUENCE

Contexte	58
Stratégie, objectifs cibles	58
Les concertations au sein de l'association et avec les partenaires de la filière	59
• La Commission Marketing	59
• La Commission Bois - Normalisation	59
• Le Think Tank Fair&Precious	59
• La Commission Bois Tropicaux de LCB	62
• Le GNFT	62
• Le CST-Forêt	62
Activités de l'année 2021	62
• Le renforcement du RBUE	62
• La compréhension de la nouvelle réglementation européenne sur la déforestation et l'importance de la certification GDF	63
• La réglementation de la profession de metteur en marché	64
• La mission diplomatique « Bois tropical » à Paris, menée par les Ministres des Forêts du Cameroun et du Congo ainsi que par la COMIFAC	65
• La construction des ouvrages à l'occasion des JO Paris 2024	67
• La SNDI - Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée	71
Plaidoyers politiques de l'année 2021	71
• La présence à l'UICN - Création d'un forum d'affaires pour la mise en place de chaînes de valeur durables en Afrique	71
• Le partage de production en République du Congo	73
• La COP 26 de Glasgow	73
• Le symposium de Berlin sur les forêts tropicales	74
• L'initiative de Paris pour les forêts d'Afrique centrale : la gestion durable des forêts, une solution pour préserver le second poumon de la planète	74

5 INDICATEURS 2021

6 PERSPECTIVES 2022

7 ANNEXES

PRINCIPAUX ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

CST-Forêt de l'AFD : Comité Scientifique et Technique

EGN : Espace Génération Nature

ETTF : European Timber Trade Association

FSC : Forest Stewardship Council

GNFT : Groupe National des Forêts Tropicale

KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau

LCB : Le Commerce du Bois (Association)

LKTS : Lesser Known Timber Species

MO : Maitrise d'Ouvrage

MOE : Maitrise d'œuvre

MTC : Malaysian Timber Council

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

PAFC : Pan African Forest Certification

PPECF : Programme pour la Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts

SNDI : Stratégie Nationale de lutte contre la Deforestation Importée

STTC : Sustainable Tropical Timber Coalition

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1

INTRODUCTION

“ ***promotion des bois africains certifiés pour une
gestion durable des forêts tropicales*** ”

Le programme marketing pour la « promotion des bois africains certifiés pour une gestion durable des forêts tropicales » a été initié par l'ATIBT en 2017 avec le soutien de l'Agence Française de Développement, puis à partir de 2018 de la Coopération Allemande - KFW dans le cadre du PPECF (Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts). L'ATIBT, sur ses fonds propres et au travers des cotisations spécifiques des opérateurs Fair&Precious, cofinance en partie le programme.

Ce programme qui associe les acteurs de la filière, à commencer par les gestionnaires forestiers certifiés du Bassin du Congo, vise à la fois à promouvoir le modèle de la gestion durable des forêts et l'achat de bois FSC et PEFC-PAFC.

La création, en 2017 de la marque, Fair&Precious a permis de constituer un véritable collectif autour de ces valeurs et de ces objectifs tout en étant un véhicule de communication pertinent auprès des différents publics ciblés.

Sur la base de ses 10 engagements qui synthétisent les bonnes pratiques de la profession et les principes fondateurs des référentiels reconnus, le programme Fair&Precious a su engager une communication qui, peu à peu, différencie les bonnes pratiques des mauvaises et, surtout, démontre que le péril pour la forêt n'est pas son exploitation mais sa conversion.

Le déroulement du programme est pluriel : animation de commissions, think tank, partenariats, publications techniques, newsletter, sites internet, réseaux sociaux, relations presse, lobbying, organisation ou participation à des événements, action d'influence...

Il a aussi été à l'initiative ou accélérateur de nombreux projets techniques qui viennent en appui aux actions et aux arguments avancés par la profession : Dryades (analyse de cycle de vie), Thémis (Création et suivi d'indicateurs clef pour renforcer les codes de conduite des différentes associations d'importateurs en Europe), LKTS (Diversification des essences prélevées), Baï TV, ou encore le projet Focus Forest qui a pour objectif de préparer la profession pour le prochain grand rendez-vous FSC, l'Assemblée Générale de 2022.

En 2021, si le prolongement de la pandémie a pu poser des problèmes organisationnels, on constate que le programme a poursuivi son développement et que les indicateurs sont en progression.

Pour leur part, les entreprises ont bénéficié d'une forte croissance de la demande sur l'ensemble des marchés qui s'est concrétisée par une amélioration des marges pratiques, même si elles ont été très significativement pénalisées par les problèmes de logistique.



Le sujet très délicat, de l'exclusion des bois tropicaux pour les ouvrages des Jeux Olympiques de Paris 2024, a mobilisé les acteurs de la filière des bois certifiés « gestion durable ». Ils ont su se mobiliser dans le cadre du programme Fair&Precious et faire valoir leurs arguments auprès de la SOLIDÉO qui a accepté de les prendre en compte en revoyant son cahier des charges.

Ce marché spécifique n'offre pas de débouchés considérables en soi, mais il est hautement symbolique et permettra à la filière de se positionner plus favorablement dans les clauses techniques des marchés publics.

La forte croissance des retombées médiatiques – 112 retombées, 21 interviews, 61 millions de contacts touchés – démontre l'intérêt des relais d'opinions pour le modèle de la gestion durable des forêts, la lutte contre le bois illégal et la menace de la déforestation. Les échanges avec les journalistes laissent augurer un traitement moins caricatural que par le passé du sujet, pour sensibiliser l'opinion publique sur l'évidence qu'acheter du bois tropical certifié c'est contribuer à la préservation de la forêt tropicale et de tous ceux qui y vivent ou qui en vivent.



© Shutterstock

2

LE MARKETING D'IMAGE

LE MARKETING — D'IMAGE

CONTEXTE

La demande initiale des bailleurs et des professionnels consistait à éviter les attaques contre les acteurs engagés dans l'exploitation durable des forêts.

Fair&Precious a, certes intégré le volet défensif de cette problématique, mais s'est aussi progressivement orienté vers une communication plus ouverte s'appuyant sur un positionnement indiscutable comme rempart à la déforestation, protecteur des écosystèmes et source de développement économique et social dans les zones de production.

Le marketing d'image vise à faire évoluer l'opinion publique d'un a priori négatif sur la filière, stigmatisée comme complice de la déforestation, à une perception d'alternative à ce danger, voire comme opportunité pour le maintien du couvert forestier.

Dans la limite des ressources humaines et des moyens financiers disponibles le programme marketing déploie l'ensemble de ses outils au service de ce plaidoyer.

Enfin, on peut souligner qu'en 2021, le contexte a été favorable au bois tropical d'une manière générale. Notre secteur a globalement bien résisté à la crise liée à la pandémie Covi-19, mais surtout, l'explosion des prix des feuillus et résineux européens a positionné favorablement les bois tropicaux.

Ainsi, les importations françaises (représentatives de la tendance européenne) ont augmenté de 20-25% en 2021 par rapport à 2020 (chiffre estimatif en raison de la non-clôture de l'année 2021). A noter que ce sont les bois en provenance d'Afrique centrale qui ont le plus bénéficié de cette augmentation, et que pour cette région, c'est le Gabon qui a le mieux tiré parti de cette situation.



STRATÉGIE, OBJECTIFS CIBLES

En l'absence des ressources nécessaires à l'achat d'espaces publicitaires dans les grands médias européens, l'Action consiste essentiellement à assurer une présence digitale et à démarcher les médias pour obtenir des interviewes et des articles de presse.

En parallèle de cette action auprès du public, le programme marketing poursuit sa sensibilisation des institutionnels, des acteurs en amont et en aval de la filière au travers de ses publications et des différentes manifestations.

Cette stratégie repose sur l'adhésion des relais d'opinion et des influenceurs, dont la principale exigence est d'apporter la démonstration du bien fondé de nos arguments.

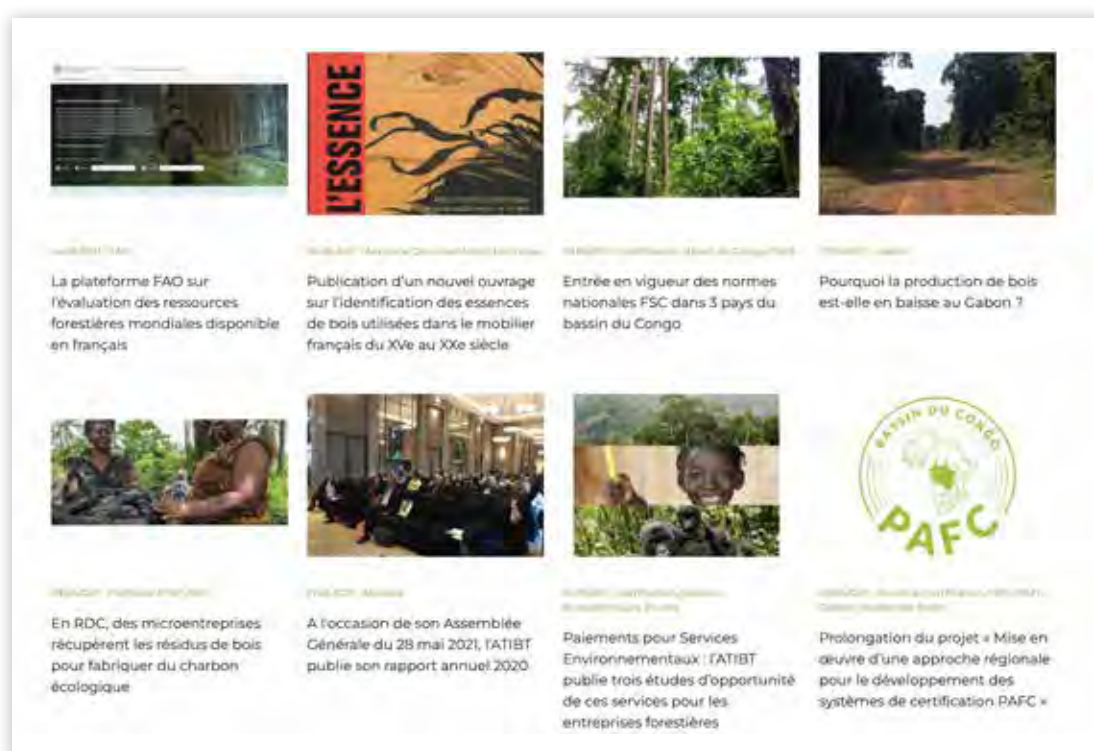
Le travail réalisé en 2021 par Simon LHOEST de l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech, avec le concours de Jean-Louis DOUCET, pour recenser les études et publications scientifiques en appui des 10 engagements (en prolongement des travaux précédents de Probos), est, à ce titre, essentiel pour garantir la crédibilité du programme.

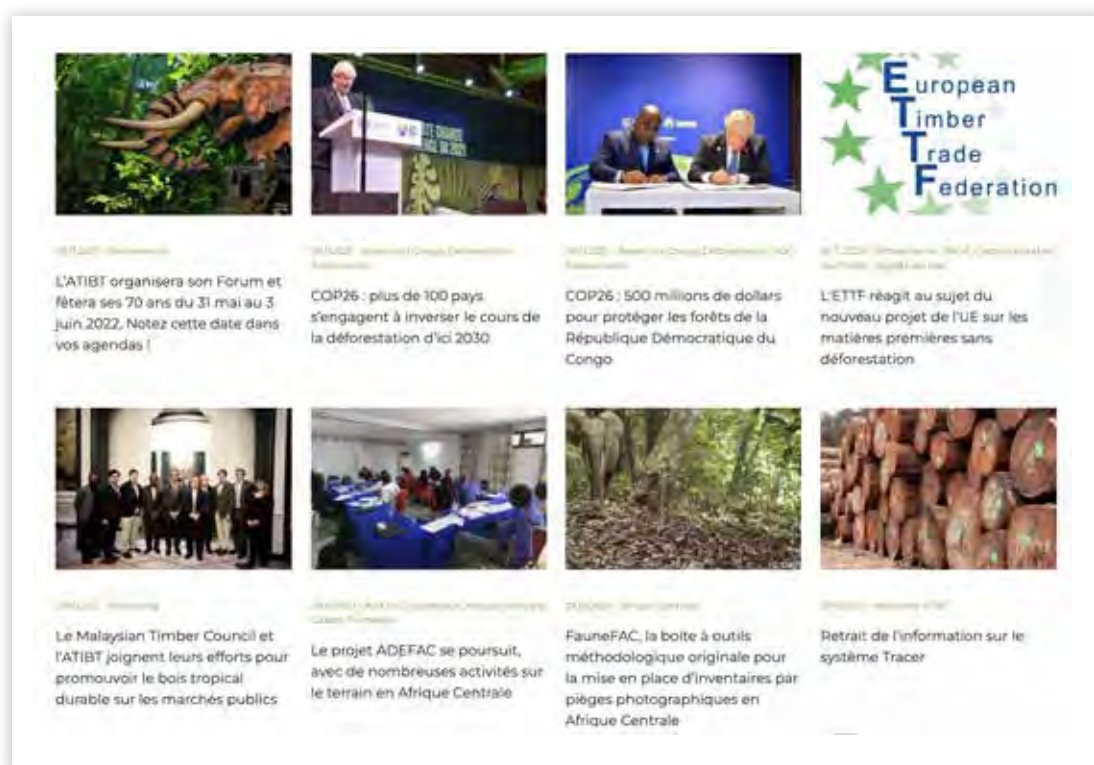
ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021

Le développement de F&P en B to B

• Les newsletters ATIBT et STTC

L'ATIBT poursuit la publication hebdomadaire de sa newsletter chaque vendredi. Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat entre l'ATIBT et STTC-Probos, 6 newsletters ont été publiées en 2021, reprenant des articles de fond sur la certification des bois tropicaux et leur marché européen.





Parmi les actualités de l'ATIBT, 174 articles ont été reprises sur le site Fair&Precious, en français et en anglais :

- 13 actualités publiées en janvier 2021
- 18 actualités publiées en février 2021
- 16 actualités publiées en mars 2021
- 22 actualités publiées en avril 2021
- 22 actualités publiées en mai 2021
- 14 actualités publiées en juin 2021
- 11 actualités publiées en juillet 2021
- 4 actualités publiées en août 2021
- 13 actualités publiées en septembre 2021
- 15 actualités publiées en octobre 2021
- 15 actualités publiées en novembre 2021
- 11 actualités publiées en décembre 2021

<https://www.fair-and-precious.org/fr/news-categories/1/actualites>



30.07.2021 - Certification du bois tropical

Réponse de la SOLIDEO à la lettre ouverte concernant l'exclusion du bois tropical

[Lire la suite →](#)



30.07.2021 - Certification, Certification du bois tropical

Nouveau rapport de l'OIBT sur la consommation de bois tropical durable d'ici 2050

[Lire la suite →](#)



30.07.2021 - RDC

Le parc national de la Salonga (RDC) retiré de la liste du patrimoine mondial en péril

[Lire la suite →](#)



12.01.2021 - Cameroun, Formation

Activités de formation professionnelle de l'ATIBT, Résultats de la mission PME-TPE artisanales de la filière bois au Cameroun

[Lire la suite →](#)



12.01.2021 - Marketing, Essences de bois tropical

Rénovation d'un revêtement de sol en bois tropical sur une ligne de tramway de Montpellier

[Lire la suite →](#)



12.01.2021 - Événement

Le World of Wood Festival de Londres met en avant le rôle du bois dans la création d'un avenir à faible émission de carbone

[Lire la suite →](#)

Publication de 6 newsletters communes avec STTC – Fair&Precious en février, avril, juillet et septembre, novembre et décembre 2021

<https://www.fair-and-precious.org/fr/news-categories/7/newsletter>



The [European Sustainable Tropical Timber Coalition \(STTC\)](#) is an alliance of industry, business, government and NGOs dedicated to increasing European demand for verified sustainable tropical timber. The STTC provides technical data and trade data on sustainable tropical timber and forest management to inform procurement policy and market development. [Fair&Precious](#), a brand campaign created by [ATIBT](#) members, explores how using verified sustainable tropical timber supports forest maintenance and promotes the benefits to the wider marketplace. Both aim to develop the market in order to stimulate growth and spread of responsible forest management in tropical countries.

STTC and F&P conference: Tropical sustainability demands the right combination of actions



IDH Director Markets and Sourcelup Willem Klaassens emphasised at the recent joint Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC) and Fair&Precious Conference that there was no 'silver bullet' for achieving sustainable tropical timber trade. The online event, which attracted an international audience of around 100, was titled 'Sustainably managed forests as part of the solution to climate change: Recognising the value of certified forests and ecosystems'.

[Read more](#)

Harnessing timber trade to support sustainable forest management



If EU and UK imports of certified tropical timber were 100% certified it would benefit 16 million hectares of forest in terms of supporting sustainable management (SEM). This is the headline figure in the new report on trade in certified primary and secondary tropical timber products from forest and timber sustainability analysts and advisors Probus. Commissioned by IDH-The Sustainable Trade Initiative and the European Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC), Europe's sourcing of verified tropical timber and its impacts: What next? was undertaken in association with the Global Timber Forum. It follows previous separate reports on the two tropical timber product groups.

[Read more](#)

• Les actions presse spécialisées

Les relations presse ont permis de générer 112 retombées dans les médias en 2021, contre 80 en 2020, soit une moyenne de 9 par mois.

Répartition par pays

- France 50 %
- Espagne 34 %
- Pays-Bas : 11 %
- Allemagne 6 %
- Italie : 5 %
- Royaume-Uni : 4 %

Parmi ces retombées 74 % concernent les cibles BtoB

- Filière bois/forets : 35 %
- Économie et entreprises (Afrique et Europe) : 31 %
- Métiers et industrie du bois (artisans, architectes, menuisiers, construction) : 8 %

ENVIRONNEMENT 7 jours

CEMAC : l'ATIBT soutient l'interdiction des exportations des grumes différée en janvier 2023



AFFICHAGE
aA aA
- +
PARTAGER

Face à la décision d'interdire les exportations du bois en grume par les six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) qui a été reportée en janvier 2023, l'Association Technique Internationale du Bois Tropical (ATIBT), qui vise à sensibiliser les consommateurs à l'importance de la consommation responsable, souhaite faire part de son positionnement positif en soutenant cette décision et plus précisément le fait que la filière a besoin d'être accompagnée, qu'il convient de former des milliers de techniciens qualifiés et d'accompagner les entreprises en ce sens.

Les pays du bassin du Congo renforcent leurs capacités en matière de certification forestière



par Alexandre Le-grand — juin 16, 2021

Tags: Agros, Bois, Coopération, Développement Durable, Economie, Environnement, Gouvernance



Certification forestière

En collaboration avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (Atibt), le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (Pfc) organise un webinaire virtuel, le 18 juin prochain axé sur le thème « *La certification de gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo : focus sur le nouveau système régional de certification forestière durable Pafo Bassin du Congo* ».



« Consommons le bois tropical certifié, comme le café équitable », Benoît Jobbé-Duval, directeur général de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT)



70 % der ärmsten Menschen der Welt wohnen in Afrika. Viele hängen von Bäumen und Wäldern ab. Das Dossier 'Forests, Trees and Poverty Alleviation in Africa' zeigt auf, wie Bäume und Wälder dazu beitragen können die Armut zu lindern. | Foto: IUPRO.

Fortbildung

Programm gegen illegalen Holzhandel



Bearbeitet von Marc Kubatta-Große
15. Juli 2021

Die International Tropical Timber Technical Association (ATIBT) setzt sich mit ihren Aktionen weltweit aktiv gegen die Abholzung der Tropenwälder sowie den illegalen Holzhandel ein. Sie hat unter anderem das Fair&Precious-Programm ins Leben gerufen, das sich gezielt dem Schutz und der legalen Bewirtschaftung der nach wie vor bedrohten afrikanischen Wälder widmet.

Sei es durch die Erhaltung geschützter Arten und Nutzungsflächen, den Schutz von Saatbäumen, schonende Abbaupraktiken oder 25- bis 30-jährigen Ruhezeiten: die Umsetzung all dieser Maßnahmen sowie die Beteiligung am Waldschutz und am Schutz der Biodiversität ermöglichen die Förderung von zertifiziertem und legalem Holz.

Legalen Holzhandel unterstützen

Durch die Förderung der Entwicklung einer nachhaltigen, ethischen und legalen Tropenholzindustrie als natürliche erneuerbare Ressource unterstützt ATIBT die Erzeugerländer in Afrika. Gleichzeitig macht sie in den Importländern auf die Vorteile von zertifiziertem Tropenholz aufmerksam.

Mit dem „Fair&Precious“-Programm will ATIBT die ökologischen, sozialen, ökonomischen und technischen Vorteile von Tropenholz unterstützen und arbeitet dazu eng mit Ländern zusammen, die den illegalen Holzhandel entschieden bekämpfen.

• Le compte LinkedIn

Le compte LinkedIn « Fair&Precious » est géré avec l'appui d'un prestataire (Open-2Digital) et est dissocié du compte LinkedIn de l'ATIBT, lequel est géré en interne par l'équipe ATIBT.

Les chiffres clés du compte Fair&Precious :

- 752 abonnés au 31 décembre 2021, soit +35% par rapport à 2020 (555) / 197 Abonnés gagnés
- 3 909 clics en 2021, soit +153% par rapport à 2020 (1 548)
- 43 800 impressions (audience) en 2021, soit +46% par rapport à 2020 (29 900)
- 1 266 Réactions en 2021, soit +23% par rapport à 2020 (1027)
- 10,4% de taux d'engagement en 2021, soit +18% par rapport à 2020 (8,8%)

Le nombre d'abonnés et l'audience ont continué de croître en 2021

CROISSANCE DE L'AUDIENCE



IMPRESSIONS

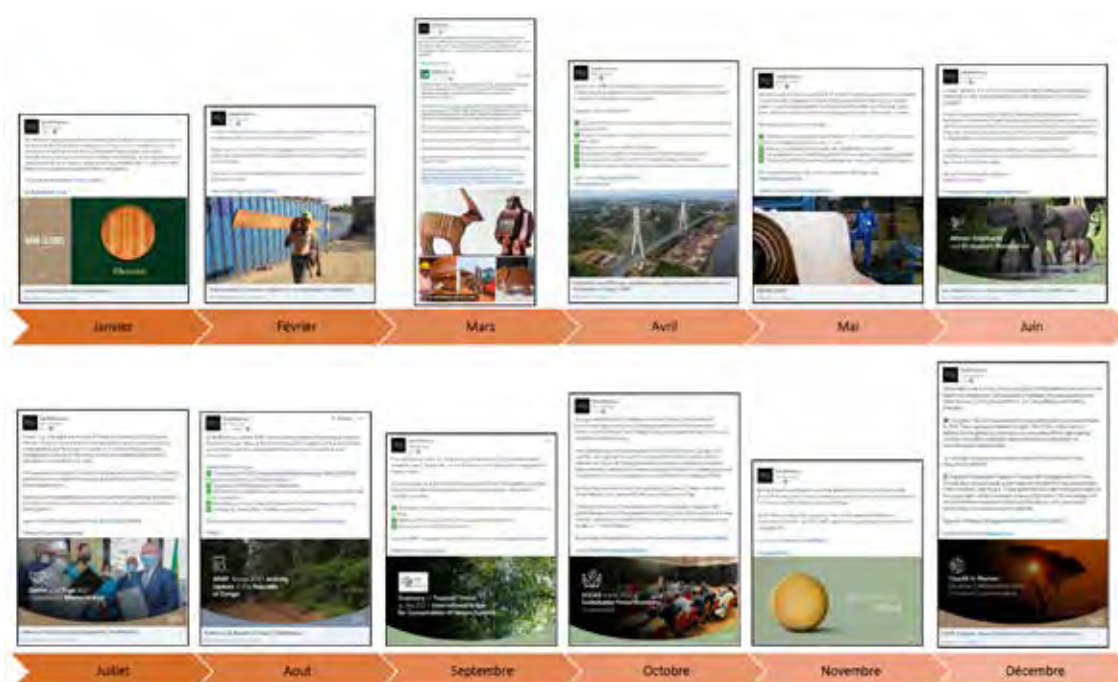


Contrairement au compte Instagram où l'on constate que les posts à caractère environnemental et, en particulier, la représentation de la faune, sont beaucoup plus populaires que les publications sur le bois, la popularité des posts sur LinkedIn n'obéit pas à des considérations thématiques.

MEILLEURS POSTS



POSTS LES MOINS PERFORMANTS



• **En conclusion :**

- Les publications au format PDF sont les plus populaires avec un temps de lecture plus long. Ce qui permet aux utilisateurs de rester plus longtemps sur la page et d'interagir avec les informations ;
- Encore une fois, les publications avec un message positif (sauver la faune, protéger les forêts) performant bien ;
- Les posts les moins performants sont généralement des posts « Industry News » avec les liens vers des articles axés sur les actualités « récentes » dans le secteur du bois ;
- La majorité des abonnés sont basés en France, suivis de la Suisse, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne ;
- La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur du papier et des produits forestiers, suivis des services environnementaux, du commerce international et du développement, et des technologies et services de l'information.

• **Recommandations :**

- Continuer de mettre en avant les activités de Fair&Precious et les activités des partenaires qui contribuent à la promotion de la gestion durable des forêts ;
- Promouvoir les services écosystémiques du bassin du Congo, son importance vitale dans la question climatique et le régime des pluies qui arrosent les deux bandes intertropicales (rivières volantes) dont dépend des millions de paysans ;
- F&P doit rejoindre le consortium mené par Adryada pour le développement d'un biodiversity crediting system ;
- Développer la présence humaine pour améliorer l'authenticité et la fiabilité du contenu (par exemple avec les formateurs ADEFAC, ceux qui ont bénéficié des formations, la valorisation des collaborateurs des entreprises Fair&Precious...) ;
- Privilégier les informations et événements immédiats. Beaucoup d'abonnés travaillent dans le secteur des bois tropicaux et sont au fait des événements des prochains mois. Plutôt que d'insérer ces informations dans les plannings, il conviendrait de publier des informations pertinentes dans un délai de 1 à 2 jours (COP26, Parc National de la Salonga...) ;
- Intégrer le 70e anniversaire de l'ATIBT dans le planning éditorial en créant du contenu :
 - Avant l'événement avec des posts sur l'histoire d'ATIBT et ses temps forts ;
 - Pendant l'événement en relayant en direct le 70^{ème} anniversaire (ex : LinkedIn Live si la page est éligible, posts Event etc.) ;
 - Après l'événement pour conserver le lien créé avec la communauté lors du 70^{ème} anniversaire.

Le développement de F&P en B to B

• L'appui scientifique aux 10 engagements de Fair&Precious

La mission de l'ATIBT est de promouvoir le développement d'une filière bois tropicaux durable, éthique et légale. Pour y parvenir, elle a créé la marque Fair&Precious qui repose sur les 10 engagements de la profession, définis en 2017 au moment du lancement de la marque.

Contexte et objectifs de la mission de révision des 10 engagements :

Afin de s'assurer de toute la crédibilité de cette démarche, il a été demandé, en 2020, à la fondation PROBOS d'effectuer une analyse documentaire pour soutenir chacun de ces engagements. La commission marketing a ensuite sollicité en 2021 Simon Lhoest (Gembloux Agro-Bio Tech

– Université de Liège) afin de réviser et compléter cet argumentaire scientifique.

Expliquer et démontrer les engagements

Cet argumentaire basé sur cette littérature scientifique démontre la pertinence de la gestion durable et/ou de la certification FSC / PEFC des forêts tropicales pour assurer ces 10 engagements Fair&Precious. Cet argumentaire se focalise sur les impacts positifs de la gestion durable certifiée par rapport à une exploitation forestière « conventionnelle ». Il a été validé par le Conseil Scientifique de l'ATIBT qui regroupe des chercheurs indépendants du Nord et du Sud.

Exemple pour l'engagement N°1

01

Les forêts tropicales sont les écosystèmes terrestres les plus productifs au monde et stockent des milliards de tonnes de carbone chaque année (Edwards et al., 2014). Elles ont donc un rôle important à jouer dans les stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation notamment grâce à leur biodiversité (Bele et al., 2011). Plus spécifiquement sur le continent africain, la région d'Afrique centrale est celle qui stocke le plus de carbone. Cette région compense partiellement les émissions de gaz à effet de serre du reste du continent, avec un bilan net de 171 millions de tonnes de carbone stockés par an (Valentini et al., 2014).

En maintenant un couvert forestier permanent et en évitant de convertir les forêts tropicales en d'autres utilisations des terres qui sont des sources majeures d'émissions de carbone (Asner et al., 2010), comme l'agriculture industrielle, la gestion durable des forêts (GDF) peut

contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique (Bele et al., 2015; Chia et al., 2020).

Reposant sur un plan d'aménagement, la GDF en Afrique centrale se traduit par une exploitation sélective du bois d'œuvre, en moyenne d'un à deux arbres par hectare tous les 25 à 30 ans (Umunay et al., 2019). Elle utilise des techniques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) qui limitent les dégâts au peuplement (Nitchieu Tchiadje et al., 2016), tout en garantissant la rentabilité de l'exploitation (Pinard & Putz, 1996). Les superficies impactées par l'exploitation sont en conséquence très limitées : entre 2 et 10 % (Neba et al., 2014 ; Durrieu de Madron et al., 2000). Les certifications FSC et PAFC/PEFC permettent d'aller encore plus loin en plaçant, par exemple, certaines zones forestières sous protection intégrale (Dainou et al., 2016).

Après le passage de l'exploitation, les forêts tropicales en régénération sont

toujours d'importants puits de carbone (Kuplich et al., 2000). La GDF permet en effet de maintenir stocké une grande part du carbone forestier (Healey et al., 2000; Medjibe et al., 2011; Pearce et al., 2003; Pinard & Putz, 1996; Putz et al., 2008; Sonwa et al., 2011). Les forêts exploitées sélectivement retiennent en moyenne 76% du carbone qui était stocké avant l'exploitation (Putz et al., 2012), et jusqu'à 92% au nord-ouest du Gabon grâce aux pratiques EFIR (Medjibe et al., 2011). Les pratiques EFIR permettent une reconstitution à 100% du stock de carbone à l'issue du cycle d'exploitation (Gourlet-Fleury et al., 2013b; Putz et al., 2012), et parfois avant son terme : par exemple, en seulement

16 ans au sud de l'Amazonie (West et al., 2014), ou 24 ans en République Centrafricaine (Gourlet-Fleury et al., 2013b).

La mise en œuvre des plans d'aménagement permettrait une réduction de 29 à 50% des émissions de carbone liée à l'exploitation forestière tropicale (Cerutti et al., 2017b), à hauteur de 288 à 502 millions de tonnes de carbone par an tout en fournissant 45% de la demande mondiale en bois rond (Putz et al., 2008; Sasaki et al., 2016; Umunay et al., 2019).

L'ensemble des argumentaires sera mis en ligne prochainement sur le site internet de Fair&Precious.

www.fair-and-precious.org/fr/p/2/nos-10-engagements

LES 10 ENGAGEMENTS FAIR & PRECIOUS



01	GÉRER ET PROTÉGER LES FORÊTS POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE	
02	PRÉSERVER LA RESSOURCE FORESTIÈRE EN RÉCOLTANT MOINS QUE L'ACCROISSEMENT NATUREL	
03	DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ POUR FACILITER LE REPEUPLEMENT DES ESPÈCES	
04	ASSURER LE MAINTIEN DE L'ESPACE VITAL DE LA FAUNE	
05	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE	
06	CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS, EN LEUR FACILITANT L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, AUX SOINS ET AU LOGEMENT	
07	STIMULER L'ÉCONOMIE DES PAYS PRODUCTEURS EN VALORISANT LA FORÊT ET EN PRIVILÉGIANT LA TRANSFORMATION LOCALE DU BOIS	
08	METTRE EN PLACE DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA FORÊT ET DU BOIS	
09	APPORTER LA CONNAISSANCE TECHNIQUE SUR LA DIVERSITÉ DES ESSENCES TROPICALES ET SUR LEURS USAGES	
10	PROMOUVOIR L'ACHAT RESPONSABLE D'UN MATÉRIAU EXCEPTIONNEL	

www.fair-and-precious.org

Le programme de promotion de la gestion durable en forêt tropicale Fair&Precious bénéficie du soutien de la Coopération Allemande avec la COMIFAC (KfW - Fonds BMZ) et de l'Agence Française de Développement (PRCC).

• Les actions presse auprès du grand public

Les objectifs de communication

- **Notoriété** : faire savoir les actions de Fair&Precious, les valoriser à travers les prises de parole de l'ATIBT, ses membres et partenaires au niveau international et positionner les porte-paroles comme experts sur les sujets liés à la gestion durable des forêts aussi bien auprès des cibles de professionnels que du grand public.
- **Image** : renforcer l'attractivité de la marque Fair&Precious, en s'appuyant sur ses engagements – en phase avec les problématiques actuelles (problématiques climatiques, quête de consommation responsable, démarche RSE des entreprises...)
- **Préférence** : créer l'adhésion autour des valeurs défendues par Fair&Precious, pour recruter de nouveaux partenaires, encourager le ralliement de tout l'écosystème (sphère publique, politique, société civile...) jusqu'à l'acte d'achat des consommateurs finaux.

Les outils déployés

- Les communiqués de presse

Document indispensable pour effectuer un focus sur un temps fort, mettre en exergue un événement, une position corporate. Si les marronniers ont pu servir de prétexte de communication, nous avons aussi su surfer sur l'actualité pour proposer du contenu pertinent aux journalistes. Rédaction, traduction et diffusion des communiqués

- Flash presse / Invitation presse

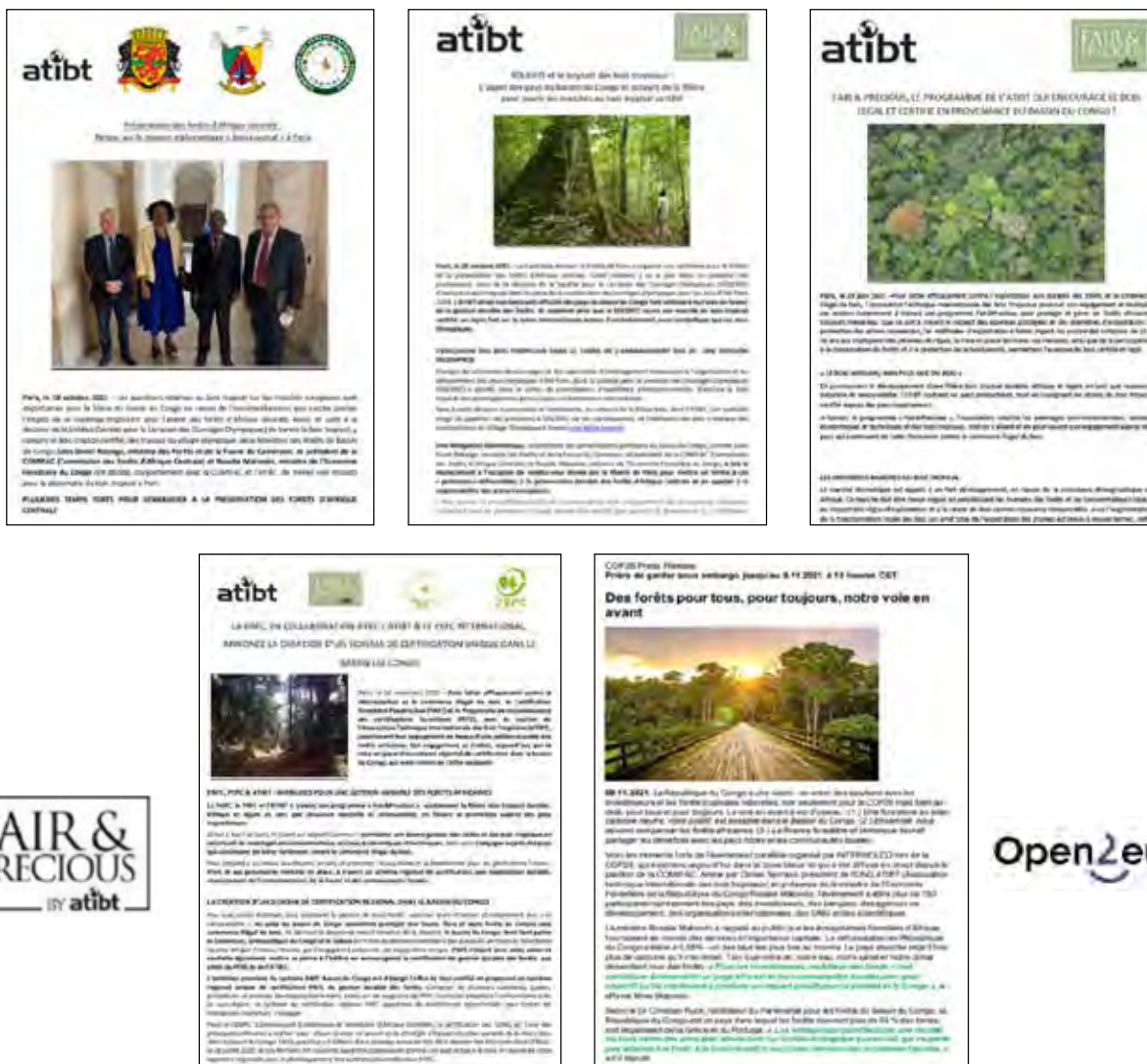
Document succinct, le plus souvent rédigé directement en corps de mail, relatant un événement ou une info spécifique sur un temps forts lié à l'actualité. Webinars, événements de l'association et ses partenaires

- Pitch / Relances / Veille / Détection d'opportunité rédactionnelle / Placement de speakers

Travail proactif de l'agence à travers des relances personnalisées, des échanges journalistes, des détections d'opportunités de prises de parole auprès des médias cœur de cible mais aussi de la veille autour de nos thématiques. Ce travail est effectué au quotidien et peut donner lieu à des articles ou à des interviews en dehors des diffusions de communiqués : en se raccrochant à des marronniers et événements nationaux ou encore en fonction des calendriers éditoriaux des journalistes.

Les relations presse ont permis de générer 112 retombées dans les médias en 2021, contre 80 en 2020, soit une moyenne de 9 par mois.

21 interviews ont été réalisées en 2021



L'ensemble de ces supports correspond 62 millions de contacts (7 millions en 2020 et 2 millions en 2019)

L'équivalent « achat d'espaces » a été de 191 934 € en 2021 (56 254 € en 2020)

Répartition par pays

- France 50 %
- Espagne 34 %
- Pays-Bas : 11 %
- Allemagne 6 %
- Italie : 5 %
- Royaume-Uni : 4 %

Parmi ces retombées 26 % concernent les cibles BtoB

- Informations générales : 11 %
- Environnement et développement durable : 10%
- Lifestyle / art de vivre / Consommation : 5 %

CEMAC : l'ATIBT soutient l'interdiction des exportations des grumes différée en janvier 2023



AFFICHAGE

aA aA

PARTAGER

Face à la décision d'interdire les exportations du bois en grume par les six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) qui a été reportée en janvier 2023, l'Association Technique Internationale du Bois Tropical (ATIBT), qui vise à sensibiliser les consommateurs à l'importance de la consommation responsable, souhaite faire part de son positionnement positif en soutenant cette décision et plus précisément le fait que la filière a besoin d'être accompagnée, qu'il convient de former des milliers de techniciens qualifiés et d'accompagner les entreprises en ce sens.

Actualités des marques

Fair & Precious : pour des bois tropicaux issus d'une gestion durable, éthique et légale



L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), fondée en 1951, a créé la marque Fair & Precious pour encourager les particuliers utilisant des bois exotiques tropicaux à ne choisir que des bois certifiés FSC ou PEFC-PAFC. Les entreprises forestières adhérentes sont engagées dans la gestion durable des forêts tropicales. Elles entendent promouvoir ainsi des critères environnementaux de préservation de la flore et de la faune, dans le respect des populations et des communautés locales. C'est ce qu'on appelle désormais une démarche « RSE » (responsabilité sociale et environnementale), qui va au-delà de la préservation forestière. Il s'agit d'inciter les consommateurs à lancer un appel fort contre la déforestation



et le défrichement illégal, l'objectif étant la promotion d'un matériau écoresponsable et performant. Un marquage des bois en grumes ou en plateaux et un étiquetage « Fair & Precious » des produits manufacturés signale ces bois. »
www.fair-and-precious.org/fr



Choisissez votre terrasse



1. DEDANS/DEHORS

En grès cérame, les carreaux de cette terrasse peuvent être cimentés au point à même le sol (terre, sable, herbe) à la manière des jais japonais. Collection Côté d'Arrière david-s.fr

2. UNE PIÈCE EN PLUS

Installée en contrebas, dans le prolongement de la maison, cette terrasse s'appuie sur une véritable pièce supplémentaire. Lame bois Pin, L. 240 x l. 9,6 cm x ép. 19 mm. 1,90 €/unité, soit 9,25 €/m². www.leroymerlin.fr

3. PÉQUÉTABLE ET CERTIFIÉ

Si le bois tropical est l'un des matériaux, il doit provenir d'entreprises responsables, certifiées et dont les itinéraires de production peuvent être retracés avec précision. www.atibt.org et www.fair-and-green.org

4. FAUX SEMBLANT

Belle imitation parquet pour ce grès cérame facile à poser et à l'entretien. Existe en blanchi, naturel ou gris. Modèle Carim. 18,85 €/m². www.lapeyre.fr

5. DURABLE

Grâce à leur traitement naturel à très haute température, les lames de cette terrasse affichent une très grande résistance. Pin rouge du Nord. 26 x 140 mm. À partir de 45,95 €/HT/m². www.silvewood.fr

6. JOLI PAVE

Quand le pavé béton démontre tout son potentiel esthétique dans une scénographie méticuleusement organisée. Pavé circulaire Hadès monochrome, finition lustrée, bords droits. 23,50 €/m² TTC. www.pavé.fr

BOIS TROPICAUX CERTIFIÉS

Bien plus que du bois



Choisir le bon bois pour décorer ses extérieurs n'est pas chose facile, mais grâce aux labels la consommation de ce bois peut être plus simple et plus durable. L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) vise à sensibiliser les Français à la certification gestion durable, en mettant en place le programme Fair&Precious. Ce collectif s'engage sur le respect de la faune et de la flore, ainsi que sur un modèle de développement économique et social respectueux des populations.

Optez pour la certification

Les consommateurs peuvent lancer un signal fort contre le défrichement illégal et les canaux de distribution non transparents en s'assurant que le bois provient d'entreprises responsables, certifiées par des institutions de contrôle. C'est le cas des entreprises qui ont rejoint Fair&Precious, engagées localement dans la gestion durable des forêts, la préservation de la biodiversité et la promotion des emplois locaux dans l'industrie de transformation du bois ainsi que des projets sociaux. Quiconque soutient ces entreprises contribue à la préservation de la forêt tropicale et au bien-être de ses habitants.

4

Durable, esthétique et performant

Les bois tropicaux présentent une durabilité naturelle unique, sans usage de produits de traitements. Leur dureté, leur résistance, leur stabilité en milieu humide confèrent aux essences tropicales des qualités techniques exceptionnelles. Leur couleur, leur texture, leur grain, leur homogénéité, procurent une esthétique d'exception à ces essences. Choisir un bois tropical certifié, c'est investir dans l'avenir, dans un habitat durable tout en agissant en faveur de l'environnement.

Facile à entretenir,

Le bois tropical possède une durée de vie de plusieurs dizaines d'années. Il ne nécessite aucun traitement chimique et ne demande pas beaucoup d'entretien. Ces facteurs font des essences tropicales des matériaux offrant un excellent rapport qualité prix.

Un matériau optimal pour les terrasses

Les essences tropicales résistent naturellement à l'usure et aux intempéries. La majorité d'entre elles est également imputrescible, insensible au gel, à la pluie et aux insectes, ainsi qu'au chlore ou à l'eau de mer. Ces bois au grain fin, sans écharde et qui chauffent peu au soleil, sont idéaux pour marcher pieds nus sur une terrasse ou au bord d'une piscine. ■



Terrasse en bois exotique : ce que vous devez savoir avant de l'acheter

Actualité | Jardin, Terrasse | Terrasse / Terrasse en bois exotique : ce que vous devez savoir avant de l'acheter

Par Clotilde Baud, publié le 27/04/2021 à 17:09



terrace en bois exotique - © Eric Gaud, droit de reproduction des autres droits réservés

Avec leurs couleurs qui sortent de l'ordinaire et leurs qualités techniques, les terrasses en bois exotique savent se démarquer. Elles apportent un charme et une élégance à votre extérieur, tout en assurant une belle résistance au passage du temps. Qu'il vienne d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud, le bois tropical est idéal pour une utilisation en extérieur. Il résiste bien aux intempéries, aux insectes, à l'oxydation et même au feu. Découvrez les conseils d'experts afin de faire le bon choix avant de l'acheter.

Kamerun, Kongo und Gabun wollen ihre Tropenhölzer verantwortungsvoller nutzen

© 24. Juli 2021

Allgemein, Umwelt, Wirtschaft

Afrika, FAIR & PRECIOUS, Holz, Tropenholz,

Zertifizierung



© iD

FAIR & PRECIOUS, das Programm der ATIBT für die Förderung von zertifiziertem Holz aus dem Kongobecken: Die International Tropical Timber Technical Association (ATIBT) setzt sich mit ihren Aktionen weltweit aktiv gegen die Abholzung der Tropenwälder sowie den illegalen Holzhandel ein. Sie hat unter anderem das Fair&Precious-Programm ins Leben gerufen, das sich gezielt dem Schutz und der legalen Bewirtschaftung der nach wie vor bedrohten afrikanischen Wälder widmet. Sei es durch die Erhaltung geschützter Arten und Nutzungsflächen, den Schutz von Saambäumen, schonende Abbaupraktiken oder 25- bis

30-jährigen Ruhezeiten: die Umsetzung all dieser Maßnahmen sowie die Beteiligung am Waldschutz und am Schutz der Biodiversität ermöglichen die Förderung von zertifiziertem und legalem Holz.



Fair&Precious: dal legno alla sostenibilità ambientale



7 GENNAIO 2021

Quando il progetto Fair&Precious nacque, nel 2018, l'obiettivo era chiaro: proteggere le foreste, promuovendo lo sviluppo e la gestione sostenibile delle stesse nell'Africa occidentale. Un comune progetto guidato da **Atibt** – International Association Technique Internationale des Bois Tropicaux – e che, con il supporto dell'Istituto di credito tedesco KfW e dell'agenzia francese per lo sviluppo Afd, ha spento a novembre tre candeline.

*"Grazie al programma Fair&Precious – ha sottolineato **Olman Serrano**, presidente di Atibt – stiamo gradualmente sensibilizzando gli stakeholder pubblici e privati sul giusto equilibrio che le certificazioni forestali Fsc (Forest Stewardship Council, ndr) e Pefc-Pofc (Programme for Endorsement of Forest Certification schemes, un'organizzazione composta da gruppi ambientalisti, un organo nato come iniziativa volontaria e senza scopo di lucro di alcuni proprietari forestali, ndr) rappresentano in termini di conservazione delle foreste, protezione della fauna selvatica e sviluppo economico e sociale nel bacino del Congo. Gli Stati africani incoraggiano la trasformazione locale dei prodotti".*

Tre anni di esperienza alle spalle e dieci "impegni" da prendersi dopo, il comune denominatore resta sempre lo stesso: salvaguardare l'ambiente e promuovere l'utilizzo di legno certificato, sviluppando al tempo stesso le conoscenze sulla biodiversità e stimolando l'economia dei paesi produttori valorizzando la foresta e favorendo la lavorazione locale del legno. Sensibilizzare oggi, per prevenire i danni ambientali di domani.

El programa Fair and Precious promueve la madera con certificación como método sostenible de decoración



07/06/2021 | ATIBT

La Asociación Técnica Internacional de las Maderas Tropicales (ATIBT) pretende dar a conocer la certificación de gestión sostenible en Francia mediante la creación del programa 'Fair&Precious'. Este colectivo apuesta por el respeto a la flora y la fauna, así como por un modelo de desarrollo económico y social que respete a las poblaciones.

Reconocidas como una herramienta de desarrollo económico, social y cultural, los movimientos creados a través de ecoetiquetas como FSC (Forest Stewardship Council) permiten ver con mayor claridad el consumo de madera tropical. Elegir la madera adecuada para decorar su exterior no es fácil, pero con estas etiquetas, el consumo de esta madera puede ser más sencillo y sostenible.

El objetivo de 'Fair&Precious' es animar a los consumidores a elegir maderas tropicales certificadas a la hora de comprar decoraciones de exterior. Esta certificación de la madera ofrece unas cualidades técnicas y estéticas, además de sus características medioambientales incomparables. Tienen una durabilidad natural única, sin la necesidad de utilizar ningún producto para su conservación ni tratamiento, lo que permite alargar el **ciclo de vida de este material**. Por eso, desde la asociación promueven el uso de estas **maderas tropicales como sinónimo de futuro y hábitat sostenible**.

• En conclusion :

- La nouvelle organisation de travail mise en place entre Open2Europe et ATIBT Fair&Precious a indiscutablement porté ses fruits. Les réunions de travail régulières pour définir les angles de prise de parole et mettre à jour les actualités ont permis d'être réactifs sur les communications faites aux médias. La réactivité du prestataire Open2Europe a été très bonne, pour coller à l'actualité ;
- La disponibilité des porte-paroles (jusqu'à présent du directeur de l'ATIBT) pour répondre aux interviews a été particulièrement appréciée des journalistes, a permis d'asseoir l'expertise de l'association et de générer des articles dédiés de qualité ;
- Une belle progression de la visibilité sur de nouveaux médias et cibles, aussi bien professionnels que grand public, répondant à l'objectif fixé en début d'année ;
- La communication réalisée en Espagne sur le ralliement de l'AEIM a été bien accueillie et reprise par les médias espagnols. Cela a aussi été un argument pour initier de nouveaux contacts journalistiques lors des relances. Cette stratégie de communication plus localisée permettrait de progresser sur les pays cibles : UK, Pays Bas, Allemagne et Italie ;
- Une fin d'année très animée en termes d'actualités pour les journalistes (Cop26, Règlementation CE) et une multitude d'intervenants qui ont souhaité prendre la parole à différents niveaux a freiné la visibilité spécifique de Fair&Precious. Un travail de mobilisation des journalistes autour des engagements sera à mettre en place sur les premiers mois 2022.

• Recommandations :

- Capitaliser sur les 70 ans ATIBT et les 5 ans de Fair&Precious pour créer l'événement en 2022 ;
- Valoriser les porte-paroles et ambassadeurs de Fair&Precious (voir point suivant) et ATIBT pour proposer des avis d'experts du secteur ;
- Identifier les « marronniers » (actualités récurrentes qui comble les périodes creuses) et temps forts par pays pour localiser davantage la communication. Intégrer les partenaires locaux dans le plan de communication (si actualités fortes). Adapter les prises de parole pays en fonction des cibles et acteurs locaux ;
- Veiller et rebondir sur les actualités européennes pour placer vos positions sur l'ensemble des pays ;
- Continuer de convier les journalistes aux événements de Fair&Precious et ses partenaires (conférences, webinar) ;
- Progresser sur les angles de communication BtoC pour vulgariser la question de la gestion durable des forêts et engager vers plus de consommation du bois tropical certifié.

• L'identification des porte-paroles Fair&Precious

Avec de nouveaux porte-paroles issus d'ONG reconnues, la marque Fair&Precious entend mieux interagir avec les acteurs de la société civile, qui porteront les 10 engagements Fair&Precious dans le bassin du Congo et en Europe.

Ces deux porte-parole, identifiés courant 2021, rejoindront le programme Fair&Precious début 2022, en tant que bénévoles : Il s'agit d'Edwige EYANG EFFA et Norbert GAMI, que nous vous présentons ci-dessous :



Edwige EYANG EFFA est attachée de recherche à l'IRET (Institut de Recherche en Écologie Tropicale), où elle est responsable du labo SIG et cartographie. Elle connaît bien les mécanismes de certification forestière dans le bassin du Congo puisqu'elle est membre de la chambre environnementale du FSC depuis 2005 et est impliquée depuis 2008 dans l'évolution du FSC au Gabon. Elle a en effet présidé de 2008 à 2012 le processus d'élaboration de la norme sous-régionale et participé à l'élaboration de la norme nationale FSC entrée en vigueur en mars 2021. Elle a également été consultante nationale FSC ces deux dernières années et est membre du groupe de travail sur l'élaboration du guide HVC sous-régional ainsi que du comité d'impartialité de Bureau Veritas pour les systèmes de certification FSC et PAFC.



Norbert GAMI est anthropologue en République du Congo, titulaire d'un doctorat en anthropologie alimentaire. Travaillant pour WCS, Il est spécialisé dans la conservation pour l'aménagement et la valorisation des aires protégées en Afrique centrale, à travers le prisme de l'implication des communautés autochtones et locales dans la gestion durable des ressources naturelles.

• Les sites internet

Les sites internet de l'ATIBT et de Fair&Precious n'ont pas fait l'objet de développements majeurs en 2021.

Ils ont, en revanche, fait l'objet d'un enrichissement permanent en termes de contenu (actualités, présentation des essences à partir de la base de données Tropix du CIRAD, présentation des partenaires officiels de la marque Fair&Precious, enrichissement des tags...) et d'optimisation des fonctionnalités pour optimiser l'expérience utilisateur.





Ce travail a eu pour conséquence d'augmenter considérablement la fréquentation des sites, en particulier celui de Fair&Precious qui est passé de 11 500 visites en 2020 à plus de 81 000 en 2021.

ATIBT 2019

29.890 sessions
20.200 utilisateurs
61.880 pages vues
Temps moyen : 1m46s

France : 4.060 utilisateurs
Etats-Unis : 2.800 utilisateurs
Gabon : 1.990 utilisateurs
Cameroun : 1.380 utilisateurs
UK : 710 utilisateurs

SEO : 12.040 utilisateurs
Direct : 6.580 utilisateurs
Referral : 2.050 utilisateurs
Social : 370 utilisateurs

F&P 2019

4.180 sessions
3.150 utilisateurs
10.280 pages vues
Temps moyen : 2m29s

France : 640 utilisateurs
Etats-Unis : 500 utilisateurs
Italie : 200 utilisateurs
Espagne : 200 utilisateurs
Allemagne : 180 utilisateurs

SEO : 1.700 utilisateurs
Direct : 1.090 utilisateurs
Social : 240 utilisateurs
Referral : 210 utilisateurs

ATIBT 2020

52.500 sessions
37.140 utilisateurs
108.170 pages vues
Temps moyen : 1m56s

France : 6.070 utilisateurs
Etats-Unis : 3.730 utilisateurs
UK : 2.560 utilisateurs
Cameroun : 2.500 utilisateurs
Gabon : 2.130 utilisateurs

SEO : 22.930 utilisateurs
Direct : 11.500 utilisateurs
Referral : 2.200 utilisateurs
Social : 1.020 utilisateurs

F&P 2020

11.510 sessions
9.070 utilisateurs
26.110 pages vues
Temps moyen : 1m53s

France : 1.910 utilisateurs
Etats-Unis : 990 utilisateurs
Congo Brazza : 540 utilisateurs
Cameroun : 490 utilisateurs
Espagne : 420 utilisateurs

SEO : 4.940 utilisateurs
Direct : 2.760 utilisateurs
Social : 1.100 utilisateurs
Referral : 510 utilisateurs

ATIBT 2021

86.100 sessions
60.230 utilisateurs
175.750 pages vues
Temps moyen : 1m56s

France : 10.330 utilisateurs
Cameroun : 6.610 utilisateurs
Gabon : 5.450 utilisateurs
Allemagne : 3.450 utilisateurs
RDC : 3.370 utilisateurs

SEO : 39.170 utilisateurs
Direct : 18.230 utilisateurs
Referral : 2.690 utilisateurs
Social : 1.300 utilisateurs

F&P 2021

81.110 sessions
68.770 utilisateurs
124.360 pages vues
Temps moyen : 1m12s

France : 32.600 utilisateurs
Cameroun : 4.050 utilisateurs
Belgique : 3.090 utilisateurs
Etats-Unis : 2.740 utilisateurs
Gabon : 2.450 utilisateurs

SEO : 58.060 utilisateurs
Direct : 8.220 utilisateurs
Social : 1.640 utilisateurs
Referral : 1.380 utilisateurs

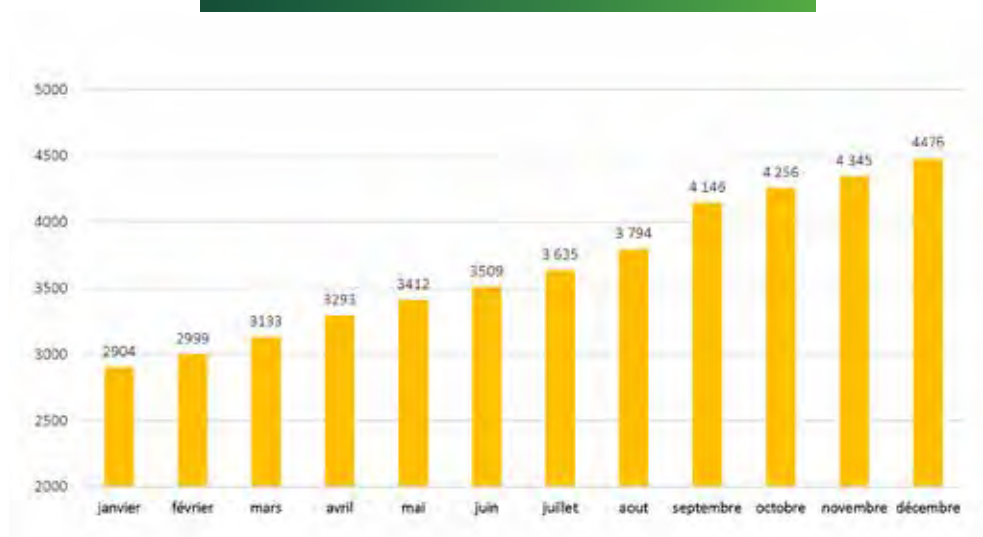
• Le compte Instagram

Les chiffres clés

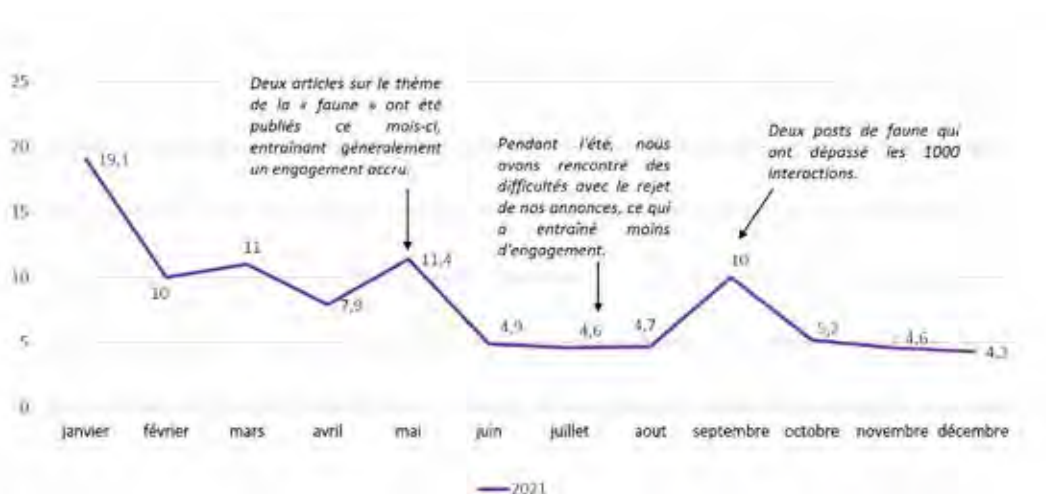
- 4 476 abonnés au 31 décembre 2021, soit + 69% par rapport à 2020 (2 644) / 1 832 Abonnés gagnés
- 2, 5 millions d'impressions (audience) en 2021, soit – 64% par rapport à 2020 (7 millions) en raison d'une évolution des publications davantage orientées sur le bois que sur la faune et la forêt
- 1 266 Réactions en 2021, soit +23% par rapport à 2020 (1027)
- 8,2% de taux d'engagement en 2021, soit -74% par rapport à 2020 (32%)

Le nombre d'abonnés a continué de croître en 2021 mais l'audience a chuté considérablement.

CROISSANCE DE L'AUDIENCE

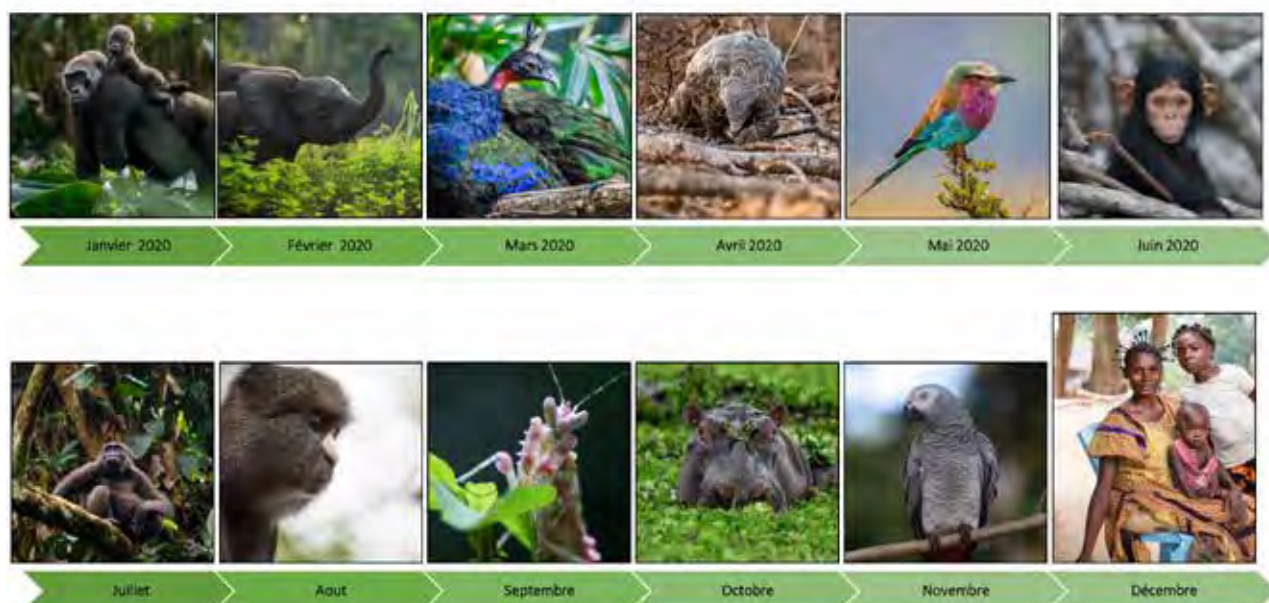


TAUX D'ENGAGEMENT



Les modifications techniques, à l'initiative d'Instagram, et la volonté de recentrer les publications sur le bois et la filière, au détriment de la faune et de la flore expliquent cette baisse d'audience.

MEILLEURS POSTS



MOINS BONS POSTS



• En conclusion :

- Les meilleures publications sont les photos de la faune et de la flore ; les posts les moins performants sont des visuels qui incluent du texte ;
- Bien que les publications Wood Essence soient les publications les moins performantes chaque mois, elles permettent aux abonnés de découvrir et connaître les différents bois tropicaux, leurs propriétés et leur utilisation ;
- Les abonnés proviennent majoritairement de l'Espagne, Italie et France, avec une communauté plutôt masculine (34% de femmes vs.66% d'hommes) ;
- La charte graphique mise à jour et mise en place en juin 2021, rend la page très esthétique.

• Recommandations :

- Utiliser davantage les Stories Instagram pour engager notre communauté et proposer du contenu à forte valeur ajoutée ;
- Continuer à sponsoriser les contenus pour apporter toujours plus de visibilité à Fair&Precious, toucher des potentiels clients et sensibiliser le grand public. Optimiser l'affectation des boosts de posts en réajustant le budget tout au long de l'année ;
- Conserver la stratégie actuelle en réadaptant le format des contenus (privilégier davantage des photos authentiques et attrayantes type UGC pour pousser à l'interaction :
 - Privilégier les images de la faune et la flore en format UGC afin d'utiliser un contenu original et attirer de nouveaux adeptes ;
 - Publier les posts « Did you know? » sous format carrousel : une première image de paysage et une deuxième image valorisant le chiffre clé ;
 - Fusionner les thématiques « Materials » et « Wood essence » en 1 post carrousel : une première image mettant en avant le produit final et une deuxième image valorisant le bois utilisé. En effet, ces publications nous permettent de parler de façon plus concrète des « produits » F&P ;
 - Continuer à publier du contenu lié à l'actualité du marché et aux activités Fair&Precious via la thématique « Progress » avec des visuels authentiques.
- Intégrer le 70e anniversaire de l'ATIBT dans le planning éditorial en créant du contenu :
 - Avant l'événement avec des posts/stories sur l'histoire d'ATIBT et ses temps forts ;
 - Pendant l'événement en relayant en direct le 70^{ème} anniversaire (ex: stories, Réels, instagram video, etc) ;
- Après l'événement pour conserver le lien créé avec la communauté lors du 70^{ème} anniversaire.

• La page Wikipédia

Une page Wikipédia a été créée au nom de l'ATIBT (écrire le nom complet de l'Association) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_techinique_internationale_des_bois_tropicaux
Cette page met l'accent sur la promotion et le suivi des politiques de développement durable. La création d'une page Fair&Precious a été tentée, mais s'agissant du nom d'une marque, cela ne s'est pas avéré possible, pour l'instant.



• La proposition de réalisation de films et reportages photos

Fair&Precious a pour objectif de promouvoir, auprès de l'ensemble des parties prenantes concernées (gestionnaires forestiers, importateurs, distributeurs, fabricants, prescripteurs, bailleurs, États, ONG, médias, opinion publique...), le bénéfice de la gestion durable des forêts et l'achat de bois certifiés FSC et PEFC-PAFC.

L'ATIBT avait coproduit, en 2015, avec le FFEM le film « Comment préserver les forêts tropicales ? » réalisé par Imagéo.

Dans le cadre de Fair&Precious, 8 clips ont été réalisés en 2018 avec des banques d'images.

La montée en puissance du programme marketing au travers des outils numériques (site web et réseaux sociaux) et des relations presse, mais aussi les nombreuses sollicitations des partenaires de Fair&Precious, rendent nécessaire la production de nouveaux contenus, d'une part en provenance directe de nos concessions certifiées, d'autre part au travers de témoignages d'utilisateurs ou d'acheteurs de bois certifiés.

4 films seront réalisés sur les thématiques suivantes :

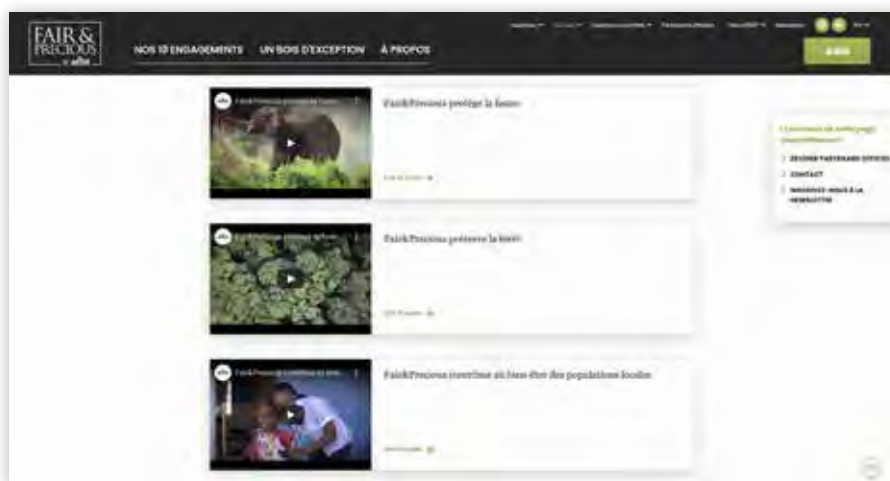
- Film sur la durabilité de l'exploitation (plans d'aménagement forestiers, prélèvements et sections, taux de reconstitution, diversification des essences...) ;
- Film sur les populations riveraines (actions en matière de santé et d'éducation, initiatives en matière de développement économique...) ;
- Film sur les services écosystémiques (préservation de la faune, de la flore, lutte contre les activités illégales, création de revenus additionnels...) ;
- Film sur l'approche filière avec la consommation en Europe (architectes, fabricants, acheteurs publics...).

Les 3 premiers seront tournés en Afrique (dans les concessions certifiées) avec la réalisation concomitante de reportages photos pour compléter la médiathèque de Fair&Precious (environ 1 000 clichés) et le dernier en Europe, par exemple aux Pays-Bas, en France et en Allemagne.

Leur durée sera d'environ 3 minutes. Ils seront proposés en anglais et en français.

Les images tournées permettront de réaliser des films et des clips de différentes durées pour un usage spécifique par exemple sur les réseaux sociaux.

Ces films seront tournés en mars, avril et mai 2022 pour une présentation au Forum ATIBT, à l'occasion du CIB de Nantes du 31 mai au 3 juin.



- **La conférence IEDES Sorbonne**



Une conférence d'une durée de 3 heures est impartie chaque année sur le secteur forestier d'Afrique Centrale, la gestion durable et la marque Fair&Precious auprès des étudiants en M2 « Développement Agricole et Politiques Économiques » de l'université de la Sorbonne

Les partenaires scientifiques et institutionnels de F&P

- **FSC**



La signature de la convention entre FSC et l'ATIBT représentant Fair&Precious a eu lieu en 2020.

Elle valide le positionnement de Fair&Precious comme marque ombrelle de la gestion durable des forêts, avec l'objectif de promouvoir l'achat de bois certifié issu du bassin du Congo et fixe les règles de collaboration et de communication.

Par ailleurs le programme marketing collabore à la préparation de l'intervention de l'ATIBT de la prochaine AG du FSC.

Le groupe de travail a déposé 4 motions qui sont liées de près ou de loin aux IFL.

- **Motion M10/2020** : respect des GTR, avec l'appui d'Edwige Eyang Effa (ch env sud) et de COPADE - Fondation Madera Justa (ch soc nord) ;
- **Motion M19/2020** : respect de la légalité, avec l'appui de Papy Claude Bolaluembe (ch env sud) et de Léon Mebiame (ch soc sud) ;
- **Motion M21/2020** : définition des IFL, avec l'appui de Luciana Papp (ch env sud) et de Norbert Gami (ch soc sud) ;
- **Motion M23/2020** : approche paysage, avec l'appui de Marie Trujillo (ch env sud) et de Norbert Gami (ch soc sud).

L'ATIBT a également apporté son soutien à une motion sur le Français (M01/2020)

Le travail sur la préparation de l'AG, en vue d'aboutir à un consensus, doit se poursuivre.

Par ailleurs, l'ATIBT a été invitée par le FSC à faire partie du groupe de travail « Focus Forest ».

Dans le but de poursuivre ce travail, une demande d'appui spécifique a été faite au PPECF, dans le cadre du projet « Focus Forests ».



• PEFC-PAFC

La signature de la convention avec PEFC-PAFC a eu lieu en 2019.

Au-delà de cette collaboration avec la marque Fair&Precious PEFC-PAFC a souhaité développer une mutualisation des actions de communication avec Fair&Precious, dans le respect des règles de traitement impartial des deux dispositifs de certification forestière.

Depuis plus d'une décennie, l'ATIBT et le PEFC Council unissent leurs forces pour promouvoir la certification de la gestion durable des forêts en tant qu'outil pour améliorer les pratiques forestières et protéger cet écosystème forestier riche et délicat. Les deux organisations sont devenues membres l'une de l'autre en 2012. Elles ont travaillé ensemble sur le développement et la promotion de bois tropicaux certifiés. Depuis, l'ATIBT est fortement impliquée dans le développement de la certification PEFC / PAFC dans le Bassin du Congo. En 2011, l'ATIBT a soutenu la révision du système de certification PAFC Gabon menant à son approbation par le Conseil PEFC en 2014. Depuis 2018, l'ATIBT est l'organe de normalisation du schéma régional PAFC Bassin du Congo.

En 2019, PEFC Council et l'ATIBT ont signé un accord de partenariat pour officialiser leur collaboration dans l'initiative Fair&Precious. Le partenariat formalisé fin 2020 s'appuie sur cet accord de partenariat pour spécifier les activités de collaboration qui répondent à leurs objectifs communs, et y apporter un cofinancement de la part du PEFC International.

L'initiative Fair&Precious vise à promouvoir la gestion durable des forêts dans les forêts tropicales. Au regard de cet objectif, il existe un besoin constant de création et de diffusion de contenu multimédia de communication. Avoir plus de contenu de communication et utiliser divers moyens de communication augmentera la visibilité du bois tropical et la gestion durable des forêts. Grâce à leur réseau, ATIBT / Fair&Precious et PEFC / PAFC pourront le diffuser à un large public, atteignant des organisations dans le bassin du Congo ainsi que dans d'autres régions du monde.

Le contenu de cette collaboration a porté, en 2021, sur les points suivants :

- Mise à disposition d'images vidéo à l'occasion du tournage de films par la société Imagéo au second semestre 2021 (tournage au premier semestre 2022) ;
- Sollicitation du réseau de correspondants Fair&Precious constitué dans les concessions forestières certifiées du bassin du Congo (sous réserve du cofinancement PEC ;
- Accès à la photothèque (pour les images libres de droit) ;
- Réalisation d'un communiqué de presse PEFC/PAFC, publications sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Instagram) ;
- Utilisation des clips F&P sur la chaîne YouTube de PEFC/PAFC ;
- Réalisation de fiches pratiques PDF : Pourquoi la gestion durable des forêts ? Quelles sont les solutions apportées par PEFC/PAFC ? Comment travailler avec PEFC/PAFC ?
- Collaborations à partir du travail réalisé sur les 10 engagements Fair&Precious par Gembloux : Engagement F&P / Argument scientifique / Indicateurs PEFC/PAFC correspondant ;
- Recommandation sur la charte graphique PEFC/PAFC à partir des éléments transmis,
- Organisation d'un webinaire de présentation de PEFC-PAFC en mars 2021 :
 - ATIBT Fair&Precious : l'enjeu de la certification ;
 - Présentation PEFC-PAFC ;
 - Témoignage Precious Wood.

• Probos STTC

En juillet 2018, IDH a octroyé à Probos un financement pour mener diverses activités de relations publiques et de communication dans le cadre de la Coalition européenne des bois tropicaux durables (STTC). Le programme de communication de l'ATIBT «Fair&Precious» poursuit des objectifs similaires à ceux de STTC. IDH, ATIBT et Probos ont donc établi une collaboration pour assurer la coordination et mutualiser leurs efforts. Les activités conjointes entre Fair&Precious et Probos ont débuté en mai 2019 et se sont poursuivies en 2020.

Les activités suivantes ont été réalisées en 2021 :

- Contribuer à la mise à jour du site internet Fair&Precious ;
- Publication d'un bulletin d'information conjoint (6 newsletters F&P STTC en 2021) ;
- Participation de l'ATIBT au comité technique de STTC ;

- Participation de Probos au Think Tank et aux réunions de la commission marketing de l'ATIBT ;
- Appui aux agences de médias sociaux ATIBT / Fair&Precious Open2Europe et Open2Digital.

L'ATIBT et ses membres ont contribué à l'étude de 2020 et à l'étude 2021 « Comprendre le marché des produits de seconde transformation en bois tropical grâce aux données ».

Par ailleurs, l'interaction avec Probos a mené au projet Thémis, lequel a pour but d'obtenir des indicateurs clef permettant aux entreprises importatrices de bois en Europe de démontrer leur engagement dans une politique d'achats responsables. Ces indicateurs seront reliés à terme aux chartes de bonnes pratiques des fédérations européennes d'importateurs de bois.



• La FAO et l'initiative SW4SW

L'initiative Fair&Precious a rejoint, en 2021, les différentes organisations qui constituent peu à peu l'initiative « Du Bois Durable pour un Monde Durable » ou « Sustainable Wood For a Sustainable World » de la FAO. Cette initiative prend en compte le fait que les produits bois peuvent jouer un rôle majeur dans les stratégies de transition

vers des économies à faibles émissions de carbone, grâce aux progrès techniques et méthodologiques permettant un meilleur suivi de leur cycle de vie. Parallèlement, l'impact de la gestion durable des forêts sur l'amélioration des conditions de vie, et sur la réduction de l'empreinte carbone sont pris en considération.



**Food and Agriculture
Organization of the
United Nations**

• La Fondation Elyx

Il a été demandé par la commission marketing de l'ATIBT finance, à hauteur de 30 000 euros, la Fondation ELYX sur son programme 10TOGO.

Ce dernier est le programme grand public de la Fondation, où lors de chaque sommet international, la Fondation décrypte les enjeux, les lie à l'Agenda 2030, promeut ces contenus et les intègre dans les programmes et ressources de l'ONU, l'UNESCO et de l'Éducation nationale.

L'ATIBT est ainsi devenu partenaire sur le chapitre biodiversité, dévoilé lors de l'IUCN, qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre.

Sur l'année contractuelle, la Fondation ELYX continuera d'aider l'ATIBT à s'insérer dans des prises de parole publiques pour porter ses messages ou l'associera indirectement à des événements, où la Fondation participera tel que la COP26, la Biennale de l'ADEME, le World Water Forum...



• Les membres de ETTF

L'ATIBT, en tant que membre de ETTF, échange régulièrement avec les autres fédérations d'importateurs de bois d'Europe, lesquelles sont par ailleurs également membres de l'ATIBT. Les questions sur lesquelles portent ces échanges sont essentiellement le RBUE, mais aussi la

lutte contre l'illégalité.

La question de la réglementation de la profession de metteur en marché a également fait l'objet de discussions avec ETTF, ce sujet n'ayant pas (encore) été validé par cette organisation.

• Le Commerce du Bois - LCB

On peut souligner que parmi les associations européennes d'importateurs, la proximité avec LCB est évidente, et de nombreuses synergies existent entre ATIBT et LCB.

Par ailleurs, LCB est certainement l'association qui partage le plus activement les valeurs de la marque Fair&Precious auprès de ses propres membres.

La collaboration avec le Commerce du

Bois s'est poursuivie en 2021 sur la base de la convention de partenariat :

- Mise en ligne hebdomadaire de la newsletter de l'ATIBT et appui pour la mise jour du site Web de l'ATIBT
- Coordination des projets marketing de l'ATIBT
- Appui technique pour la promotion de l'usage du bois tropical certifié



• Le Malaysian Timber Council - MTC

L'ATIBT et le Malaysian Timber Council (MTC) ont eu plusieurs rencontres en 2021 sur leurs enjeux communs pour le développement d'une filière bois tropical responsable et pour une communication efficace sur le matériau bois tropical issu de sources durables.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, la société SOLIDEO chargée des ouvrages du village olympique en a banni le bois tropical, et le MTC a souhaité joindre sa voix à celle de l'ATIBT et de LCB, pour exprimer à l'attention de SOLIDEO sa préoccupation.

• Dynafac

Source collectif Dynafac

Le programme Fair&Precious s'associe aux travaux dans le cadre de Dynafac pour une **amélioration de la durabilité des plans d'aménagement forestiers en Afrique centrale**.

Les forêts denses humides d'Afrique centrale s'étendent sur 169 millions d'hectares (FRMi, 2018). Environ 31 % de ces forêts sont dédiées à la production de bois d'œuvre, dans le cadre de concessions délivrées par les États à des compagnies privées qui doivent les aménager. Aujourd'hui, environ 60 % de ces forêts, soit environ 30 millions d'hectares, sont sous un statut de concessions aménagées (FRA, 2015, FRMi, 2018).

Depuis le début des années 2000 l'aménagement forestier, dans les pays concernés par le projet DynAfFor, vise la durabilité : c'est-à-dire qu'il doit garantir, selon l'Organisation internationale des bois tropicaux, « la fourniture continue des produits et services recherchés, sans réduction inutile des qualités intrinsèques ni de la productivité future de la forêt, et sans effet indésirable inutile sur l'environnement physique et social ». Toutes les fonctions des forêts doivent être préservées : écologiques, économiques et socio-culturelles. Toutefois, le maintien de ces différentes fonctions n'est que rarement envisagé sur le long terme. En effet, la plupart des concessions sont octroyées aux compagnies forestières pour des périodes limitées, correspondant souvent à une rotation (c'est-à-dire le temps écoulé entre deux passages successifs sur la même assiette de coupe), le plus souvent 20 à 30 ans en Afrique centrale. Au-delà de cette période, les sociétés privées n'ont aucune garantie de pouvoir exploiter les mêmes superficies. En conséquence, les décisions d'aménagement sont prises sur le court

terme en respectant des textes législatifs trop peu contraignants sur la reconstitution⁴ de la ressource (Tableau 1). En effet, s'il est compréhensible qu'une forêt exploitée pour la première fois ne puisse reconstituer 100 % de l'effectif ou du volume prélevés à l'issue de la première rotation, car ceux-ci se sont accumulés pendant des centaines d'années, n'autoriser qu'une reconstitution partielle de cet effectif ou de ce volume au-delà de la première rotation augmente le risque que l'aménagement ne soit pas durable.

Aujourd'hui, de nombreuses concessions forestières parviennent à la fin de la première rotation et les compagnies détentrices ou candidates à une reprise doivent réfléchir à la rédaction de leur nouveau plan d'aménagement. La nécessité de reconstituer les ressources sur le long terme est un enjeu majeur : une forêt dont la production de bois est menacée parce qu'insuffisamment rentable risque d'être abandonnée par la compagnie qui l'exploite et transformée en zone agricole, faisant alors disparaître l'essentiel des fonctions remplies

1. **Adapter l'aménagement aux 10 grands types forestiers présents en Afrique centrale**
2. **Uniformiser les durées de rotation à 30 ans**
3. **Reconstituer les stocks à 100% pour le groupe des espèces commerciales et au minimum à 50% pour chacune de ces espèces, en tenant compte des prélèvements**
4. **Réviser et uniformiser les diamètres minima d'exploitabilité à l'échelle régionale**
5. **Installer des dispositifs de suivi de la dynamique forestière dans toutes les grandes concessions**

POUR UNE AMÉLIORATION DE LA DURABILITÉ DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS EN AFRIQUE CENTRALE

Recommandations pour les décideurs politiques

La gestion forestière doit aujourd'hui, plus que jamais, répondre à différentes exigences : préserver la biodiversité, répondre aux besoins des populations humaines, rencontrer les objectifs fixés par les États et assurer la rentabilité des acteurs de la filière.

Le plan d'aménagement est l'outil permettant de trouver le meilleur équilibre entre ces objectifs. Aujourd'hui, en Afrique centrale, la plupart des plans d'aménagement entre en phase de révision, ce qui offre l'occasion de repenser et de renforcer la durabilité de l'aménagement forestier.

I VERS UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT

L'exploitation forestière dans les pays de la COMI-FAC¹ est encadrée par un système législatif, au cœur duquel se situe le plan d'aménagement. Si l'intention d'assurer la durabilité de l'exploitation est réelle, les limites de ce système sont devenues évidentes au fur et à mesure de l'accumulation des résultats de la recherche forestière.

Afin d'améliorer la durabilité de l'aménagement, la mutualisation des résultats des recherches menées sur les forêts de la région peut fournir une aide précieuse à la décision. Ce constat est à l'origine du collectif DYNAFAC². Récemment, ce collectif a synthétisé dans un rapport technique des recommandations fortes en vue de pérenniser les ressources ligneuses exploitées dans les forêts de production d'Afrique centrale. Celles-ci sont issues de quarante années de collecte et d'analyse de données scientifiques sur la dynamique forestière.

La présente note synthétise ces recommandations. Elle est prioritairement, mais pas exclusivement, destinée aux décideurs politiques et aux administrations forestières.



1. Communauté des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)

2. Le collectif DYNAFAC regroupe des institutions de recherche, des universités, des entreprises forestières et des ONG forestières autour de la thématique « Dynamique des forêts d'Afrique centrale » (DYNAFAC). Site web : <http://www.dynafac.org/>

A photograph of a wooden bridge with railings, leading through a dense forest. The bridge is made of dark wood and has a railing with vertical posts and horizontal rails. The path leads into the distance, surrounded by tall trees and green foliage. The lighting is warm, suggesting a sunny day.

3

LE MARKETING DE MARCHÉ

LE MARKETING — DE MARCHÉ

CONTEXTE

La cellule de gestion du PPECF, l'ATIBT et les gestionnaires forestiers considèrent que le volet image du programme marketing Fair&Precious a permis d'installer progressivement une image positive du modèle de la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

Il s'agit évidemment de poursuivre et d'amplifier ce résultat, en multipliant les prises de parole, les publications et les collaborations afin de continuer à informer les acheteurs, les médias, les ONG, les institutionnels et d'une manière générale l'opinion publique de la réalité des engagements de la profession d'exploitant forestier et de la nécessité de continuer à la soutenir.

Cependant, sans se substituer aux actions commerciales de chacune des entreprises Fair&Precious, il semble souhaitable de mener une réflexion, puis une action collective, sur l'évolution des marchés des bois tropicaux certifiés à moyen et long terme.

Indépendamment des cycles et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'équilibre entre offre et demande, chacun s'accorde à considérer qu'en dehors des périodes très conjoncturelles, les prix de vente des bois certifiés « gestion durable des forêts » ne sont pas suffisamment valorisés. Cette faiblesse fragilise la rentabilité du modèle « concession certifiée » au regard des coûts spécifiques inhérents à la certification, et n'encourage pas suffisamment

de nouveaux opérateurs à s'engager vers la certification, à moins d'y être plus ou moins contraints par de nouvelles réglementations qui se mettent progressivement en place, en Afrique centrale.

Toutefois cette situation peut aussi s'expliquer par la configuration du marché qui enferme les producteurs et les intervenants en aval dans un statu quo, sans être en mesure de se projeter sur les opportunités sur de nouveaux débouchés liés à la performance environnementale et technique du bois et au repositionnement inévitable des bois tropicaux sur des usages de plus en plus qualitatifs.



STRATÉGIE, OBJECTIFS CIBLES

Les gestionnaires forestiers ont été sollicités sur l'opportunité de mener une étude prospective répondant aux questions clés suivantes :

- Quel est l'état réel de l'offre et de la demande en bois tropical certifié (hors rebond COVID-19) ?
- Comment se négocie le premium (bois certifié gestion durable des forêts FSC et/ou PEFC-PAFC) ?
- Existe-t-il encore une production certifiée qui ne soit pas vendue sous son label (déclassement volontaire des producteurs) ?
- Quels sont les débouchés actuels des entreprises Fair&Precious par gamme de produits et segments de clientèle ?
- Quelles sont les perspectives à moyen et long terme ?
- Quels seront les marchés de demain ?
- Comment mieux valoriser les connexes et améliorer le taux de transformation ?
- Comment mieux valoriser les LKTS ?
- Comment optimiser les circuits de distribution en Europe, pour diminuer le coût logistique ?
- Peut-on réduire le nombre d'intermédiaires pour garantir un meilleur revenu aux producteurs ?
- Les entreprises Fair&Precious seraient-elles prêtes à entrer pour partie, dans une « coopération » pour gagner de nouveaux marchés ?
- Comment accroître les marges sans augmenter les volumes, au moyen d'un positionnement assumé sur le haut de gamme, voire le luxe ?



À ce stade la Commission Marketing n'a pas validé le lancement de cette étude. Toutefois l'équipe-projet du Programme Fair&Precious reste en veille sur l'évolution des marchés et poursuit ses collaborations avec les acteurs techniques et commerciaux de la filière.

PARTENAIRES TECHNIQUES

• Le Cirad

La coopération avec le Cirad est ancienne, mais en 2021, celle-ci s'est vue renforcée au travers d'un accord pour formaliser une participation active du Cirad aux activités techniques de l'ATIBT.

L'objet de ce contrat est de définir un cadre de collaboration afin de renforcer la coordination des actions et rationaliser les interventions de l'ATIBT dans ses acti-

vités techniques, souvent en lien direct ou indirect avec le programme, notamment :

- Au niveau des essences de bois tropical
- Au niveau des notes techniques

Un document de travail a été rédigé par Éric Penot (CIRAD) et relu par Jean Gérard (CIRAD) sur les principaux bois utilisés en lutherie pour la fabrication de guitares.



• Le CNDB

Le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois www.cndb.org) a pour objectif la promotion du bois en communiquant sur ses atouts et ses différents usages. Il interagit avec les acteurs du secteur de la construction, de la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'ouvrage ; le secteur de la construction est donc sa cible, au travers de formations et de travaux de communication « sur mesure ». L'expérience du CNDB dans le bois tropical est bonne, et l'intérêt de ses responsables à appuyer notre filière est fort.

Il a une relation étroite avec les MO et les MOE.

À la suite de l'intervention de sa directrice, lors du 4ème Think Tank de l'ATIBT, il a été décidé que l'association demanderait son adhésion au CNDB.

Après l'inscription de l'ATIBT au CNDB fin 2021, les interactions avec cet organisme de promotion du bois dans la construction ont débuté, avec notamment des contacts sur certains chantiers parisiens (Pont des Arts).



- **Centrum Hout**

Centrum Hout est une association de droit néerlandais. Son but consiste, entre autres, à renforcer les pratiques d'approvisionnement responsables, la collecte de données, la production et la fourniture de données environnementales (EPD) crédibles et indépendantes du bois et des

produits du bois issus de bois tropicaux et ainsi renforcer leur position sur le marché. La position de Centrum Hout sur les questions d'analyses de cycle de vie est déjà assez ancienne, et l'ATIBT a souhaité coopérer avec cet organisme pour une conduite conjointe du projet Dryades.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021

- **Les fiches techniques**

3 nouvelles fiches ont été rédigées en 2021 (les numéros 12, 13 et 14).

1-LE-BOIS-DE-REACTION

2-COLORATIONS-ANORMALES-DU-BOIS

3-DEFORMATIONS-RETRAITS-ET-FENTES

4-DURABILITE-ET-CLASSE-D-EMPLOIS

5-HUMIDITE-DU-BOIS

6-LES-NIVEAUX-DE-TRANSFORMATION-DU-BOIS

7-LES-NOMS-DES-BOIS

8-LE-MULOTAGE-DES-BOIS

9-LE-SECHAGE

10-LES-TRAITEMENTS-DES-BOIS

11-LE-TUILAGE-DES-LAMES

12-COLLAGE-DES-BOIS-TROPICAUX

13-QUALITE-DES-ESSENCES-1

14-LES-BOIS-POUR-OUVRAGE-HYDRAULIQUE

• La valorisation des essences

Une palette de 60 essences de bois tropical est désormais présentée sur le site de Fair&Precious.

Le site web de Fair&Precious s'est enrichi, tout au long de l'année, de nouveaux contenus sur l'extraordinaire variété des bois africains.

Ce travail s'inscrit dans un double objectif : améliorer la visibilité des sites internet de Fair&Precious et de l'ATIBT, et promouvoir les bois du bassin du Congo certifiés FSC et PEFC-PAFC. Soixante essences sont présentées sur le site de Fair&Precious afin de faire connaître, notamment au grand public, les caractéristiques et qualités des bois tropicaux.

Chaque essence dispose d'une page spécifique, qui présente l'arbre, sa répartition géographique, et surtout les utilisations du bois et ses caractéristiques en termes de durabilité naturelle, de résistance, etc. Des liens renvoient vers les fiches Tropix élaborées par le CIRAD, ainsi que vers le site mytropicaltimber.org. L'idée de ces pages essences est d'offrir un contenu vulgarisé et accessible au plus grand nombre, tout en renvoyant vers des sources plus scientifiques et techniques. En plus des fiches Tropix, l'ouvrage Les arbres utiles du Gabon, l'Atlas des Bois Tropicaux, ainsi que NumBA, la bibliothèque en ligne du CIRAD, constituent les principales sources de ces « fiches essences ».

FAIR & PRECIOUS
by ATIBT

NOS 10 ENGAGEMENTS UN BOIS D'EXCEPTION À PROPOS

AGIR

BOIS TROPICAL AZOBÉ

L'essence de bois exotique Azobé est très résistante, le bois tropical azobé ne nécessite pas de traitement de préservation. L'azobé est un bois rouge foncé à brun violacé, l'azobé est surtout utilisé pour des constructions lourdes en milieu exposé : ouvrages portuaires, constructions hydrauliques, traverses de chemins de fer, fonds de wagons, constructions rurales, ponts, éléments de maisons à ossature bois, fabrication de parquets et d'escaliers résistants à l'usure et aux acides pour des applications industrielles.

Le contenu de cette page vous intéresse ?

CONTACT
INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
DEVENIR PARTENAIRE OFFICIEL

Aire de répartition

Écologie

Biologie

Système et environnement

Préférences, perceptions

• La diversification des essences / LKTS

Le travail de mise en valeur des essences moins connues passe par :

- La connaissance de la ressource, au travers de l'analyse des plans d'aménagement existants ;
- La connaissance des essences, au travers des tests mécaniques, de durabilité, de dureté, etc... qui sont synthétisés sur les fiches Tropix du Cirad, par exemple ;
- L'avis des industriels de la transformation, qui doivent connaître avant tout les processus de séchage ainsi que l'usinabilité des différentes essences ;
- L'avis des metteurs en marché, qui doivent connaître les contraintes des distributeurs, ainsi que les exigences des clients finaux.

Les sociétés F&P progressent peu à peu dans ce domaine, chacune en fonction des spécificités de ses forêts et de ses marchés.

On constate que les essences moins connues doivent être proposées en matériaux transformés pour convaincre les acheteurs.

Il convient de s'intéresser beaucoup plus aux caractéristiques techniques qu'aux noms des essences.

On observe qu'il y a divers points de vue sur le sujet des LKTS (Lesser-Known Timber Species) :

- **Celui de FSC** : diversifier pour réduire la pression sur les essences connues,
- **Celui des entreprises** : adapter l'outil de production et prendre des risques industriels et commerciaux.
- **Celui des Etats**, qui souhaitent intensifier l'exploitation au travers des essences moins connues

La question se posera, dans l'avenir, pour savoir s'il est préférable de vendre des LKTS ou, au contraire, de les laisser dans les forêts pour vendre des crédits « carbone ».

La meilleure approche consiste selon les membres de la commission marketing à laisser l'initiative aux entreprises de proposer d'étudier, avec l'appui du PPECF, 1, 2 ou 3 essences, avec pour objectif de reproduire le schéma du Gombé.



• La Due diligence (la plateforme Thémis)

Le projet Thémis est piloté par l'institut néerlandais PROBOS et financé par le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) et la fondation « IDH the sustainable trade initiative ». Il consiste à développer un outil de collecte de données sur les achats de bois des entreprises membres des fédérations européennes. Ce nouvel outil prend la forme d'un portail en ligne, sur lequel les entreprises sont invitées à renseigner leurs données une fois par an.

Dates clefs du projet :

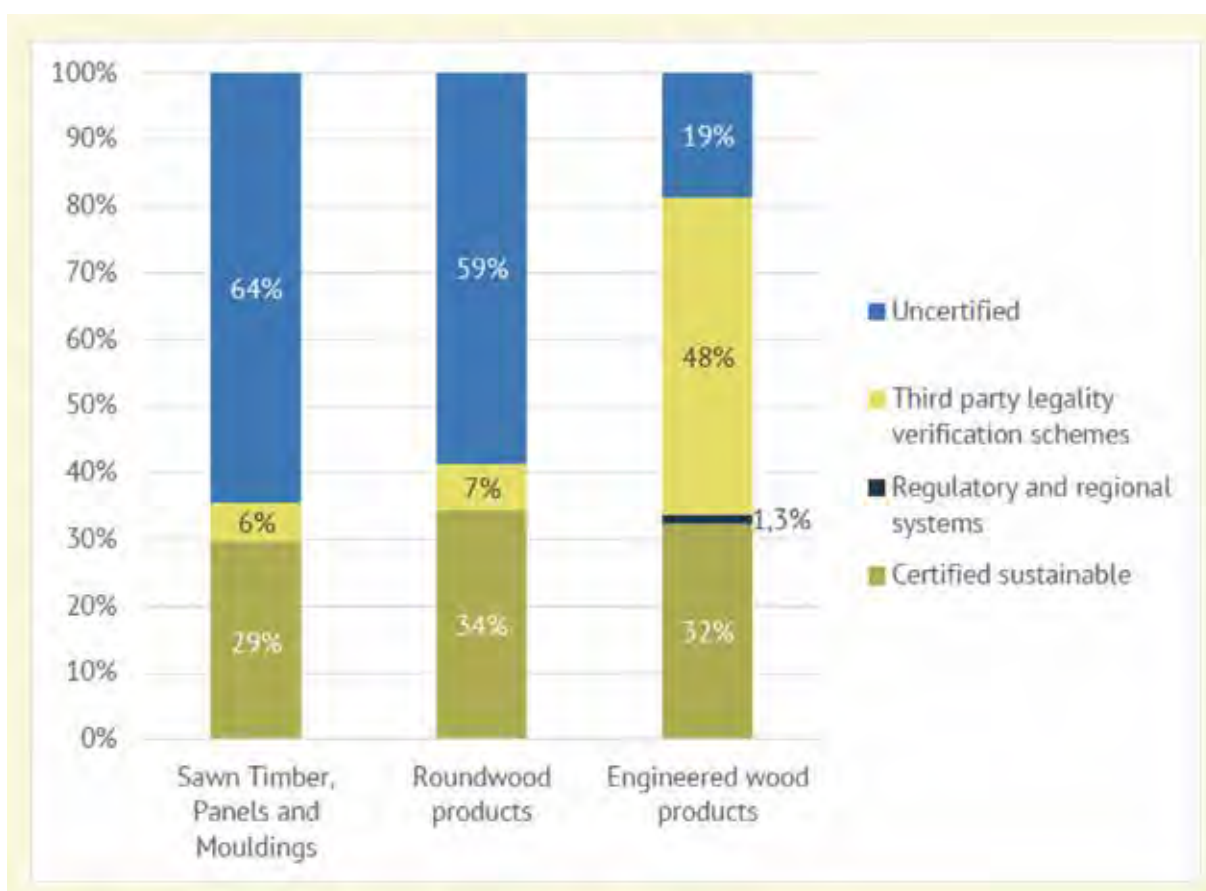
- **Janvier – Mars 2021** : Développement du portail en lien avec les organisations participantes au projet (l'ATIBT, LCB et Fedustria) ;
- **15 mars 2021** : atelier de prise en main du portail avec les membres testeurs du portail. Quatre entreprises membres de l'ATIBT ont été sollicitées pour cette phase de test : Peltier Bois, Interholco, Regalis et SCBT. D'autres membres de l'ATIBT ont pu participer pour le compte de LCB ou de Fedustria ;
- **15 mars – 1^{er} avril 2021** : phase de test du portail : les membres testeurs ont été appelés à renseigner leurs données sur l'année de référence 2020 ;
- **1^{er} avril – 8 avril 2021** : traduction en français du portail ;
- **8 avril 2021** : mise en ligne officielle du portail en anglais et en français et lancement de la collecte de données auprès des membres importateurs de l'ATIBT. Nous avons, suite à des retours d'entreprises, enrichi le portail de nouvelles fonctionnalités, qui ont nécessité un allongement du budget ;

- **15 juillet 2021** : clôture de la collecte de données ;
- **Août 2021** : analyse des résultats de la collecte par Probos ;
- **Septembre 2021** : envoi du rapport rédigé par Probos sur les résultats de cette première collecte aux organisations participantes ;
- **27 et 29 septembre 2021** : organisation par Probos, l'ATIBT et LCB d'un atelier pour présenter aux membres les résultats de cette première collecte de données et réfléchir au calcul du score qui sera attribué aux entreprises ;
- **18 novembre 2021** : réunion ATIBT/LCB/Probos à Utrecht pour réfléchir à un accord de coopération et identifier les actions de suivi du projet ;
- **Janvier 2022** : lancement de la collecte de données sur l'année de référence 2021 auprès des entreprises membres de l'ATIBT achetant du bois (et plus seulement auprès des importateurs).

Les objectifs de la phase 2 projet Thémis :

- Augmenter le nombre d'utilisateurs du portail
- Ajouter à l'enquête un volet « Producteurs »
- Ajouter des fonctionnalités au tableau de bord des utilisateurs
- Inclure dans le tableau de bord l'impact carbone des entreprises
- Inclure également l'impact positif sur les forêts

La commission marketing a suggéré l'étude de la possibilité d'adapter l'outil pour une utilisation sous forme d'application.



• L'analyse des cycles de vie (Dryades)

La réglementation environnementale (RE) 2020, qui entrera en vigueur en 2022, prévoit d'utiliser les données des fiches de déclarations environnementales et sanitaire (FDES) pour calculer l'impact environnemental des nouveaux bâtiments pendant tout leur cycle de vie. De même, à l'échelle européenne, dans le cadre du renforcement du Règlement des Produits de Construction (RPC), la Commission



Européenne a rédigé un projet d'acte délégué pour rendre obligatoires les déclarations environnementales dans le cadre du marquage CE des produits de construction.

Face à ces réglementations qui se profilent, l'ATIBT et ses partenaires (LCB, Fedustria, etc) ont mis œuvre le projet « Dryades » avec le soutien du PPECF. Son objectif est de rendre accessibles (il est utile de rappeler ici que par défaut, les matériaux sans FDES, se verront appliquer les valeurs les plus pénalisantes des matériaux entrant dans la construction), les produits bois tropicaux dans le secteur de la construction en fournissant pour une gamme de produits certifiés dans le bassin du Congo, des Analyses Cycle de Vie (ACV) des pré-produits, des Déclarations environnementales Produits (DEP ou EPD en anglais) et Fiches de Déclaration Environnementale Produits (FDES).

- Pré-produits en bois du Bassin Congo concernés par les ACV collectives : grumes, sciages non séchés avec des sous-familles selon les sections, sciages séchés, bois hydrauliques et traverses, profilés (lames de terrasse, lambourdes, lambris, moulures), carrelats lamellés collés, placages, contre-plaqués
- Produits de construction en bois du Bassin du Congo concernés par les FDES et DEP collectives : revêtements extérieurs (placages, bardages lames, bardages contre-plaqués), revêtements intérieurs (planchers massifs et plinthes).

Ce projet bénéficie de l'appui du bureau d'étude ESTEANA. Une FAQ a été rédigée et encore complétée pour une meilleure compréhension du projet DRYADES.

À la suite nombreux allers-retours entre les entreprises et le bureau d'étude ESTEANA, la collecte de données des inventaires de cycle de vie (ICV) s'est clôturée fin juin. Une réunion intermédiaire de suivi du projet DRYADES a eu lieu le 21 juillet 2021. Les enjeux principaux de cette réunion étaient de redessiner plus finement les fron-

tières du projet et de clarifier la distinction entre ICV et EPD. Grâce à cette réunion le périmètre géographique a été affiné, les pays cibles du projet sont : la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Angleterre. Il a aussi été décidé de proposer à Centrum Hout (Pays-Bas) de faire partie du projet DRYADES selon une approche GAGNANT/GAGNANT. Si Centrum Hout participe au projet DRYADES, alors ils pourront utiliser les données (labélisées DRYADES) en contrepartie de quoi centrum Hout cofinancera l'enregistrement sur l'éco plateforme aux Pays-Bas et communiquera sur le projet DRYADES. (Cf relevé de décision et support de présentation en pièce jointe)

En novembre 2021, les résultats ont été présentés au comité de pilotage et la collecte FDES a débuté auprès des importateurs français.

Les prochaines étapes du projet Dryades :

- **Janvier 2022** : validation des ICV avec les entreprises ;
- **Février 2022** : vérification tierce partie des ICV ;
- **Février 2022** : ouverture collecte données FDES ;
- **Juin 2022** : premiers résultats FDES ;
- **Octobre 2022** : publication sur la base officielle INIES et Ecoplateform pour les autres pays de l'UE.

Cette démarche a constitué un argument de premier plan dans les échanges avec SOLIDÉO.





4

LE MARKETING D'INFLUENCE

CONTEXTE

Lors de la 3^{ème} édition du Think Tank « Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ? » en novembre 2020, l'opportunité de lancer une démarche d'influence pour relayer les messages de Fair&Precious sur les bénéfices de la gestion durable des forêts et le l'achat de bois certifiés, a été présentée. Elle a pour objectif de participer aux grandes

rencontres sur la thématique de la forêt tropicale, de répondre aux attaques ou interdictions dont pourrait faire l'objet la filière et de cibler les personnalités reconnues et influentes des médias, du développement durable, de l'architecture et autres décideurs du secteur d'activité. La Commission Marketing de décembre 2020 a validé cette orientation.

STRATÉGIE, OBJECTIFS CIBLES

La démarche d'influence dans l'environnement institutionnel s'appuie sur les nombreux partenaires et réseaux dont bénéficie l'ATIBT, organisation créée en 1952 à l'initiative de la FAO et qui collabore régulièrement avec l'Europe, les États africains et européens, les acteurs de la gestion durable des forêts, les ONG, les syndicats professionnels, les centres de recherche...

Le travail mené auprès des médias permet d'identifier des influenceurs dans les médias.

L'opportunité de s'appuyer sur un prestataire spécialisé a été expérimentée avec la fondation Elyx à l'occasion de l'UICN Union internationale pour la conservation de la nature) à Marseille du 3 au 11 septembre.

Le positionnement de Fair&Precious, dont les engagements sont en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, l'expérience acquise dans les relations presse, l'absence d'attaque significative contre le programme et les entreprises ont permis d'acquérir une confiance et une méthode pour multiplier les interventions dans ce domaine.

LA CONCERTATION AU SEIN DE LA FILIÈRE EN LIEN AVEC LE PROGRAMME MARKETING

• La Commission Marketing

La Commission Marketing fait partie des instruments de pilotage importants du programme Fair&Precious.

Cette commission s'est réunie 2 fois en 2021, le 21 avril et le 21 septembre.

• La Commission Bois-Normalisation

Les objectifs de cette commission sont divers :

- Développer des produits industriels, tout en rappelant le rôle joué par les bois tropicaux, qui sont souvent en concurrence avec d'autres matériaux tels que l'aluminium et le PVC ;
- Établir des stratégies collectives ;
- Entreprendre des actions normatives ;
- Agir à la fois dans les pays consommateurs et producteurs.

Les travaux de la commission se sont principalement concentrés sur la révision des normes françaises en matière de terrasses, qui n'ont pas d'autre équivalent au niveau européen et qui servent souvent de référence pour ce marché (tant en France qu'à l'étranger).

Cette commission s'est réunie 1 fois en 2021, le 27 avril.

Les comptes-rendus figurent en annexes, pages 85 et 92.

• Le Think Tank ATIBT / Fair&Precious



Le Think Tank de l'ATIBT sur le thème « Quel avenir pour les entreprises certifiées dans le bassin du Congo ? » a été créé en 2018, avec le soutien du PPECF (KFW – COMIFAC).

Il a pour objectif d'organiser des échanges autour des solutions permettant de pousser plus en avant la certification « gestion durable des forêts » du bassin du Congo et la visibilité des bois tropicaux certifiés FSC et PEFC-PAFC sur les marchés.

Le 4^{ème} think tank de l'ATIBT s'est déroulé les 15 et 16 novembre 2021, en visioconférence.

- **Session 1 - Améliorer l'image des bois tropicaux certifiés en Europe** : 15 novembre de 10h à 12h30
- **Session 2 - Rendre de la valeur aux forêts, valoriser les services écosystémiques (SE) et la certification** : 15 novembre de 15h à 17h30
- **Session 3 - Explorer les nouveaux marchés des bois tropicaux** : 16 novembre de 14h30 à 16h30
- **Session 4 - Retour de la COP26** : 16 novembre de 16h30 à 17h30

Comme pour les précédentes éditions, Claude Garcia, de l'ETH-Zurich a assuré la modération du think tank.

Cette quatrième rencontre a permis de faire le point sur l'état du secteur du bois tropical, abordant les évolutions et les enjeux clés du marché et des problématiques environnementales. Modérées par Claude Garcia, les discussions de ces deux journées ont permis des échanges riches et ont brassé de nombreux sujets.

Session 1 : Améliorer l'image des bois tropicaux certifiés en Europe

La marque Fair&Precious de l'ATIBT, et plus globalement la commercialisation des bois tropicaux durables, ont été au centre des débats. Bernard Faucon, consultant marketing, a abordé la ques-

tion de l'amélioration de la promotion des bois tropicaux certifiés en Europe, et Hugues Soundat-Boutamba, de l'ambassade du Gabon en France, s'est penché sur le renforcement des communications au niveau institutionnel.

En outre, ont été présentés les avancements du travail entrepris par Gembloux Agro-Bio Tech à l'Université de Liège pour valider les 10 engagements Fair&Precious dont l'objectif est de garantir et promouvoir une exploitation forestière durable, éthique et légale. L'étude s'appuie sur les dernières recherches scientifiques pour démontrer les liens essentiels entre ces engagements et la gestion durable des forêts.

Les premières conclusions du projet Thémis, qui vise à suivre les achats responsables des entreprises européennes du secteur bois, ont également été présentées. L'initiative a été lancée cette année et l'analyse des résultats de la première collecte de données a été achevée pendant l'été.

Alessandra Negri et Eric de Munck, de l'organisme néerlandais Centrum Hout, ont présenté les dernières avancées du projet Dryades, dont l'objectif est de réaliser une analyse du cycle de vie des produits en bois tropicaux et d'élaborer des déclarations environnementales de produits pour ces produits, en particulier pour étayer leur utilisation dans la construction.



Session 2 - Rendre de la valeur aux forêts, valoriser les services écosystémiques (SE) et la certification



Autre sujet majeur abordé : le développement du paiement des services écosystémiques (PSE) dans le secteur du bois tropical, avec un accent particulier sur l'exploration des opportunités sur le marché du carbone. Des experts de Terea et

d'Eticwood sont intervenus, et le fonds d'investissement Moringa, qui cible des projets d'agroforesterie en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, a été présenté.

La situation de la certification dans le Bassin du Congo a été abordée sous différents angles. Germain Yéné, coordinateur projet PAFC Bassin du Congo a annoncé la reconnaissance imminente du schéma PAFC Bassin du Congo et son opérationnalisation. Caroline Duhesme a présenté le projet Focus Forests initié par le FSC pour élaborer un cadre de valeurs et de définitions et une méthode de dialogue à appliquer au niveau d'un paysage (au-delà de l'UFA) pour trouver une solution aux IFL.

Session 3 - Explorer les nouveaux marchés des bois tropicaux



Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) a tout d'abord abordé l'utilisation du bois tropical dans la construction. Le développement du marché des LKTS a

également fait l'objet de discussions. L'ONG FERN a partagé son point de vue sur les impacts potentiels de la proposition de nouveau règlement européen sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation pour les produits de base associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, dont le bois (voir notre article). Il s'agit pour les opérateurs de mettre en place une diligence raisonnée obligatoire. A la différence du RBUE, le nouveau règlement inclura des critères de déforestation en plus des critères de légalité. La Commission a également prévu un système d'évaluation des pays producteurs pour évaluer leur niveau de risque.

Session 4 : point sur la COP26 et présentation du Forum ATIBT 2022

Une discussion a également eu lieu sur les résultats de la COP26 pour le secteur forêt-bois, où a été adoptée une déclaration sur les forêts et l'utilisation des terres, soutenue par un financement de 14 milliards d'euros, avec pour objectif de

mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Bertrand Faucon et Benoît Jobbé-Duval, directeur général de l'ATIBT, ont également informé les délégués du Think Tank des préparatifs du Forum ATIBT 2022, qui se tiendra à Nantes en juin 2022.

- **La Commission Bois Tropicaux de LCB**

La Commission Bois Tropicaux de LCB se réunit régulièrement.

L'ATIBT y participe, avec notamment un focus « marché français » et une information importante sur les problématiques RBUE.

- **Autres rencontres**

- Le GNFT, Groupe National des Forêts Tropicales
- Le CST-Forêt de l'AFD

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021

- **Le renforcement du RBUE**



**LE RÈGLEMENT BOIS
DE L'UNION EUROPÉENNE
(RBUE)**

Une série d'échanges a eu lieu fin décembre et début janvier 2021 avec l'UE, dans le but d'alerter l'UE sur le commerce illégal en Europe et l'application du Règlement Bois de l'Union Européenne dans les échanges commerciaux, considéré comme défaillant.

Un certain nombre de messages ont été transmis, au travers de l'envoi d'un courrier à l'attention de M. Hugo Schal-

ly, Chef d'unité de l'unité ENV.F3, Multilateral Environmental Cooperation, et de Madame Delvaux, qui travaille également dans cette unité. Une rencontre a eu lieu par vidéoconférence avec M. Niels Boelling, également.

Les principaux messages ont été :

- Faire appliquer le RBUE à tous les opérateurs et assurer des contrôles auprès de ceux qui ne sont pas inquiétés
- Refuser les systèmes de diligence raisonnée basés sur des documents peu fiables
- Renforcer et harmoniser les compétences des autorités compétentes
- Réglementer la profession de « premier metteur en marchés ».

A noter la récente publication de l'UE qui vient compléter et renforcer le RBUE : « minimising the risk of deforestation and forest degradation associated with products placed on the EU market

Accompanying the document « Proposal for a REGULATION OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL » (17 novembre 2021)

En avril, l'ATIBT et Preferred By Nature ont proposé cinq sessions d'un webinaire en cinq langues (espagnol, anglais, français, néerlandais et italien) intitulé « Le rôle de la certification forestière dans le cadre du RBUE ». Il s'agissait de formations gratuites sous forme de webinaires sur le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE), et plus particulièrement sur le rôle et l'intérêt de la certification forestière (légale

ou durable) dans un système de diligence raisonnée. Cette formation a été organisée avec le concours des fédérations européennes d'importateurs de bois (TTF au Royaume-Uni, LCB en France, Fedustria en Belgique, VVNH aux Pays-Bas, Fedeconlegno en Italie, AEIM en Espagne), et de partenaires techniques (Probos, Obbois et Conlegno). Environ 400 personnes ont assisté à ces rencontres en ligne.



- **La compréhension de la nouvelle réglementation européenne sur la déforestation et l'importance de la certification GDF**

En novembre 2021, la Commission Européenne a présenté trois nouvelles initiatives réglementaires dans le cadre du Green Deal européen. Parmi ces initiatives, la Commission a ainsi publié un projet de réglementation pour lutter contre la déforestation importée.

A l'instar de la Stratégie Nationale de lutte contre la déforestation importée française (SNDI), le projet de réglementation s'appliquera au bœuf, au cacao, au café, à l'huile de palme, au soja, au bois et aux produits dérivés. Le projet de réglementation sera ensuite débattu et voté dans les instances législatives de l'UE.

Un décryptage de cette proposition a été effectué par la commission certification de l'ATIBT.

Sur base d'une version de projet du document obtenue avant sa publication, l'ATIBT avait transmis à la Commission une note de commentaires et de propositions pour faire évoluer le texte et ses dispositions, pour mieux prendre en compte les spécificités et l'expérience de la filière bois tropical en matière de gestion durable des forêts. Même si un certain nombre de nos remarques ont été prises en compte, il reste cependant des points délicats et des zones d'ombres à éclaircir.

Ainsi, a été produite une ébauche de FAQ pour permettre de prendre connaissance de ce projet de réglementation, et identifier les risques et opportunités qu'il représente pour la filière forêt-bois tropicale, certaines questions restant ouvertes.

Cette FAQ a été basée sur la lecture et compréhension du texte par l'équipe ATIBT, ainsi que les sessions de discussion auxquelles nous avons pu assister organisées par la Commission Européenne (réunion de la plateforme multi-parties prenantes et groupe d'experts).

• La réglementation de la profession de metteur en marché

Avec la disparition du FLEGT, il y a peut-être une opportunité pour relancer le sujet de la réglementation de la profession de metteur en marché en Europe. Le RBUE Règlement Bois Union Européenne deviendrait le socle de la réglementation. On évalue, par exemple, à 10 000 le nombre d'importateurs de bois en France, dont certains sont très occasionnels et très peu au fait de la réglementation et des enjeux.

Cette initiative serait-elle européenne ou par pays avec le risque d'une réglementation à plusieurs vitesses ?

Dans la majorité des cas en Europe, les choses s'améliorent et se passent correctement. Cependant, une réglementation de la profession pourrait améliorer l'image de la filière. La Commission Marketing Fair&Precious est majoritairement favorable à cette initiative et il conviendrait de s'appuyer sur ClientEarth.



- **La mission diplomatique « Bois tropical » à Paris, menée par les Ministres des Forêts du Cameroun et du Congo ainsi que par la COMIFAC**

Tout au long de la semaine du 4 au 8 octobre, l'ATIBT a accompagné une délégation des autorités forestières de ces deux pays membres de la COMIFAC afin de faire valoir les arguments environnementaux et sociaux permettant à la SOLIDEO de revenir sur la décision d'exclure le bois tropical des ouvrages olympiques et dans

le but de promouvoir le bois tropical certifié. Des rencontres ont eu lieu à la Mairie de Paris et au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. La délégation a également participé le 6 octobre à l'initiative de Paris pour les forêts d'Afrique centrale, organisée par la mairie de Paris en partenariat avec le journal Le Monde.



La rencontre à la mairie de Paris

M. Jules Doret Ndongo, Ministre camerounais des Forêts et de la Faune et président de la COMIFAC et Mme. Rosalie Matondo, Ministre de l'Économie forestière de la République du Congo, conjointement avec le secrétaire exécutif de la COMIFAC M. Hervé Maidou, ont multiplié les rencontres.

Accompagnés par le président de l'ATIBT M. Olman Serrano, ils ont ainsi rencontré, le 5 octobre 2021, le cabinet de la Maire de Paris ainsi que le cabinet du Ministère des Affaires Étrangères afin de souligner la valeur des bois tropicaux sur les marchés européens.



SE Rosalie Matondo et M. Olman Serrano

A la mairie de Paris, les deux délégations ont pu évoquer de manière très directe le dossier SOLIDEO (interdiction du bois tropical sur le chantier olympique), qui a motivé principalement cette mobilisation. La Mairie a indiqué ne pas être en mesure de décider de manière unilatérale d'un changement au niveau du cahier de prescriptions d'excellence environnementale mais n'a pas fermé la porte pour qu'une réflexion soit menée au sein du conseil d'administration de la SOLIDEO.

Lors de la mission, la délégation ministérielle et la COMIFAC a également eu une rencontre, le 7 octobre 2021, avec Pierre-Henri Guignard, Envoyé spécial pour l'Alliance pour la préservation des

forêts tropicales et humides au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), ainsi que l'équipe de la direction Climat et Environnement au MEAE. Pour rappel, l'Alliance regroupe à ce jour 32 pays sur 5 continents et est dotée d'une Charte fondatrice rappelant ses principales missions et objectifs en faveur de la préservation des forêts tropicales. L'Alliance et la COMIFAC convergent aux côtés de l'ATIBT vers le même objectif : poursuivre la lutte pour la reconnaissance de ce 2nd poumon vert mondial et les services écosystémiques qu'il fournit à travers la mise en place de diverses solutions pour limiter au mieux les menaces qui se multiplient.



SE Jules Doret Ndongo

Par ailleurs, après avoir pris des engagements en matière de lutte contre la déforestation dans le cadre des déclarations d'Amsterdam et de New York dès 2015, rappelons que la France a publié en novembre 2018 sa Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI). Fruit de la collaboration de cinq ministères, la SNDI a pour but de mettre fin d'ici à 2030 à la déforestation causée par l'importation française de produits forestiers ou agricoles non durables.

En représentant 10% du PIB de la France, les acheteurs publics sont placés au centre du dispositif. En effet, par leurs

choix de limiter la déforestation importée à travers leurs achats, les acheteurs contribuent à l'exemplarité des services publics et incitent les acteurs économiques à se tourner vers des modèles d'approvisionnement plus responsables.

Ces échanges se sont conclus sur un point presse en fin de semaine, qui a permis de résumer les principaux enjeux de cette mission diplomatique et d'une promotion éclairée du bois tropical certifié. Cette discussion finale a débouché sur la rédaction de communiqués de presse qui ont été diffusés dans toute l'Europe, à moins d'un mois de la COP26 à Glasgow.

• La construction des ouvrages à l'occasion des JO Paris 2024



La conférence de Paris a été une des étapes de la mobilisation de l'ATIBT et de ses partenaires contre la décision de la SOLIDÉO d'interdire en totalité, les bois d'origine exotique et boréale, dans la construction des ouvrages olympiques pour les Jeux de Paris 2024.

Habituellement la profession ne se mobilisait pas véritablement contre ce type de position, pourtant sans fondement technique ni environnemental. L'expérience acquise au travers du programme Fair&Precious a permis aux équipes de s'engager, avec l'appui du PPECF, dans une action d'influence et de lobbying pour apporter à la SOLIDÉO la démonstration du caractère infondé et dangereux de cette exclusion.

- Une première lettre, faisant valoir les arguments environnementaux de la Gestion durable des forêts, et techniques des bois tropicaux, a été adressée au Conseil d'Administration de la SOLIDÉO le 9 avril 2021. Elle a été signée par Olman Serrano - Président de l'ATIBT, Muhtar Suhaili - Président Directeur Général du MTC, Jean-Louis Camici, Président de LCB, Mark Van Benthem - STTC, Philippe Denavit - Président de l'UIPC, Thierry Ducros - Président de l'UMB-FFB.
- La SOLIDÉO a répondu le 17 juillet en défendant sa position au travers de la consultation d'experts en amont et du stade d'avancement des travaux ne permettant pas de revoir les cahiers des charges techniques.
- La mission diplomatique (chapitre précédent) a été organisée du 5 au 7 octobre et a permis aux ministres des forêts du Cameroun et du Congo de rencontrer des responsables de la mairie de Paris et du ministère des Affaires Étrangères avec un communiqué de presse diffusé immédiatement après.
- L'ATIBT a adressé un nouveau courrier à la SOLIDÉO le 3 novembre sur la base des conclusions des échanges d'octobre, en réitérant la demande d'intégration des bois tropicaux certifiés.
- Une réponse a été faite le 5 janvier 2022, par le Chef de projet Excellence Environnementale et le Directeur de la Stratégie et de l'Innovation pour organiser un rendez-vous avec l'ATIBT
- Cette rencontre a été préparée avec l'appui d'entreprises membres de l'ATIBT avec trois catégories d'arguments :

Arguments environnementaux, sociaux et éthiques liés à la certification (lutter contre les non-sens écologiques)

- Donner de la valeur à la forêt pour la protéger et rappeler les premières causes de la déforestation (conversion en terres agricoles, plantations, charbon de bois...). Il faut agir dès maintenant pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts, qui sont une cause principale de l'effondrement de la biodiversité, de dérèglements climatiques et de la problématique du stockage carbone.
- La filière bois est source de très nombreux emplois dans le bassin du Congo avec une transformation de plus en plus locale. Voulons-nous lutter contre les problèmes liés à l'immigration ?
- Parler des services écosystémiques rendus par les forêts certifiées gestion durable et insister sur le côté éthique (développement des populations locales, lutte contre le braconnage...) + approche satellitaire et préservation de la forêt avec seulement 1 à 2 arbre(s) prélevé(s) à l'hectare tous les 25 ans.
- Une protection de la faune dans les forêts certifiées FSC / PEFC-PAFC, au moins au même niveau que dans les parcs nationaux.
- Les zones sous pression démographique sont protégées grâce à la certification, et l'action de l'homme y est associée à la gestion durable, plus que partout ailleurs.
- A notre connaissance, WWF n'a pas soutenu la prise de position de SOLIDEO d'exclure le bois tropical et boréal.
- La gestion durable est une contribution à la conservation. Elle ne représente que 5,5 millions d'hectares dans le bassin du Congo et a besoin d'une valorisation et de débouchés emblématiques pour inciter d'autres gestionnaires forestiers à s'engager dans cette voie.

Arguments politiques / diplomatiques

- Construire des chaînes d'approvisionnements responsables avec les pays producteurs est fondamental et doit compter sur l'appui des politiques.
- Il y a eu lors de la Conférence de la mairie de Paris sur les forêts d'Afrique centrale de nombreux messages d'acteurs de la société civile pour contester la prise de position de la SOLIDEO sur cette exclusion et encourager le modèle de la gestion durable des forêts, seul rempart à la déforestation.
- Démarches politiques existantes en ce sens (MAE, AFD, UE)
- Un message d'interdiction, de boycott auprès des instances politiques et industrielles des pays producteurs d'essences tropicales ou boréales est contreproductif et condamne les efforts menés en faveur de la gestion durable.
- Il faut au contraire encourager les bonnes pratiques et démontrer aux pays producteurs qu'il y a un marché pour les produits RESPONSABLES
- Il faut aller jusqu'au bout de la stratégie de lutte contre la déforestation importée, et surtout, encourager les bonnes pratiques et soutenir les filières durables.
- Les acheteurs publics représentent 50% des achats dans notre secteur. Ils ont en ce sens une grande responsabilité dans les choix qu'ils font, car ils doivent tout à la fois condamner l'illégalité et la non-durabilité, mais aussi encourager les bonnes pratiques.

Arguments techniques / industriels

- Il est important de rappeler que l'analyse technique/environnementale/économique doit être multicritère :
- Durabilité naturelle (vs produit de traitement chimique et fin de vie des produits/réessayage) + tenue dans le temps UV
- Analyse cycle de vie (+ insister sur le fait que plus un bois est dense + il stocke du carbone et parler des idées reçues sur le transport
- Isolation (parler de l'exemple du SAPELI = économique, thermique, durable, esthétique)
- Question de la disponibilité il est important de ne pas faire de pression sur quelques essences
- Transformation des produits tropicaux et boréaux en France, mais aussi dans les pays producteurs (1^{ère} transformation)
- Nous avons également parlé des inconvénients des résineux (surtout à l'extérieur), importation de l'Europe de l'est et du nord
- Le transport terrestre a un impact carbone 4 à 5 fois supérieur au transport maritime. Ce n'est pas parce que les bois tropicaux viennent du bassin du Congo que leur empreinte carbone est supérieure à d'autres essences qui font de très longs trajets en camion.
- Une visioconférence a ensuite été organisée avec les deux parties et des questions complémentaires ont été posées par la SOLIDÉO
 - En ce qui concerne l'analyse du cycle de vie, disposez-vous d'éléments de comparaison permettant d'apprécier les écarts entre les essences et leur provenance sur des produits de type menuiseries ou d'autres ?
 - En ce qui concerne les traitements additionnels permettant d'améliorer la durabilité des résineux européens, disposez-vous également d'éléments de précision sur les substances utilisées ou évitées ainsi que de comparaisons entre les essences en matière d'impact sur le recyclage ou la possibilité d'incinérer ?
 - Sur les différences entre les certifications entre FSC et PEFC, pouvez-vous approfondir les points évoqués en réunion en matière de prescriptions et de zones géographiques ?
- Les échanges se poursuivent en 2022 avec le constat de l'évolution de la position de la SOLIDÉO et la perspective d'une réintégration des bois certifiés gestion durable des forêts dans leurs cahiers des charges.
- Plus que les volumes de ce chantier spécifique, l'objectif est d'établir une jurisprudence et de faire valoir auprès de l'ensemble des acheteurs publics le bien-fondé environnemental, éthique et technique de l'achat de bois tropicaux FSC et PEFC-PAFC.

• La SNDI - Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée



L'ATIBT, dans le cadre du programme Fair&Precious, entretient des discussions régulières sur la SNDI, en lien avec le CST forêt de l'AFD, mais aussi avec les initiatives en cours au sein de l'UE. Cette discussion s'est élargie récemment du fait d'une réflexion en cours concernant le FLEGT, le RBUE et la lutte UE contre la déforestation importée. Une publication du guide des achats publics, par le MTES, a eu lieu.

Au cours des réunions thématiques, une prise de position ATIBT a été proposée fin juillet par le groupe « déforestation » de la commission certification, sur le projet de réglementation de l'UE pour lutter contre la déforestation et les émissions de carbone associées aux importations européennes de produits à risque forestier.

Il est intéressant de noter que sur le site du Ministère de la Transition Écologique, parmi les projets portés par la filière permettant d'illustrer les principes portés par la SNDI en faveur d'une filière durable du bois tropical, figure l'initiative Fair&Precious : <https://www.deforestationimportee.fr/fr/produits/bois-et-produits-derives-9#scrollNav-4>

À l'occasion des deux ans de la présentation de la Stratégie Nationale (française) de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) Bérangère Abba, secrétaire d'État, auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité, a réuni le

18 novembre le comité de suivi SNDI.

Cet événement a rassemblé en ligne une centaine de participants, dont l'ATIBT et LCB. Les avancées majeures de la stratégie française de lutte contre la déforestation tiennent en quatre axes : la traçabilité (mécanisme d'alerte confidentiel pour les entreprises), l'engagement des grandes entreprises (signature d'un manifeste), l'information du public (plateforme internet d'informations) et une politique d'achat public (guide).

Le guide de « l'achat public zéro déforestation » a été finalisé et sera distribué à 130.000 acheteurs publics, dans la restauration collective, les transports (avec les biocarburants), le bâtiment / mobilier et les fournitures, afin qu'ils puissent vérifier leurs approvisionnements et faire le choix de produits responsables.

La commande publique représente 10% du PIB en France. Ce guide ne se concentre donc pas seulement sur le bois et met l'accent sur les commodités issues de l'agriculture (soja, huile de palme, pâturage bovins...). Il n'a pas de portée contraignante, il prend la forme de recommandations (fiches pratiques) à destination de la commande publique, il sera accompagné d'un travail de communication auprès des collectivités locales.

Ce guide a pour but de mettre en œuvre la 10^{ème} mesure de la circulaire du 25/02/20 « qui vise à l'intégration dans les appels d'offre publics des dispositions sur la prise en compte du risque de déforestation » et à « la rédaction de clauses types pour accompagner les acheteurs publics et sécuriser leurs procédures de passation de marché ».

Dans la partie consacrée au bâtiment/mobilier, le guide met l'accent sur l'usage du bois dans la construction « stockage carbone dans les éléments de construction » et met en avant les bois éco-certifiés.

PLAIDOYERS POLITIQUES DE L'ANNÉE 2021

- **La présence à l'UICN - Création d'un forum d'affaires pour la mise en place de chaînes de valeur durables en Afrique**

À l'occasion du congrès de l'UICN, l'ATIBT a pris la parole sur la Grande Scène des EGN (Espace Génération Nature). Cette prise de parole a eu un second écho lors des RDD (rencontres du développement durable), où le 11 octobre, le directeur de l'ATIBT a participé à la table ronde, la Nature, muse de l'économie.



CONTEXTE :

La France et le Gabon se sont engagés depuis la première heure au sein de l'Alliance pour la Préservation des Forêts tropicales et humides.

La Charte de l'Alliance prévoit qu'il « est essentiel de mettre fin rapidement à la destruction de la nature pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ceux du cadre mondial de la diversité biologique pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique, ainsi que les Objectifs de Développement Durable. L'opinion publique en a de plus en plus conscience, et cela se répercute sur les engagements des entreprises et les objectifs des politiques publiques. »

Dans l'esprit de la Charte de l'Alliance et afin d'illustrer la pertinence d'une coopération franco-africaine accrue dans ce domaine, le Congrès mondial de l'UICN doit offrir à la France, en partenariat avec le Gabon, l'occasion de mobiliser des représentants du secteur privé, en vue d'une réflexion sur l'un des objectifs

fondamentaux de l'Alliance qui dispose « qu'un approvisionnement responsable et la mise en place de chaînes de valeur durables à faible intensité de carbone sont essentiels pour prévenir l'exploitation forestière illégale, les feux de forêts et d'autres facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, ainsi que pour atteindre l'objectif d'une économie circulaire ; considérant également que la mise en œuvre de ces objectifs passe par des approches reposant sur le partenariat entre les pays dotés de forêts tropicales, les pays partenaires et d'autres parties prenantes, notamment une politique d'achats publics et privés responsable et des modes de production et de consommation durables. »

De même, la transformation du secteur forestier, particulièrement en Afrique Centrale, doit tenir compte des exigences environnementales, sociales et économiques afin d'assurer une exploitation durable et une contribution équitable au développement.

OBJECTIF :

Le principal objectif de cette rencontre a été de poser les jalons de l'opérationnalisation de l'Alliance pour la Préservation des Forêts Tropicales Humides comme instrument de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Cadre Mondial sur la Biodiversité Post 2020.

De façon spécifique, cette rencontre a permis la création d'un Forum d'affaires pour la mise en place de chaînes de valeur durables en Afrique, dont la première réunion a eu lieu à l'automne.

La création de ce forum vise à impliquer le secteur privé dans la gestion durable des forêts.

FORMAT :

Événement au pavillon de la France, à Marseille, en marge du Congrès Mondial de l'Union pour la Conservation de la Nature, le lundi 6 septembre, entre 17h et 17h40, en présentiel et virtuel.



PARTICIPANTS

- Modérateur (Pierre Henri GUIGNARD, Envoyé spécial pour l'Alliance pour la Préservation des Forêts tropicales humides - France) ;
- Jean-Yves LE DRIAN Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française ;
- Pacôme MOUBELET BOUBEYA, Ministre des Affaires étrangères de la République Gabonaise ;
- Pr Lee WHITE, Ministre en charge des Forêts de la République Gabonaise ;
- Benoît JOBBÉ-DUVAL, Directeur général ATIBT.

• Le partage de production en République du Congo

Fin novembre 2021, les premiers éléments concernant la méthodologie prévue pour le Partage de Production (PdP) ont été dévoilés à Brazzaville dans le cadre du XIVème Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-Flegt.

Prévu par le code forestier, le principe de partage de production devra faire l'objet d'une loi cadre, étant entendu que chaque partage est constitutif d'une loi adop-

tée au parlement, comme pour chaque concession pétrolière. Pour la rédaction de l'avant-projet de cette loi cadre, le MEF avait recruté le cabinet d'études FRMI pour une durée de six mois afin de réaliser une étude sur le régime de partage de production et les perspectives quant aux avants projets de textes d'application du Code forestier.

Ce sujet sera suivi attentivement en 2022

• La COP 26 de Glasgow



L'organisation UKTTF a préparé, dès le mois de mai 2021, avec différentes organisations un message de la filière bois à l'attention de la COP 26 de Glasgow. Olman Serrano, président de l'ATIBT, et Françoise Van de Ven, membre du Bureau Exécutif, se sont rendus à Glasgow à l'occasion de la COP 26. Ils ont notamment

interagi lors de side-events avec la société Interholco, et avec l'organisation CIDT. La COMIFAC disposait d'un stand, au sein duquel ont lieu de nombreux débats sur l'avenir des forêts du bassin du Congo. Par ailleurs, un communiqué de presse a été diffusé à la suite de cette rencontre (voir en annexes).

• Le symposium de Berlin sur les forêts tropicales

Le Symposium sur les forêts tropicales s'est déroulé à Berlin en septembre 2021. Le président de l'ATIBT y assistait. Ce fut l'occasion d'attirer l'attention des politiques sur un sujet majeur, quelques semaines avant la tenue de la COP15 sur la diversité biologique et de la COP26 sur le changement climatique.

Lors de cet événement, l'ATIBT a eu l'opportunité d'échanger avec plusieurs ministres, ainsi qu'avec des partenaires tels que la COMIFAC, la GIZ ou encore le BMZ sur des sujets cruciaux pour le bassin du Congo.

• L'initiative de Paris pour les forêts d'Afrique centrale : la gestion durable des forêts, une solution pour préserver le second poumon de la planète



La mairie de Paris et le journal Le Monde ont organisé le 6 octobre 2021 une journée sur le thème de la préservation des forêts d'Afrique centrale.

Cette manifestation a rassemblé des acteurs des pouvoirs locaux, des représentants du monde associatif, universitaire et de l'entrepreneuriat, ainsi que des experts et de grands témoins européens et africains qui ont appelé à la nécessité d'agir pour préserver cette région.

La rencontre s'est articulée autour de plénières et de tables rondes, portant en particulier sur 4 enjeux cruciaux :

- La préservation de la forêt équatoriale africaine et sa biodiversité
- Le rôle central des populations
- La lutte contre le réchauffement climatique
- Le développement de nouvelles pratiques agricoles et alimentaires

Ces interventions, et notamment celles des représentants des pays du bassin du Congo, ont mis en avant le rôle bénéfique de la gestion durable des forêts et de la certification pour la préservation des écosystèmes et le développement économique et social. Cette conférence s'est déroulée pourtant dans un contexte particulier, celui de l'exclusion du bois tropical par la Société pour la Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) de la construction des ouvrages olympiques pour les JO d'été Paris 2024.

Les forêts du bassin du Congo constituent le second plus grand massif forestier tropical, après l'Amazonie. Il abrite un patrimoine naturel exceptionnel, tant par sa diversité faunique que floristique, et permet de séquestrer 140 millions de tonnes de carbone par an (Pr. Lee White). En tant que tel, il représente ainsi un enjeu crucial pour la préservation de la biodiversité mondiale et dans la lutte contre le changement climatique, comme l'a très clairement résumé en une phrase Lee White, Ministre gabonais des Eaux et

Forêts : « Si on perd le bassin du Congo, alors on perd la bataille contre le changement climatique. »

Plusieurs défis majeurs ont émergé des discussions :

- La croissance démographique importante dans les pays du bassin du Congo, et la jeunesse de la population qui en découle
- L'agriculture qui menace de conversion les zones forestières
- Le bois énergie, très utilisé dans cette région

Devant la complexité et l'entremêlement de ces principaux enjeux se pose bien entendu la question de la gestion des ressources forestières, dans un contexte où la population de plus en plus nombreuse a des besoins grandissants pour se loger et se nourrir. Il apparaît donc qu'une préservation des forêts tropicales doit s'allier à un développement économique et social, à la fois respectueux des écosystèmes et des populations. À ce titre, la gestion durable des forêts (GDF) apparaît comme une solution adéquate. Comme l'ont rappelé de nombreux experts, une exploitation forestière bien gérée et maîtrisée contribue à une mise en valeur forestière durable (Alain Karsenty, CIRAD). Certes, les systèmes de certification ne sont pas parfaits mais tendent constamment à s'améliorer. En réalité, les diverses études scientifiques sur le sujet menées ces dernières années ont montré qu'une exploitation bien gérée n'a que peu d'impact sur les forêts, et peut même servir de réseau de connexion entre différentes aires protégées (Sylvie Gourlet-Fleury, CIRAD). Il faut pour cela respecter un principe simple, ne pas exploiter plus que les taux de renouvellement des espèces ne le permettent, principe pris en compte par les systèmes de certification et les plans d'aménagement. Les images satellites montrent d'ailleurs comment la déforestation sévit autour d'une concession gérée durablement, alors que le couvert forestier est préservé au sein de la concession (Stéphane Glannaz, Precious Wood).

En outre, le secteur bois-forêt est pourvoyeur d'emplois et de revenus pour une population jeune, dont une grande majorité est active. La gestion durable des forêts a les moyens d'être inclusive pour les populations locales et se doit de l'être. Les forêts gérées durablement pourraient ainsi être considérées à l'avenir comme des aires protégées, préservant la faune, la flore, mais assurant aussi le respect des droits des peuples autochtones en sécurisant le foncier et en évitant que ceux-ci ne soient expulsés au profit d'aires protégées ou de parcs naturels (Geoffrey Mauvais, UICN). En considérant les forêts gérées durablement comme des aires protégées, on ouvrirait la porte au développement d'une économie saine, porteuse de bénéfices sociaux, et respectueuse des écosystèmes forestiers en incluant plutôt qu'en excluant. Néanmoins, reconnaître les bénéfices de la gestion durable des forêts et de la certification du bois tropical ne suffit pas : la France, et plus généralement l'Europe, doit ouvrir son marché au bois tropical certifié. Comme l'a souligné le Ministre gabonais Lee White, les pays producteurs de bois tropical sont bien conscients que l'Europe n'achètera pas de bois si celui-ci est illégal, menace la biodiversité et met en péril les peuples autochtones. Les administrations et les entreprises forestières engagées dans la certification mènent des efforts coûteux pour développer une industrie saine et vertueuse. Mais c'est aux acteurs européens de soutenir ces efforts et de créer une économie forestière durable en ouvrant leurs marchés au bois certifié qui garantit la protection des forêts et un développement économique et social local. Pour développer ce marché sain, il est nécessaire de développer une interconnexion entre les échelles locale, nationale et internationale, et d'accorder une place et de la valeur au bois tropical certifié. En ce sens, la décision de la SOLIDEO d'interdire l'utilisation du bois tropical n'est pas judicieuse et pourrait même s'avérer contreproductive en décourageant les efforts entrepris pour une meilleure gestion forestière dans les pays producteurs.



5

INDICATEURS 2021

INDICATEURS 2021

MATRICE D'INDICATEURS DU PROGRAMME MARKETING FAIR&PRECIOUS



- **Les indicateurs d'impact de la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo**
Evolution des facteurs clés du développement de la gestion durable des forêts et de la vente de bois certifiés FSC et PEFC-PAFC
Les indicateurs en gras sont définis comme prioritaires par la KFW et la COMIFAC.

		2019	2020	2021	Source
I.1	% Importations européennes en bois tropical certifié Précisions : - Proportion de bois tropical certifié FSC/PEFC-PAFC dans l'ensemble des ventes de bois tropical sur les marchés européens - Tous bassins tropicaux confondus	28,5 % (première transformation) 33 % (seconde transformation)	31 à 36 %	Parution mi-2021	(Indicateur STTC) Source : étude STTC
I.1 bis	% Importations de chaque pays européen en bois tropical certifié Précisions : - Proportion de bois tropical certifié FSC/PEFC-PAFC dans l'ensemble des ventes de bois tropical sur les marchés européens par pays - Première transformation uniquement pour 2018 / première et seconde transformation pour 2019) / première et seconde transformation confondues pour 2020)	Allemagne : 32,5 % et 22,5 % Belgique : 27,5 % et 27,5 % Espagne : 5 % et 12,5 % France : 12,5 % et 25 % Italie : 7,5 % et 9 % Pays-Bas : 67,5 % et 67,5 % Royaume-Uni : 42,5 % et 42,5 %	Allemagne : 25% à 30% Belgique : 30% à 35% Espagne : 5% à 10% France : 23% à 29% Italie : 5% à 13% Pays-Bas : 65% à 70% Royaume-Uni : 45% à 50%	Parution mi-2021	(Indicateur STTC) Source : étude STTC
I.2	% Importations européennes en bois tropical certifié issu du bassin du Congo Précision : - Proportion de bois tropical certifié FSC/PEFC-PAFC dans l'ensemble des ventes de bois en provenance du bassin du Congo sur le marché européen	Panel non mis en place	51,1% (marge d'erreur +/- 10%)		(Indicateur ATIBT / STTC) Sources : - Enquête annuelle STTC / ATIBT - FSC - Panel d'entrevues interrogées par l'ATIBT

I.3	% Importations des membres ATIBT (importateurs) en bois tropical certifié Précision : - Proportion de bois certifié (légal et gestion durable) achetée par les entreprises importatrices de BT membres de l'ATIBT dans leurs importations totales - tous opérateurs		51,1 % (marge d'erreur +/- 10%)	38,2 % (attention : faible taux de participation à Thémis en 2021)	(Indicateur ATIBT) Source : - Panel d'entreprises interrogées par l'ATIBT, LCB et Fedustria en septembre/octobre 2020 - Thémis
I.4	Taille du club 100% 2025 Précision : - Nombre d'entreprises membres de ATIBT/LCB/Fedustria engagées dans une démarche achats 100% certifiés à l'horizon 2025.		Engagement ferme : 6 Engagement possible : 12 (qui souhaitent en savoir plus)		(Indicateur ATIBT) Sources : - Panel d'entreprises interrogées par l'ATIBT, LCB et Fedustria - Projet : création d'un observatoire d'entreprises engagées dans une démarche d'achats 100% certifiés à l'horizon 2025
I.5	% des ventes des opérateurs F&P par continent La part de marché des ventes de bois certifié des opérateurs F&P par continent	Europe : 69,2 % Asie : 27,4 % Amérique : 1,2 % Afrique : 1,8 % Océanie : 0,4 %	Europe : 62,9 % Asie : 31,6 % Amérique : 2,5 % Afrique : 2,7 % Océanie : 0,3 %	Renvoyer le questionnaire aux entreprises F&P (de I.5 à I.9)	(Indicateur ATIBT) - Enquête annuelle STTC / ATIBT - FSC - Entreprises F&P
I.6	Tension du marché du BT certifié issu du BC Précisions : - Savoir si le nombre annuel de sociétés achetant du bois FSC/PEFC-PAFC aux membres producteurs F&P augmente. - Savoir si les membres producteurs F&P satisfont les demandes du marché	220 (somme des clients des 5 opérateurs, il y en a certainement des communs)	368 (somme des clients des 5 opérateurs, il y en a certainement des communs)		(Indicateur ATIBT) - Entreprises F&P
I.7	Nombre total de clients de bois certifiés en UE des opérateurs F&P Possibilité de clients communs	220	368		(Indicateur ATIBT)
I.8	Nombre de contacts nouveaux liés à la certification des produits (opérateurs F&P) 3 répondants	21	30		- Entreprises F&P
I.9	Nombre de clients nouveaux liés A la certification de vos produits (opérateurs F&P) 3 répondants	9	15		(Indicateur ATIBT)
I.10	Résultats de la campagne F&P Précision : - Evaluer les bénéfices directs de la campagne F&P pour les concessionnaires partenaires	+	++	+++	(Indicateur ATIBT) - Entreprises F&P
I.11	Développement des STS/ LKTS de F&P Précision : - Quelle est la proportion de STS/LKTS certifiées parmi les importations de bois africains certifiés du bassin du Congo	3%	3,6%		(Indicateur ATIBT) - Entreprises F&P
I.12	Ha certifiés SFM dans le BC Précision : - Le nombre d'hectares certifiés FSC et/ou PEFC-PAFC dans le bassin du Congo	4.493.629 ha	5.392.066 ha	5 392 066 ha	(Indicateur ATIBT)
I.13	Ha sous diagnostic coaching dans le BC Précision : - Le nombre d'hectares diagnostiqués pour le coaching (faire une distinction FSC / PEFC)	3.961.794 ha	1 502 803 ha	561 088 ha	(Indicateur PPECF)

I.14	Ha sous coaching dans le BC Précision : - Le nombre d'hectares sous contrat coaching pouvant déboucher sur la certification forestière	621 105 ha	1 639 307 ha	136 089 ha	(Indicateur PPECF)
I.15	Cadre législatif dans le BC Précision : - L'évolution de la réglementation et de la législation des pays producteurs (incitation/obligation à la légalité, incitation/obligation à la certification)		Voir tableau de Caroline (Cameroun, Gabon, Congo, RDC, RCA)	Voir tableau mis à jour 2021 (Cameroun, Gabon, Congo, RDC, RCA) : projet CF Gabon	(Indicateur ATIBT)
I.16	Cadre législatif dans l'UE Précision : - L'évolution de la réglementation et de la législation des pays consommateurs (incitation/obligation à la légalité, incitation/obligation à la certification)	Aucun engagement	Nouvelle loi forestière chinoise avec des exigences en vue		(Indicateur ATIBT) SNDI, RBUE, Chine...

• Les indicateurs de réalisation du Programme Marketing Fair&Precious

Travaux menés dans le cadre du programme marketing

		2019	2020	2021	Observations / suggestions
R.1	Le nombre de Commission Marketing organisée, le nombre de participants, les décisions prises	16/02 (16 participants) 06/06 (16 participants) 10/09 (16 participants)	15/01 (25 participants) 16/04 (18 participants) 28/07 (LKTS) 1/09 (LKTS) 16/12 (16 participants)	21/04 (19 participants) 21/09 (15 participants)	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.2	L'implication des aménagistes et gestionnaires F&P dans la Commission Certification	Mise en place	Démarrage 16/06 (16 participants)		Suivi ATIBT
R.3	L'implication des experts BT dans la Commission Technique	Mise en place	Démarrage 14/01 (19 participants)		Suivi ATIBT
R.4	La notoriété de la marque auprès des parties prenantes de la filière	Demande de collaborations ++	Demande de collaborations ++	Demande de collaborations +++	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.5	Le nombre de gestionnaires Forestiers Certifiés	5	5	5	Suivi ATIBT
R.6	Le nombre de Partenaires Officiels de la marque Fair&Precious	19 partenaires	36 partenaires	35 partenaires 17 conventions de partenariat signées	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.7	Les collaborations avec FSC et PEFC-PAFC	Signée PEFC En cours FSC	Convention signée PEFC / FSC	Interactions régulières avec le FSC Afrique Développement de la collaboration avec PAFC	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.8	Les collaborations avec les autres partenaires du programme marketing	FAO SW4SW Conv CTWPDA R. Hunink TT GGSC ETTF 2 fois/an	FAO SW4SW Conv CTWPDA R. Hunink TT GGSC ETTF 2 fois/an IFL FSC		Suivi ATIBT

R.9	L'organisation ou la participation à des manifestations	Forum ATIBT, Gabon Wood Show, Chatham House, conférence STTC, rencontre MKT OIBT, AG PEFC, Hardwood conférence (Berlin) GNFT (2 fois/an) Interpol, SPOTT (3 ateliers)	3 ^e Think Tank ATIBT, webinaire BioTrade de la CNUCED	4 ^e Think Tank ATIBT, Conférence STTC, COP26, Forum, DAM de l'OIBT, AG FSC, Choiseul Africa Business Forum	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.10	Lobbying international	Le report depuis 1 an de la décision du Nordic Swan	Nordic Swan est revenu partiellement sur sa décision : « Ces essences restreintes peuvent être désormais utilisées dans des produits portant le label écologique, si certaines conditions strictes concernant l'origine, la certification et la traçabilité sont remplies. » JO 2024 - SOLIDEO	Dossier SOLIDEO - 2 courriers envoyés en avril et novembre Mission diplomatique à Paris avec des autorités forestières du bassin du Congo (octobre) Rencontre avec le Malaysian Timber Council (octobre)	Suivi ATIBT
R.11	L'organisation des think tank, le nombre de participants, les résultats des travaux	Janvier 2019 65 participants	Novembre 2020 80 participants	Novembre 2021 75-80 participants	Suivi ATIBT - STRATÉMARK
R.12	L'audience des supports digitaux	LinkedIn 186 abonnés Instagram 728 abonnés	LinkedIn 555 abonnés Instagram 2 644 abonnés	LinkedIn 722 abonnés Instagram 4 397 abonnés	Suivi Open2Digital - STRATÉMARK
R.13	Le nombre d'articles parus	104 articles (F&P 51)	81 articles (F&P 51) (crise Covid)	111 articles 9 pitches 21 interviews 6 pays couverts (France, Italie, Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni)	Suivi Open2Europe - STRATÉMARK
R.14	La newsletter ATIBT / F&P	1 295 abonnés x 52 semaines	1 498 abonnés x 52 semaines Ouverture : 29,25 %	174 articles 2 335 abonnés x 52 semaines Ouverture : 22,5 %	(Indicateur PPECF)
R.15	La newsletter F&P/STTC	6 newsletters par an	6 newsletters 1 849 abonnés Ouverture : 25,25 %	6 newsletters	Suivi STTC - Probos
R.16	La diffusion des documents techniques et rapports d'activité	Annuaire Rapports d'activités (ATIBT et F&P) Flyers	Annuaire mis à jour entre février et avril (en ligne) Rapport d'activité (juin)	Annuaire régulièrement mis à jour Rapport d'activité (mai)	Suivi ATIBT - TRATÉMARK
R.17	La mise en œuvre de projets complémentaires	Dryades : analyse du cycle de vie Thémis suivi Due Diligence	DNO Thémis DNO Dryades DNO Gombé Baï TV : partenariat SNCG / Lycée G Eiffel / Olam en cours	Année de lancement du projet Thémis Continuation du projet Dryades	Suivi ATIBT - TRATÉMARK
R.18	L'assistance aux entreprises F&P	Demande de collaborations ++	Demande de collaborations ++		Cette assistance est assez différente selon les entreprises mais globalement très régulière
R.19	Le financement direct de Fair&Precious par la profession	25 000 €	25 000 € + Partenaires		Suivi ATIBT



6

PERSPECTIVES 2022

L'année 2021 a correspondu à la première véritable année de maturité du programme Marketing Fair&Precious.

La volonté de la KFW / COMIFAC, en prolongement de l'AFD, d'inscrire cette action dans la durée, en appui de sa politique de développement de la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, a permis d'enrichir le programme, sans mobiliser de ressources supplémentaires, grâce à la montée en compétence des différents intervenants.

Sous la conduite de la commission marketing et avec un suivi actif du coordinateur du PPECF, l'équipe-projet au sein de l'ATIBT, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, les prestataires en relations presse, réseaux sociaux, internet, création graphique... ont trouvé leurs marques pour développer considérablement les actions et, par conséquent, la visibilité du programme.

Le positionnement en faveur du développement des surfaces gérées durablement dans le bassin du Congo et de la promotion, sur les marchés européens, des produits certifiés FSC et PEFC-PAFC est de plus en plus perçu par l'ensemble des interlocuteurs. Chacun peut comprendre désormais les véritables menaces qui pèsent sur les forêts primaires : coupes illégales, pression démographique, conversion en terres agricoles ou en plantation.

Pour autant, la partie est loin d'être gagnée, car si les attaques se font de plus en plus rares, la mobilisation des acheteurs publics et privés au travers d'un achat

responsable n'est pas encore suffisante. Même si la filière a largement profité d'une relance historique de la demande en 2021 et que les vertus du bois s'imposent de plus en plus, il est vital de rester vigilant, afin de convaincre des spécificités remarquables des bois tropicaux et de l'exigence de valoriser cette ressource forestière pour la préserver.

En outre, le sujet de la monétisation des bonnes pratiques, que ce soit au moyen des paiements pour services environnementaux ou des crédits carbone, n'offre pas, à court et moyen termes, de perspectives suffisamment concrètes, pour que la majorité des acteurs franchissent le pas de la gestion durable.

Face à ces enjeux, il convient de maintenir le cap du programme marketing.

Fair&Precious s'affirme plus que jamais comme le collectif de ce modèle vertueux et doit poursuivre ses efforts de persuasion auprès de l'ensemble de ses cibles.

En 2022, différents facteurs devront permettre d'accentuer cette dynamique :

- Le recrutement de nos deux ambassadeurs Fair&Precious, Edwige Eyang Effa, attachée de recherche à l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale basée au Gabon et Norbert Gami, anthropologue basé au Congo, dont les interventions sont d'ores et déjà jugées très pertinentes par nos partenaires et les médias ;
- La poursuite du travail de lobbying et d'influence, chaque fois que cela s'avère

nécessaire, pour défendre la gestion durable et les entreprises (législation, réglementation, marchés publics...) ;

- Le lancement de la Commission Carbone qui devra ouvrir des perspectives nouvelles sur la viabilité économique et la promotion du modèle de Gestion Durable des Forêts ;
- La production de films Fair&Precious, en Afrique et en Europe, et la réalisation de plusieurs centaines de nouvelles photographies à diffuser sur l'ensemble de nos supports ;
- L'organisation du forum ATIBT à l'occasion de ses 70 ans, au CIB de Nantes, avec une présence sur un espace de 3 stands, ATIBT, Fair&Precious et Bassin du Congo ;
- Le travail avec le CNDB, qui s'est révélé prometteur dès les premières actions entreprises en 2022, avec notamment une mise en relation avec l'équipe chargée des ouvrages d'art à la mairie de Paris, et l'association de l'ATIBT à un cas concret, celui de la rénovation du Pont des Arts ;
- Le travail sur le « Fair » de « Fair&Precious », avec notamment l'interaction avec le label « Madera Justa » utilisé en Amérique Latine ;
- L'interaction avec l'Ambassadeur Numérique des Nations Unies, Elyx ;
- La mise en place de CCTP (cahiers des clauses techniques particulières) pour faciliter la décision des MOE et des MO, lors du lancement d'appels d'offres.



ANNEXES

- 1 **Compte-rendu Commission Marketing Fair&Precious 21 avril 2021**
- 2 **Compte-rendu Commission Marketing Fair&Precious 21 septembre 2021**
- 3 **Rapport Annuel Relations Presse Fair&Precious 2021**
- 4 **Communiqué de Presse ATIBT F&P Amenagements Terrasses**
- 5 **Communiqué de Presse ATIBT F&P COP26**
- 6 **Communiqué de Presse ATIBT F&P L'Afrique se mobilise**
- 7 **Communiqué de Presse ATIBT F&P Mission Diplomatique Paris**
- 8 **Communiqué de Presse ATIBT F&P PAFC**
- 9 **Communiqué de Presse ATIBT F&P SOLIDEO**
- 10 **Fair&Precious Revue de presse 2021**
- 11 **Rapport Annuel Réseaux Sociaux Fair&Precious 2021**
- 12 **Statistiques Sites ATIBT 2019-2020-2021**
- 13 **Réponse ATIBT Solidéo**
- 14 **DYNAFOR-4-PAGES**



ANNEXE **1**

**COMPTE-RENDU COMMISSION MARKETING
FAIR&PRECIOUS 21 AVRIL 2021**

Compte- rendu de la Commission Marketing Fair&Precious
Mercredi 21 avril 2021 - ATIBT Nogent-sur-Marne - Visioconférence

PARTICIPANTS

• Olman SERRANO	ATIBT
• Romain LORENT	PPECF
• Tullia BALDASSARRI	INTERHOLCO
• Christophe JANSSEN	INTERHOLCO
• Carine PEREIRA	ROUGIER
• Andrea BARBAN	ALPI TIMBER
• Gijbert BURGMAN	WIJMA KAMPEN
• Jean GÉRARD	CIRAD
• Philippe DELMOTTE	OLAM
• Stéphane GLANNAZ	PRECIOUS WOODS
• Laurent MONNIER	PALLISCO
• Nathalie BOUVILLE	FSC
• Steve BALL	FSC
• Rémi SOURNIA	PEFC
• Alessandra NEGRI	LCB - ATIBT
• Benoit JOBBE-DUVAL	ATIBT
• Josépha COACHE	ATIBT
• Mark VAN BENTHEM	PROBOS
• Bertrand FAUCON	STRATÉMARK

CR DE LA COMMISSION MARKETING

L'enregistrement de cette commission est à la disposition de ceux qui le souhaitent.

- 1. Rappel de la Commission Marketing / COPIL du 16 décembre 2020**
- 2. Création du groupe de gestion de la marque Fair&Precious le 29 mars dernier, et communication des premières directives**

Proposition 1 : Constitution d'une commission de validation des partenaires	oui	non
Validation par un groupe de 5 personnes (1 référent par société certifiée) ¹ .	X	
Cette commission serait un sous-groupe de la commission MKT ²		X
Cette commission travaillerait sur la validation des partenariats, mais aussi sur la stratégie future de la marque.	X	
Nom des 5 référents ³: - Pour CIB OLAM : Philippe Delmotte (CIB) - Pour IFO INTERHOLCO : Christophe Janssen (IFO-INTERHOLCO) - Pour Pallisco CIFM : Michel Rougeron (PALLISCO) - Pour Precious Woods: Stéphane Glannaz (PRECIOUS WOODS) - Pour Rougier Gabon : Carine Pereira (ROUGIER)		
Observations : ¹ Ce sera l'ATIBT qui sera responsable de communiquer à l'extérieur quant à la validation ou non des partenaires. ² La commission F&P sera un groupe à part et « indépendant » de la commission marketing. La commission F&P va collaborer avec la commission MKT ³ Le groupe ne sera constitué que des 5 représentants des sociétés et de l'ATIBT. Des personnes extérieures pourront être invitées ponctuellement. Les partenaires devront être validés à l'unanimité.		

Proposition 2 : Critères d'éligibilité des opérateurs certifiés :	oui	non
Être membres de l'ATIBT, et, à ce titre, remplir toutes les conditions nécessaires en matière de légalité, de certification, de paiement des cotisations, etc..	X	
100 % de surfaces légales dont 80 % de surfaces certifiées FSC et/ou PEFC-PAFC	X	
Obligation de démarche en cours pour la certification gestion durable de toutes les surfaces <u>sous réserve de la faisabilité technique</u> de la certification FSC et/ou PEFC-PAFC ¹	X	
Engagement à être des prescripteurs de la marque	X	
Les refus de partenaires ne seront pas à justifier ²	X	
Le CA de l'ATIBT pourrait venir ensuite entériner ce choix.		X
Signature d'une convention d'Opérateur F&P	X	
Décisions prises, observations : ¹ Lors de l'acquisition de nouvelles concessions non certifiées par une société certifiée, une stratégie devra être présentée si cette acquisition débouche sur moins de 80%, pour rester F&P. Un délai pour la mise à niveau existera, par exemple : 1 an pour la légalité et 3 ans pour la GDF. ² La commission peut refuser des partenaires et n'a pas une obligation de s'expliquer, mais en réalité la commission va chaque fois justifier et expliquer le raisonnement en cas de refus		

Proposition 3 : Critères de base pour tous les partenaires :	oui	non
Être membres de l'ATIBT, et, à ce titre, remplir toutes les conditions nécessaires en matière de légalité, de certification, de paiement des cotisations, etc..	X	
Engagement à être des prescripteurs de la marque	X	
Signature de la convention de partenariat ¹	X	
Le CA de l'ATIBT pourrait venir ensuite entériner ce choix		X
Les refus de partenaires ne seront pas à justifier	X	
Décisions prises, observations : ¹ La convention de partenariat actuelle devra être complétée avec la déclaration sur l'honneur dont il est question ci-dessous. Pour rappel, les forestiers ne peuvent pas être partenaires pour éviter qu'ils puissent utiliser une marque alors qu'ils ne sont pas certifiés FSC comme les forestiers opérateurs.		

Proposition 4 : Critères spécifiques pour les négociants, importateurs, agents commerciaux :	oui	non
100 % de bois légal (exigence spécifique "zéro bois illégal") et un seuil de départ à définir de bois certifiés FSC et/ou PEFC-PAFC	X	
% de départ minimal exigé pour l'instant ¹ .		X
Progression attendue annuelle à définir par le partenaire ²	X	
Déclaration sur l'honneur exigée ³	X	
Décisions prises, observations : ¹ Il a été dit que ce qui compte est avant tout d'attirer de nouveaux profils vers le groupe des partenaires. Ce qui sera exigible sera avant tout d'avoir la chaîne de contrôle FSC/PEFC (bois tropical). Aucun % minimal de départ ne sera requis pour l'instant. Avec cette décision, le groupe F&P se veut ouvert aussi aux nouveaux arrivants, pour les encourager à initier ou à progresser dans la démarche. ² La progression attendue doit être proposée par le futur partenaire ³ Une déclaration à l'honneur sera demandée sur le % d'achats actuels en bois tropical certifié (point de départ) et quelle est la stratégie pour progresser. On va voir rapidement les partenaires qui se servent de la marque de manière induue. <u>Attention il faut être lucide : beaucoup d'entreprises utilisent des logos pour se blanchir et continuent d'acheter du bois illégal.</u> F&P cible avant tout le bois issu de forêts naturelles, et ne considère pas le bois de plantation.		

Le site www.mytropicaltimber.org sera un complément du site F&P, et devra permettre la mise en valeur des partenaires qui sont également acheteurs de bois certifié ou distributeurs de bois certifié

3. Axes nouveaux du programme MKT pour 2021-2022 (suite TT3 et Commission MKT 16/12/20)

a. Réalisation de vidéos par Imagéo et mise en place d'un réseau de correspondants dans les concessions F&P :

Pour rappel ce projet se détaille de la manière suivante :

- Réalisation de 4 films par Imagéo sur les thématiques suivantes :
 - Film sur la durabilité de l'exploitation (plans d'aménagement forestiers, prélèvements et sections, taux de reconstitution, diversification des essences...)
 - Film sur les populations riveraines (actions en matière de santé et d'éducation, initiatives en matière de développement économique...)
 - Film sur les services écosystémiques (préservation de la faune, de la flore, lutte contre les activités illégales, création de revenus additionnels...)
 - Film sur l'approche filière avec la consommation en Europe (architectes, fabricants, acheteurs publics...)
- Au-delà de cette commande, le déplacement d'équipes de professionnels de la vidéo dans les concessions certifiées pourrait être l'occasion de former des correspondants locaux pour la réalisation de reportages et de témoignages. Ainsi, Fair&Precious bénéficierait de la présence de partenaires dans les concessions pour faire vivre sa communication tout en valorisant les actions de terrain en matière de services écosystémiques et de développement économique et social. Formés et équipés de matériels et de logiciels, ces correspondants Fair&Precious, qu'ils soient collaborateurs des entreprises ou membres des communautés autochtones se verraient valorisés par la diffusion de leurs vidéos sur les supports de l'ATIBT et de ses partenaires. A terme ce dispositif très novateur pourra servir de base à la création d'une chaîne Fair&Precious TV accessible sur les différentes plateformes vidéos. Les contenus seraient montés par Imagéo et soumis à l'approbation des gestionnaires forestiers concernés.
- Ce projet a été soumis dans le cadre d'une Demande de Non Objection « Achats » déposée à la KfW en mars.

b. Démarche d'influence :

- L'action d'influence vise à recruter des personnalités acquises à la cause de gestion durable des forêts pour en faire des porte-paroles de Fair&Precious dans les différents médias et réseaux d'information. Elle ciblerait des personnalités reconnues et influentes des médias, du développement durable, de l'architecture et autres décideurs du secteur d'activité.
- Open2Influence a présenté une proposition méthodologique et budgétaire intégrée à la Demande de Non Objection « Achats » déposée à la KfW en mars.
- Stéphane GLANNAZ est, pour sa part, entré en contact avec la fondation ELYX à Paris qui porte l'initiative 10TOGO (10 years to Go!) dont les objectifs consistent à :
 - Faire connaître l'Agenda 2030 auprès du grand public et montrer comment les ODD répondent concrètement aux enjeux de la décennie. Seuls 11% des français disent avoir entendu parler des ODD (source : FOCUS2030).
 - Assurer un contenu qui soit entre les apports d'experts souvent illisibles et les slogans trop simplistes.

- Faire évoluer l'éducation / la formation au développement durable en éducation aux Objectifs de développement durable.

L'audience est estimée à 3 millions de personnes.

Cette démarche pourrait être alternative ou complémentaire au projet de collaboration avec Open2Influence.

Une réunion est prévue le 30 avril à Paris avec la fondation ELYX.

4. Déroulement du programme marketing

a. Actions en cours : relance des relations presse, sites web, réseaux sociaux, newsletter, actions B2B...

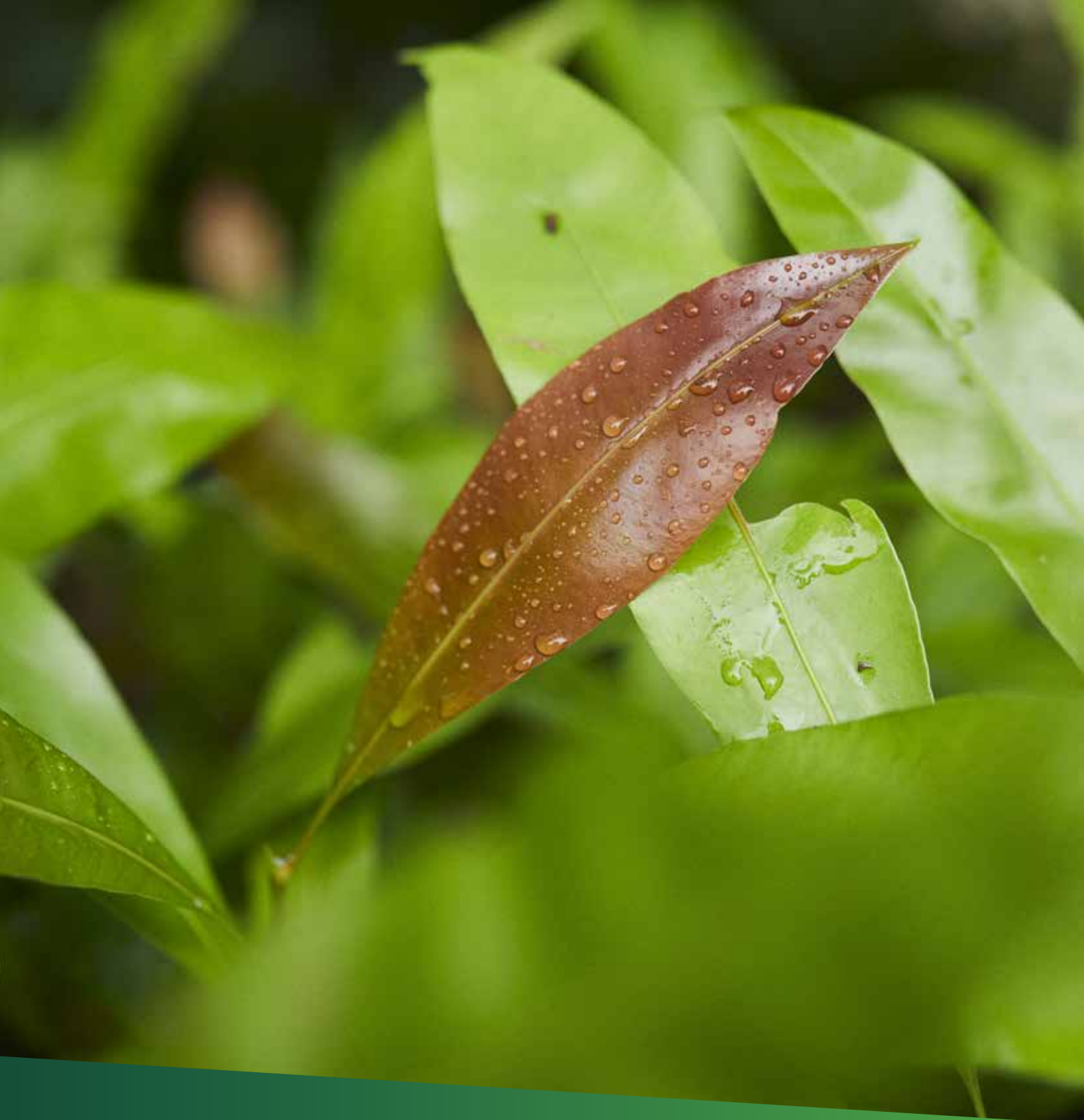
- Relations presse :
Entre janvier et mars 2020, 27 articles sont parus (FR, SP, UK, NL, IT, GE). Audience des médias de 648 522 personnes. Equivalent achat d'espace de 16 826 €. 4 interviews réalisées (dont France Inter et l'AFP) en France et 2 en Espagne. 2 push « Relations publiques à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts et de webinars (RBUE). Plusieurs autres contacts d'interviews sont en préparation, ainsi que des articles dans des magazines grand public, suite au Communiqué de Presse « Terrasses ».
- Sites web :
Entre juillet 2019 et mars 2021, l'audience du site internet ATIBT est passée de 2 000 visiteurs uniques par mois à près de 8 000. Celle du site de Fair&Precious est passée de 500 visiteurs uniques en octobre 2019 à 5 000 en mars 2021.
- Réseaux sociaux :
 - 626 abonnés au compte LinkedIn Fair&Precious au 31 mars 2021, en augmentation constante.
 - 3133 abonnés sur le compte Instagram au 31 mars 2021, avec plus de 200 000 impressions par mois, en augmentation constante.
- Newsletters :
 - Newsletter ATIBT / Fair&Precious : 62 actualités publiées depuis le début de l'année 2021
 - Newsletter STTC / Fair&Precious : publication des newsletters 2021#1 et 2021#2
- Retour sur les échanges B2B avec les sociétés chinoises de CTWPDA, les 17 et 18 décembre :
Ils ont constitué une première prise de contact qui devra être poursuivie par d'autres rencontres de ce type pour tisser de véritables liens commerciaux.
- Les indicateurs du programme marketing 2020 :
Une présentation des principaux indicateurs est disponible dans le détail dans le rapport d'activité. On y constate notamment que :
 - Les surfaces certifiées FSC / PEFC-PAFC sont de 5,4 millions d'ha dans le bassin du Congo.
 - Entre 2018 et 2020, 6,5 millions d'ha ont fait l'objet d'un diagnostic coaching dans le bassin du Congo.

- En 2019, les importations européennes en bois tropical certifié gestion durable des forêts sont de 28,5 %, les meilleurs élèves étant les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- L'Europe représente près de 63 % des débouchés des entreprises certifiées SFM pour un volume de l'ordre de 280 000 m3 en 2020.
- Seules 11,5 % des bois sont vendus en Europe comme non certifiées par ces entreprises F&P.
- Elles déclarent avoir au total 368 clients en 2020, avec 30 nouveaux contacts et 15 nouveaux clients en 2020.
- Les LKTS sont en augmentation, mais ne représentent que 3,6 % des ventes en 2020.
- ...
- Le dialogue avec les lanceurs d'alerte :
- La pratique est problématique pour la profession et opposable sur le plan juridique. Les attaques anonymes ou au travers d'identités d'autrui sont illégales. Par ailleurs, elles sont toujours inquiétantes et perturbantes. Toutefois la Commission Marketing préconise de ne pas engager de procédure, mais de présenter les arguments du modèle de la gestion durable des forêts par rapport à la menace de la déforestation et de tenter d'instaurer un dialogue franc et responsable, notamment avec Arnaud Labrousse qui partage, sur le fond, les mêmes objectifs que le collectif F&P.
- L'appui scientifique et technique aux 10 engagements Fair&Precious :
En prolongement d'une première prestation de Probos, relative à la recherche d'arguments scientifiques et techniques en appui aux 10 engagements de Fair&Precious, une mission a été confiée à Simon LHOEST (Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech) pour mener une recherche documentaire approfondie.
Cette recherche de références bibliographiques consistera à démontrer le rôle de la gestion durable des forêts tropicales sur une série de critères : stockage de carbone, reconstitution de la ressource ligneuse, conservation de la biodiversité dont la faune, programmes de lutte anti-braconnage, contributions sociales aux populations locales, valorisation économique locale, mise en place de formations aux métiers du bois, évolution des connaissances techniques sur les espèces de bois tropicaux, et état du marché général.
- La lettre à SOLIDÉO :
La lettre a été envoyée le 15 avril dernier. Elle est cosignée par ATIBT, LCB, UIPC (panneau contreplaqué), UMB-FFB (bâtiment), MTC (Malaysian Timber Council) et STTC.
Les suites envisagées sont un courrier d'appui prévu pour ITTO et, si possible, d'autres organisations, ainsi qu'un voyage en France d'une délégation des pays COMIFAC.
- La lutte contre les importations de bois illégal :
Un courrier a été envoyé à l'UE en décembre 2020 sans être cosigné par ETTF.
Des discussions ont été engagées avec le DG-Env en janvier et mars 2021.
La lutte contre la déforestation semble plus « en vogue » que la lutte contre le bois illégal
La discussion sur le sujet de la réglementation du métier de premier metteur en marché est en cours de réflexion avec un expert de ClientEarth

- Les projets techniques en lien avec le programme marketing :
Un point rapide a été fait sur l'avancement des dossiers suivants : DRYADES (Analyse du Cycle de Vie)), THÉMIS (Due Diligence), BAÏ TV et LKTS.
- Les perspectives de développement de la marque Fair&Precious :
L'éventualité de mener des actions communes avec le MTC (Malaysian Timber Council) - cf lettre à SOLIDÉO - fait écho à l'opportunité d'ouvrir la marque Fair&Precious à la totalité des bassins tropicaux (Amérique du sud et Asie).
Le positionnement de F&P, comme collectif de la gestion durable de l'ensemble des forêts tropicales, faciliterait la visibilité de la filière auprès des autorités, des médias, des marchés et de l'opinion publique en général.
- La certification et le RBUE :
Des webinaires ont été organisés dernièrement, conjointement avec Preferred By Nature (ex-NEPCON), en français, anglais, espagnol, italien et néerlandais
Les premières conclusions font ressortir
 - Une compréhension très diverse de la certification dans les différents pays européens ;
 - Ces webinaires permettent des échanges très concrets avec les industriels et les importateurs ;
 - Un contact utile avec les autorités compétentes françaises et espagnoles.

5. Discussion générale

- Le fort développement des constructions d'immeubles en bois offre l'opportunité de mettre en place un marketing de marché. La complémentarité entre les différentes zones de production et essences de bois est évidente en raison de la variété des usages dans ce type de réalisation.
- Il conviendrait de connaître les principales caractéristiques de ce marché et de produire des supports facilitant la sensibilisation et la prise de décision des professionnels du bâtiment.
- Le PPECF pourrait contribuer au financement d'une mission technico-commerciale dont la cible serait les bureaux d'architectes spécialistes de ce type de construction.
- Ce point n'a pas été discuté en commission, mais dans les jours qui ont précédé notre rencontre, un échange a eu lieu avec Nathalie Bouville pour aborder de manière concrète les synergies possibles entre les campagnes de communication de FSC et F&P. Ainsi, nous avons mentionné la possibilité d'aligner sur certains sujets nos campagnes de communication, d'insérer un message F&P dans le film « Le combat de Max », de contribuer aux contenus de notre campagne médias, entre autres.



ANNEXE **2**

COMPTE-RENDU COMMISSION MARKETING
FAIR&PRECIOUS 21 SEPTEMBRE 2021

**Compte- rendu de la Commission Marketing Fair&Precious.
Mercredi 21 septembre 2021 - ATIBT Nogent-sur-Marne - Visioconférence.**

PARTICIPANTS

- | | |
|----------------------|----------------|
| • Vincent PASQUIER | PALLISCO |
| • Christophe JANSSEN | INTERHOLCO |
| • Philippe DELMOTTE | OLAM |
| • Stéphane GLANNAZ | PRECIOUS WOODS |
| • Emmanuel GROUTEL | WALE |
| • Jean GÉRARD | CIRAD |
| • George AKWAH | FSC |
| • Thomas SEYVET | PEFC-PAFC |
| • Alessandra NEGRI | LCB - ATIBT |
| • Josépha COACHE | ATIBT |
| • Jessica THOLON | LCB |
| • Gladys GROS-DÉSIR | OPEN2EUROPE |
| • Anne MACQUET | OPEN2EUROPE |
| • Bertrand FAUCON | STRATÉMARK |
| • Benoit JOBBE-DUVAL | ATIBT |

1. PROPOSITIONS ET ÉCHANGES SUR LES POINTS STRATÉGIQUES

Tour de table préalable.

La Commission Marketing traite certes beaucoup de sujets, mais qui sont tous fondamentaux.

Il faudrait néanmoins revenir, en alternance avec la participation de toutes les parties prenantes, à une réflexion entre producteurs.

Concrètement, il s'agirait de relancer des réunions en plus petit comité de « boiseux », comme ce fut le cas au démarrage du programme marketing.

Les gestionnaires forestiers F&P constatent qu'aujourd'hui, les difficultés sont beaucoup plus liées à la logistique et aux déclarations environnementales qu'à la commercialisation.

Sur le plan de l'image, beaucoup a été fait. Le point faible reste cependant l'implication des ONG et, d'une certaine manière, un engagement plus fort des organismes de certification pour défendre le modèle de la gestion durable des forêts, spécifiquement dans les zones tropicales. Certains ont évoqué leur regret qu'il n'y ait pas de synergies, de stratégie commune à grande échelle entre les producteurs et les ONG.

Forum ATIBT

L'ATIBT propose d'organiser son prochain forum à Nantes, à l'occasion du Carrefour International du Bois / Timber Show les 1^{er}, 2 et 3 juin 2022.

Le stand prendrait la forme d'un espace agora de 72 m² :

- 36 m² pour l'ATIBT (espace maxi par exposant),
- 36 m² pour les entreprises qui souhaiteraient s'associer à l'événement.

Ce forum sera orienté « marchés ».

Des conférences seraient organisées en parallèle avec des intervenants de renom (ex : Jean-Marc JANCOVICI).

Une demande va être déposée au PPECF pour le co-financement de cet événement.

La totalité des participants valide cette perspective pour le Forum ATIBT, qui coïncidera aussi avec les 70 ans de l'association.

Étude prospective sur les nouveaux marchés à l'horizon 2030

La priorité reste de continuer à travailler sur l'image de la filière, mais cette étude prospective peut avoir son opportunité dans le cadre d'une prise en charge par le PPECF.

Les marchés évoluent d'eux-mêmes, mais ce type de démarche peut permettre de fixer des orientations.

Il s'agit d'identifier les marchés où le bois tropical reste et restera indispensable, tant sur les marchés privés que sur les marchés publics. Il faudrait également interroger les ONG qui œuvrent pour la préservation des forêts tropicales sur l'absence d'actions en faveur des bois tropicaux certifiés.

A ce titre SOLIDÉO est un très mauvais signal donné aux acheteurs publics alors qu'il faut obtenir la reconnaissance des bois tropicaux certifiés à l'occasion d'un événement universel tel que les JO.

Attention enfin aux termes choisis lors des communications : il vaudrait mieux parler de « discrimination » à l'égard des bois tropicaux que de « racisme ».

Organisation des circuits de distribution

Ce sujet n'en n'est a priori pas un, puisque les circuits se sont déjà contractés et continuent de se contracter. Dans certains cas, il n'y a plus d'intermédiaire entre le gestionnaire forestier et le client final (en BtoB).

En revanche, la situation logistique est très compliquée entre la forêt et l'arrivée au port de départ. Ensuite les entreprises forestières sont confrontées à une dégradation insupportable des conditions de transport maritime.

Les difficultés logistiques génèrent un manque à gagner considérable pour les entreprises et les pays.

Il y a de toute évidence une entente entre les grands opérateurs mondiaux pour gérer les difficultés et la pénurie dans le transport maritime.

Une mission pourrait être confiée à des experts et il serait opportun de rédiger une tribune pour dénoncer cette situation.

Une consultation spécifique sera faite sur ce sujet auprès des membres de la commission.

Réglementation de la profession de metteur en marché

Avec la disparition du FLEGT... il y a peut-être une opportunité pour relancer ce sujet.

Le RBUE deviendrait le socle de la réglementation.

On évalue, par exemple, à 10 000 le nombre d'importateurs de bois en France, dont certains sont très occasionnels et très peu au fait de la réglementation et des enjeux.

Cette initiative serait-elle européenne ou par pays avec le risque d'une réglementation à plusieurs vitesses.

Dans la majorité des cas en Europe, les choses s'améliorent et se passent correctement.

Cependant, une réglementation de la profession pourrait améliorer l'image de la filière. La Commission Marketing y est donc dans l'ensemble plutôt favorable.

ClientEarth sera relancé car cette organisation avait été contactée il y a quelques mois sur ce sujet.

Ambassadeur F&P

On constate une bien meilleure écoute, sur le sujet de la gestion durable des forêts tropicales, à l'occasion de prises de parole par des Africains des pays producteurs du Bassin du Congo.

L'objectif consiste à faire appel à un(e) ou plusieurs ambassadeurs(drices). Il faut entrer en contact avec les ambassades des pays du bassin du Congo.

Des pistes sont proposées : Edwige EYANG, Norbert GAMI.

En parallèle, il conviendrait que des représentants des États africains s'impliquent officiellement dans la défense de cette filière, essentielle à leur développement.

Une consultation spécifique sera faite sur ce sujet auprès des membres de la commission.

LKTS

Il n'y a pas de retour à l'ATIBT sur ce sujet malgré son importance pour la filière.

Les sociétés F&P progressent peu à peu dans ce domaine, chacune en fonction des spécificités de ses forêts et de ses marchés. Open2Europe doit aider à communiquer sur ce sujet.

On constate que les essences moins connues doivent être proposées en matériaux transformés pour convaincre les acheteurs.

Il convient de s'intéresser plus aux caractéristiques techniques qu'au noms des essences.

On observe qu'il y a deux points de vue sur le sujet des LKTS :

- Celui des FSC : diversifier pour réduire la pression sur les essences connues,
- Celui des entreprises : adapter l'outil de production et prendre des risques industriels et commerciaux.

La question se posera, dans l'avenir, pour savoir s'il est préférable de vendre des LKTS ou, au contraire, de les laisser dans les forêts pour vendre des crédits « carbone ». Actuellement, les acteurs chinois s'intéressent beaucoup aux LKTS.

Un groupe de travail sera constitué dans lequel chaque société proposerait, par exemple, 2 ou 3 essences avec l'appui de la Commission Technique, avec pour objectif de reproduire le schéma du Gombé.

Un papier sur le sujet pourrait être rédigé par Jean GÉRARD et Emmanuel GROUTEL.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉROULEMENT DU PROGRAMME F&P

Relations presse

Présentation des résultats obtenus ces derniers mois dans le cadre de la collaboration Fair&Precious / Open2Europe

- 82 articles publiés dans la période janvier à août 2021 ;
- 6 pays couverts : France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Royaume Uni ;
- Une audience de 55 millions de personnes ;
- 138 727 € d'équivalent achat d'espaces ;
- 53 % des articles publiés dans la presse professionnelle spécialisée et 47 % dans la presse grand public (en progression)
- Des supports de premier plan en France : AFP, RFI, France Inter, Le Monde, BFM, L'Usine Nouvelle, Le Moniteur, Maison&Travaux, Côté Maison...

La couverture est plus forte en France et en Espagne cette année, avec également de bons résultats aux Pays-Bas.

Il conviendrait de développer la couverture sur les autres pays, en particulier en Grande-Bretagne. Un appui va être sollicité auprès de David HOPKINS de TTF pour obtenir des contacts dans la presse britannique.

Il faut saisir les opportunités de communication, telles que la COP 26 à Glasgow.

Les gestionnaires forestiers F&P sont sollicités pour fournir des sujets de communiqué de presse et prendre la parole au nom de la Gestion Durable des Forêts du bassin du Congo. Il a également été suggéré d'envoyer au fur et à mesure les articles publiés à la Commission Marketing.

Open2Europe transmettra au fur et à mesure les articles de presse obtenus.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux : 4 200 abonnés et une audience moyenne mensuelle de 250 000 personnes.

Sites internet

L'animation des sites web : environ 14 000 visiteurs mensuels cumulés sur les sites ATIBT et F&P (notamment grâce aux actualités et aux fiches essences).

Newsletters

- 103 actualités publiées en français et en anglais sur le site F&P dans les 6 derniers mois,
- 3 newsletters communes avec STTC en février, avril et juillet 2021.

Appui aux engagements F&P

Dans le cadre du programme marketing soutenu par le PPECF et en collaboration avec PEFC-PAFC, une mission a été confiée à Simon LHOEST (de Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège) pour réviser et compléter l'argumentaire en puisant dans la littérature scientifique.

Chacun des 10 engagements de Fair&Precious est mis en perspective en expliquant comment la gestion durable des forêts y contribue.

Une bibliographie de 212 documents a été jointe au livrable pour produire les sources des arguments scientifiques et pouvoir, le cas échéant, approfondir la démonstration.

Extrait pour l'engagement N°1 « Gérer et protéger les forêts tropicales pour lutter contre le changement climatique »

« Les forêts tropicales sont les écosystèmes terrestres les plus productifs au monde et stockent des milliards de tonnes de carbone chaque année (Edwards et al., 2014). Elles ont donc un rôle important à jouer dans les stratégies d'atténuation du changement climatique (Bele et al., 2011). Par exemple, la région d'Afrique centrale est celle qui stocke le plus de carbone du continent africain : c'est la région qui contribue le moins aux émissions de gaz à effet de serre, grâce à ses forêts tropicales qui constituent le principal puits de carbone du continent, à hauteur de 0,626 Pg éq CO₂ (Valentini et al., 2014)»

Partenaires F&P

La gestion de la marque et le développement du réseau de partenaires :

- Validation des candidats partenaires de F&P, et nouveaux candidats.
- Formalisation des partenaires avec signature des conventions.
- La moitié des conventions sont signées à ce jour.
- Une convention avait déjà été signée avec le FSC et le PEFC.

Partenariats FSC et PEFC-PAFC

Les synergies avec FSC :

- Collaborations sur les motions en vue de la prochaine AG.
- Relations presse.
- Contribution à l'animation des réseaux sociaux.
- Convergences « Forests for all for ever » et « All of us are FSC » ?
- Éventualité d'une collaboration sur le film « Le monde de MAX » ?
- Packshot des clips, remplacer l'existant par « F&P soutient la certification GDF »

Les synergies avec PEFC-PAFC :

- Partenariat financier en cofinancement du programme F&P reconduit en 2022.
- Création par les prestataires de F&P de la charte graphique PEFC-PAFC.
- Accès à la médiathèque.
- Organisation d'un webinaire le 18 juin 2021.
- Préparation et diffusion d'un communiqué de presse.

- Réalisation de fiches pratiques.
- Co-financement de la mission de Simon LHOEST sur l'argumentation scientifique en appui des 10 engagements F&P.

Note sur la déforestation

Rédigée par la commission certification, il est prévu de l'utiliser dans le cadre de la COP 26 « La gestion durable des forêts, levier de la réduction des émissions carbone ».

Cette note est une contribution de l'ATIBT dans le contexte du projet de réglementation de l'Union Européenne pour lutter contre la déforestation et les émissions de carbone associées contenues dans les importations européennes de produits à risque forestier.

Un communiqué de presse pourrait être rédigé d'Open2Europe à partir de cette note.

POINT SUR LES PROJETS ET DOSSIERS EN COURS

Dryades

Périmètre :

- Pré-produits en bois du Bassin Congo concernés par les ICV collectives : grumes, sciages non séchés avec des sous-familles selon les sections, sciages séchés, bois hydrauliques et traverses, profilés (lames de terrasse, lambourdes, lambris, moulures), carrelats lamellés collés, placages, contre-plaqués
- Produits de construction en bois du Bassin du Congo concernés par les FDES et DEP collectives : revêtements extérieurs (platelages, bardages lames, bardages contre-plaqués), revêtements intérieurs (planchers massifs et plinthes). Présentation des premiers résultats en novembre.

Prochaines étapes :

- Septembre 2021 : fin de la collecte de données.
- 24 septembre 2021 : réunion avec Eric DE MUNK – Centrum Hout.
- Novembre 2021 : présentation des résultats au comité de pilotage.
- Novembre 2021 : envoi aux vérificateurs.
- Janvier 2022 : validation des ICV.

Thémis

Étapes récentes :

- Avril : mise en ligne du portail Thémis et début de la collecte de données.
- Juillet : fin de la collecte de données.
- Août : présentation des premiers résultats par Probos.

Prochaines étapes du projet Thémis :

- 27 et 29 septembre 2021 : ateliers avec les membres de l'ATIBT et de LCB.
- Décembre 2021 : signature d'un accord de coopération entre Probos et l'ATIBT.

Solidéo

Une conférence est organisée à Paris le 6 octobre avec la venue d'officiels du Bassin du Congo. A cette occasion, il est prévu des prises de paroles par des ministres africains.

Les Menuiseries Pasquet ont été interrogées pour la fourniture de fenêtres en sous-traitante de pour le village olympique. L'entreprise a spécifié que sa réponse se ferait sur la base de bois tropical.

Un voyage de la « diplomatie du bois tropical est en cours d'organisation avec la COMIFAC

Focus Forest

- Participation de l'ATIBT au groupe de travail FSC (FAG de FOCUS FORESTS).
- Propositions en cours auprès du PPECF pour un soutien jusqu'à l'AG FSC.
- Fonctionnement du groupe IFL (sous-groupe de la commission certification).

Focus Forest est un projet de FSC pour avancer sur le sujet des IFL. L'ATIBT y contribue.

Les recommandations vont au-delà du périmètre strict des concessions.

UICN

L'ATIBT est intervenue à plusieurs reprises à l'IUCN Congrès Mondial pour la Nature à Marseille du 4 au 11 septembre 2021.

A cette occasion, le forum France-Gabon pour des chaînes de valeur durable a été lancé officiellement.

Une rencontre avec la fondation ELYX a également eu lieu durant cette manifestation.

COP 26

L'ATIBT ne pourra pas participer directement à un événement de cette importance, mais elle est en lien avec le Ministère des Affaires Étrangères sur ce sujet.

Un Side Event Interholco est prévu.

La société Precious Woods sera également présente.

3. RENCONTRES A VENIR EN LIEN AVEC LE PROGRAMME MARKETING

Commission bois tropicaux LCB

Elle se tiendra le 7 octobre à Nogent-sur-Marne.

AG virtuelle FSC

Elle se déroulera du 25 au 29 octobre 2021.

Elle ne traitera pas de la question des IFL, mais une intervention est néanmoins prévue sur le sujet de Focus Forest.

AG FSC de Bali

La date reste à fixer.

Think Tank ATIBT

Le Think Tank N°4 « Quel avenir pour les entreprises certifiées dans le bassin du Congo ? » se déroulera les 15 et 16 novembre en virtuel.

Les « pilotes » de chaque thématique ont été contactés pour la préparation des travaux.

Il est recommandé de maintenir mais de limiter les présentations pour laisser davantage de place aux échanges entre participants.

Conférence STTC Fair&Precious

Elle se déroulera le 18 novembre en virtuel.

Commission Marketing et Comité de Pilotage Fair&Precious

Elles se tiendront le même jour, en décembre 2021, si possible en présentiel à Nogent-sur-Marne :

- Commission marketing avec un échange entre gestionnaires forestiers,

- Comté de Pilotage avec les bailleurs et les membres de la commission marketing.

Annexes disponibles :

- *Le support de présentation de la Commission Marketing*
- *Le rapport d'activité des relations presse*
- *Le soutien aux 10 engagements*
- *La note sur la déforestation*



ANNEXE **3**

**RAPPORT ANNUEL RELATIONS PRESSE
FAIR&PRECIOUS 2021**



Rapport d'Activité Relations presse

Janvier – Décembre 2021



Open2europe

Sommaire

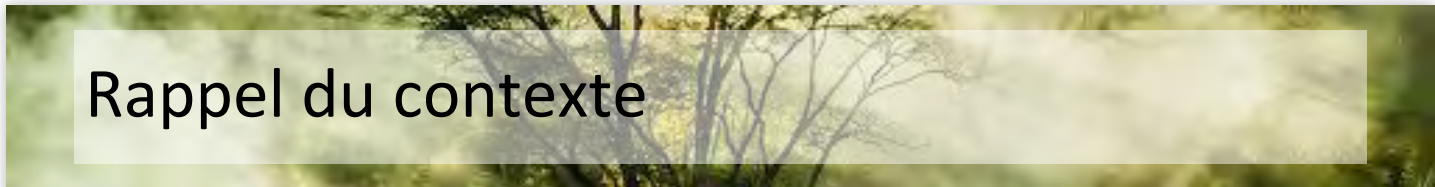
1. Introduction : rappel de la collaboration et objectifs 2021
2. Actions menées
3. Analyse des retombées
4. Best of des retombées
5. Conclusions & Recommandations



Open2europe



Introduction



Rappel du contexte

Historique de notre collaboration

- **Novembre 2018** : début de notre collaboration : campagne de relations presse paneuropéenne pour valoriser l'initiative Fair & Precious. Les pays concernés étaient la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Février 2019 : Ajout de l'Espagne parmi les pays couverts par nos équipes. 8 communiqués diffusés à fin 2019 – 72% des retombées sont enregistrées dans la presse spécialisée Bois, catégorie cœur de cible de nos messages en cette première année de prise de parole.
- **2020** : une année marquée par la pandémie – une prise de parole réduite avec 4 communiqués diffusés sur l'année dans les 6 pays ciblés mais qui n'a pas empêché de maintenir la visibilité d'ATIBT et Fair & Precious (avec 80 articles enregistrés) notamment dans la presse spécialisée Bois (toujours en tête avec +68% des retombées).
- **2021 : nouveau cadre de collaboration défini :**
 - Team leading non rotatif - La France en pays leader > diffusion des informations en push si opportunités/adaptation au niveau local sur les pays cibles
 - Définition de nouvelles thématiques de prise de parole pour intensifier la communication
 - Valorisation de différents formats et événements de communication de l'ATIBT et ses partenaires (webinars, événements, positions, etc)
 - Élargissement des cibles presse pour infiltrer de nouveaux médias et toucher un public plus large



Introduction

Open2europe

Les objectifs 2021

OBJECTIFS DE COMMUNICATION

NOTORIÉTÉ : faire savoir les actions de FAIR & PRECIOUS, les valoriser à travers les prises de parole de l'ATIBT, ses membres et partenaires au niveau international et positionner les porte-paroles comme experts sur les sujets liés à la gestion durable des forêts aussi bien auprès des cibles de professionnels que du grand public.

IMAGE : renforcer l'attractivité de la marque F&P, en s'appuyant sur ses engagements – en phase avec les problématiques actuelles (problématiques climatiques, quête de consommation responsable, démarche RSE des entreprises...)

PREFERENCE : créer l'adhésion autour des valeurs défendues par Fair & Precious pour recruter de nouveaux partenaires, encourager le ralliement de tout l'écosystème (sphère publique, politique, société civile...) jusqu'à l'acte d'achat des consommateurs finaux.



Objectif de visibilité :

Communiquer plus régulièrement tout au long de l'année – diffuser davantage de communiqués de presse pour optimiser les résultats

Attentes sur les cibles :

Diversifier les catégories de médias - Monter en puissance auprès de la presse grand public et l'audiovisuel



Introduction

Open2europe

Equipe RP 2021



Sandrine Freeman
Vice Présidente



Anne Macquet
Directrice conseil
Team leader Hub Europe



Gladys Gros-Désir
Consultante RP
France

Judith Duschl
Consultante RP GE

Candice Moses
Consultante RP UK

Andrea Gonzalez
Consultante RP ES

Chiara Fonda
Consultante RP IT

Mascha Wismans
Consultante RP PB



Introduction

Open2europe



Actions menées



Outils déployés

- **Communiqué de presse**

Document indispensable pour effectuer un focus sur un temps fort, mettre en exergue un événement, une position corporate. Si les marronniers ont pu servir de prétexte de communication, nous avons aussi su surfer sur l'actualité pour proposer du contenu pertinent aux journalistes. Rédaction, traduction et diffusion des communiqués

- **Flash presse / Invitation presse**

Document succinct, le plus souvent rédigé directement en corps de mail, relatant un événement ou une info spécifique sur un temps forts lié à l'actualité. Webinars, événements de l'association et ses partenaires

- **Pitch / Relances / Veille / Détection d'opportunité rédactionnelle / Placement de speakers**

Travail proactif de l'agence à travers des relances personnalisées, des échanges journalistes, des détections d'opportunités de prises de parole auprès des médias cœur de cible mais aussi de la veille autour de vos thématiques. Ce travail est effectué au quotidien par nos équipes et peut donner lieu à des articles ou à des interviews en dehors des diffusions de communiqués : en se raccrochant à des marronniers et événements nationaux ou encore en fonction des calendriers éditoriaux des journalistes.



Actions RP

Open2europe

Outils déployés – quelques exemples



Cibles médias

- Constitution de listes de presse en fonction des objectifs et des publics cibles
- Mises à jour en continu
- Adaptation des listes en fonction des messages, du calendrier de prise de parole et selon les pays ciblés

Médias grand public	Médias professionnels
Lifestyle / art de vivre / consommation	Filière bois/forêts
Economie / Entreprise / Marchés Afrique et International	Industrie et Métiers (artisans, architectes, menuisiers, construction...)
Environnement / développement durable	
Informations générales	



Actions RP

Open2Europe

Répartition de la prise de parole

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL - AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Mise en place de la collaboration 2021 - définition du PR Plan		La gestion durable des forêts, une solution à la déforestation – 21 mars 2021 Journée internationale des forêts	Webinar - le rôle de la certification forestière dans le cadre du RBUE - Mercredi 7 Avril 2021 Pitch et veille RE 2020	Relance - Webinar - RBUE - Mercredi 7 Avril 2021	Aménagement terrasses : le bois tropical certifié, bien plus que du bois !	L'Afrique se mobilise pour gérer durablement ses forêts ! Focus actualités au Bassin du Congo Webinar – PAFC Bassin du Congo - Vendredi 18 Juin 2021 + diffusion replay	L'AEIM rejoint l'ATIBT et le programme Fair & Precious Webinar PEFC - Caoutchouc durable - Mercredi 7 Juillet 2021 Pitch sur l'affaire SOLIDEO	Pitch sur la position sur le report de l'interdiction de l'export de grumes Suivi Solideo Veille semaine européenne du développement durable	Mission diplomatique à Paris Préservation des forêts d'Afrique centrale - Retour sur la mission diplomatique « bois tropical » à Paris SOLIDEO et le boycott des bois tropicaux - l'appel des pays du bassin du Congo et acteurs de la filière	COP26 : Des forêts pour tous, pour toujours (Interholco) Bois et Forêts Bassin du Congo : nouveau schéma de certification PAFC PEFC ATIBT	Relances post Cop26 + pitch et suivis réglementation UE
	- Rédaction, traduction, diffusion, suivi et relances, veille et détection d'opportunités - Cibles presse : professionnelle et grand public										



Actions RP

Open2europe

Interviews menées

PROCESS OPEN2EUROPE

- Détection d'opportunité de prise de parole
- Gestion des demandes entrantes d'interviews
- Rédaction d'un mediabrief et accompagnement sur le Q&A en amont de l'interview
- Briefing du speaker
- Mise en relation avec le média par téléphone
- Suivi et envoi de documents additionnels si besoin et de visuels d'illustration
- Validation des verbatim (si possible selon le media)

21
Interviews mises
en place

VS 1 en 2020
VS 1 en 2019



AFP	FEMME ACTUELLE	RFI
B Smart (x2)	FORET MAG	VIVAFRIK
BFMTV	FRANCE INTER	LE MONITEUR (x2)
BOIS MAGAZINE	L'USINE NOUVELLE	ERA ENVIRONNEMENT
COTE MAISON	LE MONDE	



EFE
MADERA SOSTENIBLE
DIRIGENTES



IL LEGNO



DE HOUTKRANT



Actions RP

Open2europe

Mission diplomatique

L'ATIBT a organisé une « mission diplomatique » à l'occasion de la Conférence de Paris du 6 octobre 2021 et en réaction à « l'affaire SOLIDEO »

Notre mission à cette occasion a consisté en :

- Rencontre avec les représentants politiques du Bassin du Congo à Paris
- Entretiens filmés – retranscrits
- Rédaction d'une série de trois communiqués de presse en lien avec le déplacement de cette mission diplomatique > diffusion d'un communiqué post événement



Actions RP

Open2europe

Analyse des retombées

Chiffres clés

Janvier – Décembre 2021

112
Retombées

VS 80 en 2020
VS 104 en 2019

+62 millions
contacts touchés

VS +7 M en 2020
VS +2 M en 2019

21 interviews
réalisées

VS 1 en 2020
VS 1 en 2019

AVE*
191 934 €

VS 56 254 € en 2020
VS 70 419 € en 2019

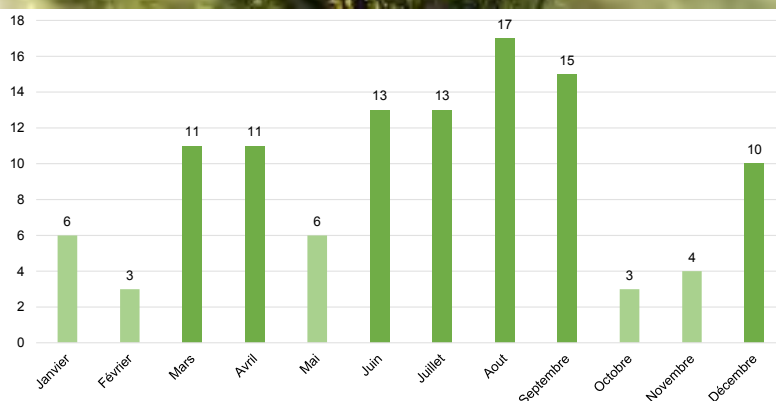


Analyse

* l'équivalence en achat d'espace se calcule en comparant l'article d'un journaliste à la valeur brute d'une insertion publicitaire; il permet d'estimer le coût économisé en publicité et ainsi la rentabilité d'une campagne RP.

OpenEurope

Visibilité par mois



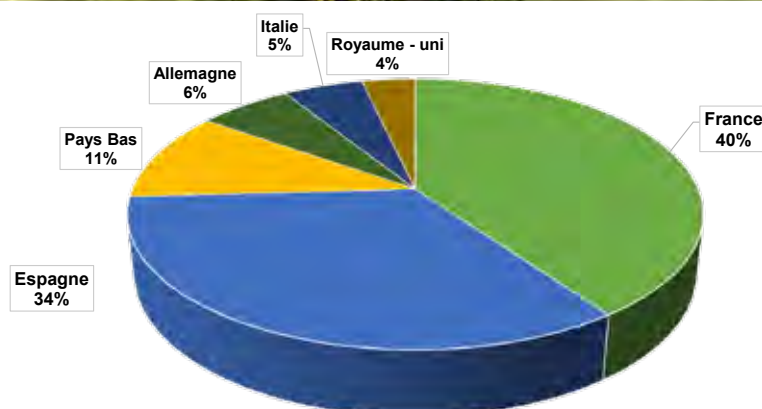
9
Retombées
par mois
en moyenne

- **Mars-Avril** : Nombreuses reprises dédiées au Webinar sur le rôle de la certification forestière dans le cadre du RBUE + relances proactives autour des engagements F&P
- **Juin à Septembre** : une prise de parole plus importante sur cette période qui a porté ses fruits : angle consommateurs (terrasses), actualité ATIBT (AEIM) et partenaire (Webinar PAFC) mais aussi une actualité propice (Solideo, report de l'interdiction des exports de grumes)
- **Décembre** : retombées sur l'annonce du schéma PAFC Bassin du Congo et relais spontané de l'actualité de l'AEIM.



OpenEurope

Visibilité par pays



- La France et l'Espagne sont les deux pays les plus sensibles et réactifs à nos annonces depuis le début de notre collaboration. L'ATIBT et l'initiative F&P sont bien identifiées sur ces zones par les médias cœur de cible et nous avons particulièrement réussi cette année à progresser en diversifiant et élargissant nos cibles médias (généralistes et grand public). A noter : une progression de visibilité sur les Pays Bas (12 articles cette année versus 8 l'année passée).



- L'Allemagne, le Royaume Uni et l'Italie ont été moins réactifs cette année – actualités à adapter encore davantage aux marchés en 2022

Analyse

OpenEurope

Nouveaux médias obtenus en 2021

- Sur les 112 articles enregistrés cette année, nous avons relevé le défi de toucher **près de 50% de nouveaux titres** (versus 2019 et 2020).
- Ceux-ci sont majoritairement orientés sur les sujets Afrique, environnement, filière bois et construction dans chacun des pays couverts mais aussi consommation.
- Cela répond à l'objectif de diversification des cibles puisque nous avons touchés de nouveaux médias aussi bien B2B que B2C.

CONSTRUIRE
SA MAISON

EURACTIV

Système D
de houtkrant

Il Legno

EFE

Agencia EFE

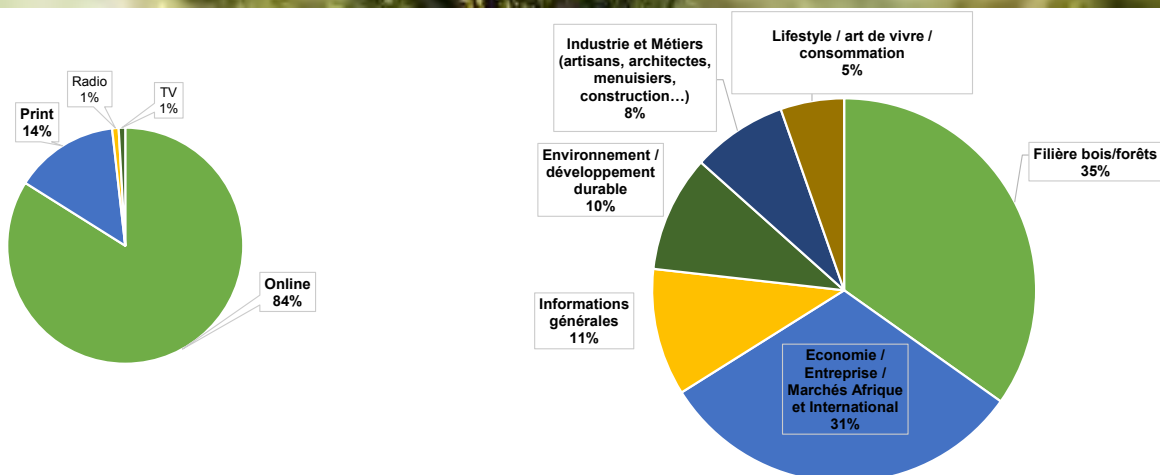
rfi



Analyse

OpenEurope

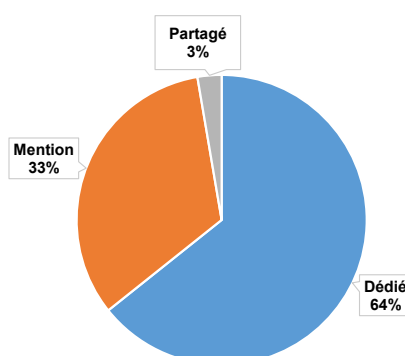
Visibilité par type de médias



- Comme les années passées, les médias Online sont en tête – toutefois, nous avons réussi cette année à infiltrer des programmes audiovisuels.
- En termes de catégories de médias touchés, les médias B2B restent notre cible majeure mais nous avons progressé sur de nouvelles cibles- notamment BtoC (informations générales et art de vivre)



Format des retombées



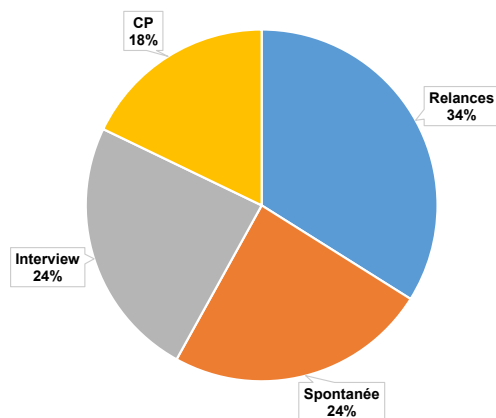
- 72 articles sur les 112 sont des articles dédiés à l'ATIBT /F&P. Une part constante au fil des ans sur la globalité des résultats enregistrés sur l'année.
- L'association et son initiative sont ensuite mises en avant par des citations aux côtés d'autres acteurs de la filière.



Analyse



Origine des retombées



- Faisant suite à l'envoi des communiqués, au travail de pitches et relances ou à la mise en place d'interviews, l'origine des articles est cette année majoritairement attribuée au travail de l'agence - contrairement aux années passées où les articles spontanés (non issus de nos actions) étaient majoritaires.



Analyse

Open2europe

BEST OF 2021



CÔTÉ MAISON

Terrasse en bois exotique : ce que vous devez savoir avant de l'acheter



SYSTÈME D

Fair & Precious : pour des bois tropicaux issus d'une gestion durable, éthique et légale



LE MONITEUR



Le Monde

Benoit Jobbé-Duval

Afrik 21

BASSIN CONGO : les objectifs du nouveau système régional de certification forestière



CHRONIQUE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Transformation de grumes: l'Afrique centrale revoit ses engagements



Analyse

Open2europe



Conclusions & Recommandations



Conclusions

- **Une nouvelle organisation de travail fructueuse** entre les équipes Open2Europe et ATIBT Fair&Precious. Les réunions de travail régulières pour définir les angles de prise de parole et mettre à jour les actualités ont permis d'être réactifs sur les communications faites aux médias.
- **La disponibilité des porte-paroles** (et notamment de Benoit Jobbé-Duval) pour répondre aux interviews a été particulièrement appréciée des journalistes et nous a permis d'asseoir l'expertise de l'association et de générer des articles dédiés de qualité.
- **Une belle progression de la visibilité sur de nouveaux médias et cibles**, aussi bien professionnels que grand public, répondant à l'objectif fixé en début d'année.
- Nous avons proposé **de localiser davantage la communication selon les pays**. La communication réalisée en Espagne sur le ralliement de l'AEIM a été bien accueillie et reprise par les médias espagnols. Cela a aussi été un argument pour initier de nouveaux contacts journalistiques lors des relances. Nous restons convaincus qu'une communication localisée permettrait de progresser sur les pays cibles : UK, Pays Bas, Allemagne et Italie.
- Une fin d'année très animée en termes d'actualités pour les journalistes (Cop26, Règlementation CE) et une multitude d'intervenants qui ont souhaité prendre la parole à différents niveaux a freiné notre visibilité. Un travail de mobilisation des journalistes autour de vos engagements sera à mettre en place sur les premiers mois 2022.



Conclusions

Open2europe

Recommandations

- **Capitaliser sur les 70 ans ATIBT et les 5 ans de Fair and Precious pour créer l'événement en 2022**
- **Valoriser les porte-paroles et ambassadeurs** de Fair&Precious et ATIBT pour proposer des avis d'experts du secteur.
- **Identifier les marronniers et temps forts par pays pour localiser davantage la communication.** Intégrer les partenaires locaux dans le plan de communication (si actualités fortes) . Adapter les prises de parole pays en fonction des cibles et acteurs locaux.
- **Veiller et rebondir sur les actualités européennes** pour placer vos positions sur l'ensemble des pays
- **Continuer de convier les journalistes aux événements** de Fair&Precious et ses partenaires (conférences, webinar).
- **Progresser sur les angles de communication BtoC** pour vulgariser la question de la gestion durable des forêts et engager vers plus de consommation du bois tropical certifié.



Recommandations

Open2europe

Merci!



Open2europe



ANNEXE 4

COMMUNIQUE DE PRESSE ATIBT F&P
AMENAGEMENTS TERRASSES



FAIR & PRECIOUS

LES BOIS TROPICAUX CERTIFIES SONT BIEN PLUS QUE DU BOIS !



Le soleil pointe le bout de son nez et nous avons qu'une seule envie dans ce contexte difficile : profiter de son jardin et sa terrasse ! Or, comment prendre soin de la planète tout en profitant de sa jolie terrasse ? En optant pour du bois tropical certifié ! Les bois tropicaux certifiés présentent des qualités naturelles qui ne nécessitent aucun traitement pour résister au soleil et aux intempéries.

Paris, le xx avril 2021 – Reconnus comme un outil de développement économique, social et culturel, les écolabels forestiers FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC-PAFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières - Pan-African Forest Certification) permettent d'y voir plus clair en matière de consommation de bois tropical. Choisir le bon bois pour décorer ses extérieurs n'est pas chose facile, mais avec ces labels, la consommation de ce bois put être plus simple et plus durable. Dans cette optique, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) vise à sensibiliser les Français à la certification gestion durable, en mettant en place le programme Fair&Precious. Ce collectif s'engage sur le respect de la faune et de la flore, ainsi que sur un modèle de développement économique et social respectueux des populations.

LE BOIS TROPICAL – DURABLE, ESTHETIQUE ET PERFORMANT

Fair&Precious s'est fixé pour objectif d'encourager les consommateurs à privilégier les bois tropicaux certifiés dans le cadre de leurs achats en lien avec leurs décorations extérieures. Cette certification du bois présente des qualités techniques, esthétiques et environnementales incomparables.

Les bois tropicaux présentent une durabilité naturelle unique, sans usage de produits de traitements. Leur dureté, leur résistance, leur stabilité en milieu humide confèrent aux essences tropicales des qualités techniques exceptionnelles. Leur couleur, leur texture, leur grain, leur homogénéité, procurent une esthétique d'exception à ces essences.

Choisir un bois tropical certifié, c'est investir dans l'avenir, dans un habitat durable tout en agissant en faveur de l'environnement.

UN MATERIAU OPTIMAL POUR LES TERRASSES AU SOL ET DE PISCINE

Utiliser le bois tropical dans le cadre de la création d'une terrasse est sans aucun doute le trait d'union parfait entre l'intérieur de l'habitat et la nature extérieure.

En effet, les essences tropicales résistent naturellement à l'usure et aux intempéries. La majorité d'entre elles est également imputrescible, insensible au gel, à la pluie et aux insectes, ainsi qu'au chlore ou à l'eau de mer.

En plus de leur extrême résistance, ces bois au grain fin, sans échardes et qui chauffent peu au soleil, sont idéaux pour marcher pieds nus sur une terrasse ou au bord d'une piscine. Sur le plan esthétique, le bois tropical offre une large palette d'essences, aspects, veinage, et nuances :



FACILE A ENTRETENIR, LE BOIS TROPICAL CONSTITUE LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX SUR LE MARCHE

Le bois tropical possède une durée de vie de plusieurs dizaines d'années, notamment grâce à son excellente stabilité dimensionnelle. Il ne nécessite aucun traitement chimique et ne demande pas beaucoup d'entretien. Ces facteurs font des essences tropicales des matériaux offrant un excellent rapport qualité prix. Pour préserver son aspect naturel d'origine, le bois tropical doit être entretenu seulement une à deux fois par an en effectuant un brossage et, en cas de besoin, l'application d'un dégriseur pour redonner instantanément toute sa teinte originelle au bois, ou d'un saturateur pour prolonger l'éclat.

DIRE NON AU COMMERCE ILLÉGAL DU BOIS TROPICAL EN OPTANT POUR LA CERTIFICATION !

Lors de l'achat de bois tropicaux, les consommateurs peuvent lancer un signal fort contre le défrichement illégal et les canaux de distribution non transparents. Pour ce faire, il est nécessaire de s'assurer qu'il provient d'entreprises responsables, certifiées par des institutions de contrôle indépendantes et dont les itinéraires de production peuvent être retracés avec précision.

C'est le cas des entreprises qui ont rejoint Fair&Precious. Elles sont engagées localement dans la gestion durable des forêts, la préservation de la biodiversité et la promotion des emplois locaux dans l'industrie de transformation du bois ainsi que des projets sociaux. L'objectif consiste à promouvoir l'usage d'un matériau éco-responsable et performant. Quiconque soutient ces entreprises contribue à la préservation de la forêt tropicale et au bien-être de ses habitants

[Retrouver tous les partenaires de l'initiative pour des bois tropicaux équitables](#)

[Pour une documentation plus complète, rendez-vous ici](#)

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II) et de grandes entreprises.

Site internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE : Agence Open2Europe

Anne Macquet
01 55 02 15 04

a.macquet@open2europe.com

Gladys Gros-Désir
01 55 02 15 01

g.gros-desir@open2europe.com



ANNEXE **5**

**COMMUNIQUE DE PRESSE
ATIBT F&P COP26**



Cop26 : la préservation des forêts d'Afrique centrale, un enjeu mondial

OU

Cop26 : un tournant historique pour la préservation du deuxième poumon vert mondial

Paris, le XX novembre 2021 – A l'occasion de la 26e conférence annuelle de l'ONU sur le climat, qui se déroule cette année à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021, [l'Association Technique Internationale du Bois Tropical](#) (ATIBT) souhaite attirer l'œil sur la préservation des forêts et plus particulièrement celles d'Afrique centrale. Aux côtés de **Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, et président de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale)** et **Rosalie Matondo, ministre de l'Economie Forestière du Congo**, qui ont fait le déplacement lors de l'initiative de la Mairie de Paris pour mettre un terme à ces « prétextes » défavorables à la préservation durable des forêts d'Afrique centrale et en appeler à la responsabilité des acteurs européens, l'ATIBT souhaite encourager l'ensemble des États signataires de la Convention-cadre des Nations Unies à agir dès maintenant, pour demain, car aucune solution n'a encore été trouvée pour sauver le second poumon vert de la planète.

UNE LUTTE PUISSANTE ET CONTINUE POUR LIMITER LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde avec plus de 240 millions d'hectares. Le second poumon vert de la planète, jusqu'ici plutôt épargné, subit aujourd'hui des pressions croissantes. L'Afrique centrale fait face à de nombreux défis : pauvreté, inégalités, insécurité alimentaire, revenus gouvernementaux insuffisants ou opaques, et un climat des affaires jugé peu favorable. Ces forêts d'Afrique centrale sont menacées de disparition à l'horizon de 2100.

En effet, bien que le taux annuel de perte de forêt naturelle diminue en Afrique, l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO a révélé une perte annuelle dans cette région d'environ 3,1 millions d'hectares de forêts naturelles au cours des cinq dernières années. Les réformes politiques et de gouvernance dans la région avancent, mais les efforts visant à conserver et à utiliser durablement les forêts sont encore fragmentés et sous-financés.

« Le premier poumon vert de la planète est malade. Nous devons préserver, sauver son second poumon : les forêts d'Afrique centrale. Nous ne souhaitons pas imiter le mauvais élève de l'Amérique latine et devons pouvoir bénéficier des appuis, du soutien de nos partenaires privilégiés. Il en va de la santé de la planète et si aucune solution n'est trouvée, les forêts d'Afrique centrale partiront en fumée et ne seront qu'un vague souvenir », affirme **Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, et président de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale).**

Pour limiter les menaces, notamment les risques d'incendies, la déforestation anarchique qui menace les essences (Okoumé du Gabon, Afrormosia de la RDC...) et l'exploitation des ressources naturelles, il convient d'alerter les élus, les États signataires, mais aussi et surtout les partenaires privilégiés pour trouver des solutions concrètes dès maintenant.

PRÉSERVER LES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE POUR SAUVER LA PLANÈTE

Alors que sur le plan local, les pays ont mis en œuvre des politiques de préservations pour sauver le second poumon vert de la planète, sur le plan international, il semble encore difficile de trouver des solutions concrètes pour protéger ces forêts.

« Produire du cacao, produire de l'huile de palme, produire du bois, c'est cela qui fait vivre notre économie. Nous ne comprenons pas ce que les partenaires privilégiés envisagent à travers la mise en place de barrières tarifaires, de prétestes, en dehors du fait de nous exclure et de provoquer la mort du second poumon vert de la planète. Nous multiplions les prétextes alors que la forêt a besoin de nous et que nous devons la préserver dès maintenant pour vivre, voire survivre. » déclare **Rosalie Matondo, ministre de l'Economie Forestière du Congo**

Pour limiter ces menaces, une solution : **promouvoir la gestion durable des forêts d'Afrique centrale, qui cherche à concilier la récolte de bois et la préservation des milieux naturels.** Cela permettra de limiter la déforestation anarchique du bois, mais également le commerce illégal du bois, tout en valorisant cet or vert et sa certification auprès de tous.

C'est dans ce contexte que l'ATIBT poursuit ses engagements et continue d'encourager la mise en place d'un schéma de gestion durable des forêts à travers la certification des bois tropicaux. A travers le programme « Fair&Precious », l'association valorise les avantages environnementaux, sociaux, économiques et techniques et des bois tropicaux, tout en s'alliant et en poursuivant son engagement auprès des pays qui continuent de lutter fortement contre le commerce illégal du bois.

« Il est de notre devoir de protéger ses forêts. En ayant recours à la gestion durable des forêts, nous garantissons leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité de satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économiques, écologiques et sociales aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes. La certification du bois tropical est une des solutions que nous avons trouvées pour empêcher une exploitation anarchique. Nous avons à cœur de sensibiliser le grand public, mais également les partenaires historiques et privilégiés qui seront présents lors de la Cop26 autour de la préservation de ces forêts d'Afrique centrale, ce second poumon vert de la planète, encore trop méconnu de tous. », déclare **Olman Serrano, Président de l'ATIBT.**

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG et de grandes entreprises.

Sites internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE :

Agence Open2Europe

Anne Macquet

01 55 02 15 04

a.macquet@open2europe.com

Camille Vincent

01 55 02 15 15

c.vincent@open2europe.com

.....



ANNEXE **6**

COMMUNIQUE DE PRESSE ATIBT
F&P L'AFRIQUE SE MOBILISE



FAIR & PRECIOUS, LE PROGRAMME DE L'ATIBT QUI ENCOURAGE LE BOIS LEGAL ET CERTIFIE EN PROVENANCE DU BASSIN DU CONGO !



Paris, le 28 juin 2021 – Pour lutter efficacement contre l'exploitation non durable des forêts et le commerce illégal de bois, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux poursuit son engagement et multiplie ses actions notamment à travers son programme Fair&Precious pour protéger et gérer les forêts africaines toujours menacées. Que ce soit à travers le respect des essences protégées et des diamètres d'exploitation, la protection des arbres semenciers, les méthodes d'exploitation à faible impact ou encore des rotations de 25 à 30 ans qui impliquent des périodes de repos, la mise en place de toutes ces mesures, ainsi que de la participation à la conservation de forêts et à la protection de la biodiversité, permettent l'avancée du bois certifié et légal.

« LE BOIS AFRICAIN, BIEN PLUS QUE DU BOIS »

En promouvant le développement d'une filière bois tropical durable, éthique et légale en tant que ressource naturelle et renouvelable, l'ATIBT soutient les pays producteurs, tout en soulignant les atouts du bois tropical certifié auprès des pays importateurs.

A travers le programme « Fair&Precious », l'association valorise les avantages environnementaux, sociaux, économiques et techniques et des bois tropicaux, tout en s'alliant et en poursuivant son engagement auprès des pays qui continuent de lutter fortement contre le commerce illégal du bois.

LES DIFFERENTS MARCHES DU BOIS TROPICAL

Le marché domestique est appelé à un fort développement, en raison de la croissance démographique en Afrique. Ce marché doit être mieux régulé en sensibilisant les riverains des forêts et les consommateurs locaux au respect des règles d'exploitation et à la valeur du bois comme ressource renouvelable. Avec l'augmentation de la transformation locale des bois (un arrêt total de l'exportation des grumes est prévu à moyen terme), cette

consommation locale pourrait encore augmenter, notamment dans le domaine de la construction d'habitats de qualité.

Les marchés d'exportation sont actuellement prédominants, et se sont déplacés vers l'Asie au cours des derniers 10-15 années. Ces marchés n'ont pas tous la même maturité en matière d'achat responsable. Si certains pays comprennent bien la valeur de la certification, à l'instar des pays scandinaves, des Pays-Bas, du Royaume Uni, d'autres sont encore peu sensibilisés, essentiellement en Europe du sud, voire très peu concernés, pour ce qui est des pays asiatiques, vers lesquels est exportée plus de 50% des bois produits dans le bassin du Congo. La consommation de bois certifié, mais aussi la meilleure valorisation des services écosystémiques sont des thématiques qui font partie des priorités actuelles de l'ATIBT.

Zoom sur le Cameroun, le Congo et le Gabon, 3 pays qui souhaitent mieux valoriser leurs bois tropicaux et la meilleure valorisation de leurs forêts.

L'Afrique est plus que jamais mobilisée pour améliorer la gestion de ses forêts, valoriser ses richesses et notamment son « or renouvelable », le bois tropical, qui est, comme l'ATIBT l'exprime souvent, « bien plus que du bois ».

En abritant le deuxième massif forestier de la planète et représentant près de 5,5 millions d'hectares de forêts certifiés FSC (Forest Stewardship Council), le bassin du Congo, dont font partie le Cameroun, le Congo et le Gabon est, selon certains chercheurs et scientifiques, traité de façon exemplaire par les entreprises forestières labélisées FSC. Notons aussi l'émergence d'un deuxième label de gestion durable, le PAFC – Bassin du Congo.

Le Cameroun :

Le Cameroun est le premier pays africain à imposer une obligation dans ses marchés publics d'une utilisation de bois d'origine légale. Ce pays a lancé une campagne nationale de sensibilisation sur l'utilisation du bois d'origine légale dans les principaux centres urbains du pays en collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Etant le pays qui exporte le plus de bois, sa population nombreuse tire parti des ressources forestières et donc doit être consciente de son importance.

Le Congo :

Pays important au plan des surfaces en exploitation, et possédant les plus grandes surfaces certifiées FSC, ce pays multiplie les actions pour protéger ses ressources en adoptant notamment un nouveau code forestier qui illustre la volonté des responsables en matière de valorisation des ressources forestières. Un projet innovant en matière de partage de production est destiné à mieux pousser la transformation locale.

Le Gabon :

En 2020, ce pays a adopté une politique environnementale puissante en décrétant que toutes les forêts concédées du pays devraient adopter le modèle de certification FSC d'ici à 2022. Un engagement en cours qui connaît un fort retentissement et qui permet à son bois tropical d'être valorisé dans le monde entier. Le Gabon a depuis longtemps été un précurseur de la lutte contre l'illégalité. Par ailleurs, il a été le premier à interdire l'exportation de grumes, entre autres mesures.

Soulignons que le Gabon va recevoir ses premiers paiements internationaux en récompense de la protection de ses forêts. Une somme de 17 millions de dollars va être versée par la Norvège en contrepartie des tonnes de carbone supplémentaires séquestrées grâce aux mesures mises en œuvre pour lutter contre la déforestation. En effet, 3,4 millions de tonnes ont été séquestrées au cours des deux années 2016 et 2017 par rapport à la moyenne des émissions des dix années précédentes.

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à

la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II) et de grandes entreprises.

Sites internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE :

Agence Open2Europe

Anne Macquet

01 55 02 15 04

a.macquet@open2europe.com

Gladys Gros-Désir

01 55 02 15 01

g.gros-desir@open2europe.com



ANNEXE **7**

**COMMUNIQUE DE PRESSE ATIBT F&P
MISSION DIPLOMATIQUE PARIS**



Préservation des forêts d'Afrique centrale :
Retour sur la mission diplomatique « bois tropical » à Paris



Paris, le 18 octobre 2021 – Les questions relatives au bois tropical sur les marchés européens sont importantes pour la filière du bassin du Congo en raison de l'incompréhension que suscite parfois l'emploi de ce matériau important pour l'avenir des forêts d'Afrique centrale. Aussi, et suite à la décision de la Solideo (Société pour la Livraison des Ouvrages Olympiques) de bannir le bois tropical, y compris le bois tropical certifié, des travaux du village olympique, deux Ministres des Forêts du Bassin du Congo **Jules Doret Ndong, ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, et président de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale)** et **Rosalie Matondo, ministre de l'Economie Forestière du Congo** ont décidé, conjointement avec la COMIFAC et l'ATIBT, de mener une mission pour la diplomatie du bois tropical à Paris.

PLUSIEURS TEMPS FORTS POUR SENSIBILISER A LA PRESERVATION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

Avec 268 millions d'hectares, l'Afrique centrale abrite le second massif de forêt tropicale après la forêt amazonienne. En s'étendant sur cinq pays, notamment le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, la République démocratique du Congo et la République Centrafricaine, ce deuxième poumon vert mondial est un réservoir majeur de biodiversité, puisqu'il accueille plus de 50% de l'ensemble de la biodiversité de la planète. Avec plus de 40 millions de personnes qui dépendent de cet écosystème, cette forêt reste menacée. Confrontée à la déforestation, elle est fragile et vulnérable. Il est plus que jamais essentiel de reconnaître et sensibiliser autour de l'importance que revêt cette forêt pour la planète, mais aussi de comprendre qu'elle fait vivre un très grand nombre de personnes, et qu'elle constitue le premier employeur après les Etats.

Le principal objectif de cette mission diplomatique était de rassembler des personnalités politiques pour mettre en lumière les menaces qui pèsent sur les forêts d'Afrique centrale, tout en montrant les solutions mises en œuvre, au niveau local.

Engagée pour la préservation des forêts d'Afrique centrale, la ville de Paris a organisé cette même semaine une conférence internationale le 6 octobre à l'Hôtel de ville. Cette initiative puissante a donné lieu à des événements annexes et pluriels durant toute la semaine pour sensibiliser le grand public autour de la reconnaissance et la préservation de ces forêts, rassemblant des experts et personnalités politiques de renom. **Le Ministre Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune au Cameroun a fait le discours d'ouverture de cette conférence.**

Soulignons que la veille de la conférence, les deux ministres ont été reçus à la Mairie de Paris, pour discuter du dossier Solideo, très sensible pour leurs pays respectifs.

La délégation ministérielle du Congo, **menée par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie Forestière du Congo**, accompagnée d'un responsable du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, a également eu une rencontre avec Pierre-Henri Guignard, Ambassadeur et envoyé spécial pour l'Alliance pour la Préservation des Forêts tropicales au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), et l'équipe de la direction Climat et Environnement au MEAE. Pour rappel, l'Alliance regroupe à ce jour 32 pays sur 5 continents.

Ces événements avaient pour objectif de sensibiliser certains acteurs en charge des achats publics sur la consommation de bois tropical géré durablement et d'échanger au plan politique. Les personnalités présentes, mais également l'ATIBT, convergent vers le même objectif : poursuivre la lutte pour la reconnaissance de la gestion durable des forêts et interagir avec les décideurs en promouvant la consommation responsable et l'achat de bois tropicaux certifiés sur les marchés européens.

UN PLAIDOYER NECESSAIRE POUR VALORISER LE DEUXIEME POUMON VERT DE LA PLANETE

En rassemblant une pluralité d'experts, de personnalités politiques, mais aussi de personnes issues de la société civile, cette semaine fut l'occasion d'échanger autour des engagements et des solutions pour préserver au mieux ces forêts d'Afrique centrale, le second poumon vert de la planète.

Les deux ministres en charge des forêts ont saisi l'opportunité pour exprimer sur leur vision à venir.

« Cette mission diplomatique à Paris fut un moyen de rassembler des experts sur le plan local, conscients de l'importance que représentent ces forêts. En amont de Glasgow, nous devons attirer l'œil de toutes les institutions, des hommes politiques, mais également de la société civile sur nos forêts qui sont plus que jamais menacées. En plus d'être le second poumon vert de la planète, cette forêt, sur le plan local, est pour nous, un véritable capital. De ce fait, cette forêt représente un enjeu stratégique majeur actuel, un point de contact pluriel tant dans la lutte contre le changement climatique que dans

l'adaptation, mais aussi dans la préservation de la biodiversité. » déclare **Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune au Cameroun.**

« Aujourd'hui, tous les regards doivent converger sur le Bassin du Congo. Les forêts de ce bassin sont des bijoux et pour les préserver, il convient de mettre en place des annonces réalistes. Nous ne voulons plus faire confiance à des solutions irrationnelles de courte durée, qui ne donnent aucun résultat concret, ni faire face à des prétextes infondés. Nous ne voulons pas faire de mauvais choix. Il est de notre devoir d'alerter nos partenaires privilégiés sur l'importance que revêtent ces forêts pour la planète et de trouver des moyens viables et fiables aujourd'hui pour préserver la bonne santé de nos forêts sur le long terme. » déclare Rosalie Matondo, **ministre de l'Economie Forestière au Congo.**

Monsieur Hervé Maidou, récemment arrivé à la tête de la COMIFAC en tant que Secrétaire Exécutif, a également accompagné la mission et partagé sa vision quant aux principales tâches de l'institution au cours des années à venir : collaboration avec l'ATIBT et les acteurs engagés pour la gestion durable.

Dans cette démarche de préservation des forêts d'Afrique centrale et de valorisation du bois tropical, l'ATIBT vise à poursuivre et intensifier ses activités pour valoriser un modèle de gestion durable des forêts tout en limitant la déforestation. La gestion forestière durable certifiée garantit la légalité des opérations d'exploitation forestière et permet, en plus de conférer une valeur économique à la forêt, le maintien des biens et services écosystémiques, des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, ainsi que les valeurs de conservation tout en gardant la couverture forestière. Elle contribue également à lutter contre la déforestation, évitant la conversion de la forêt à d'autres usages, tels que des terres agricoles ou des mines.

« A travers nos actions, notamment la création du programme Fair&Precious, nous visons à promouvoir un modèle de gestion sain des forêts au plan local, mais aussi international. Nous devons plus que jamais contribuer à ralentir le rythme de la déforestation et éradiquer le commerce illégal du bois. Aujourd'hui, aux côtés des hommes politiques d'Afrique centrale, nous nous engageons à poursuivre nos actions et à lutter contre ces menaces qui continuent de peser sur le second poumon vert de la planète. », déclare **Olman Serrano, Président de l'ATIBT.**

C'est dans cette optique que l'ATIBT vise à poursuivre ses actions afin d'assurer la promotion du développement d'une filière durable, éthique et légale des bois tropicaux, tout en rappelant un principe : « acheter du bois tropical certifié, c'est soutenir la gestion durable des forêts. »

LE BOIS TROPICAL : UN TRESOR ENCORE TROP MECONNU QU'IL CONVIENT DE PROTEGER DES MAINTENANT

Le monde a une couverture forestière totale de 4,06 milliards d'hectares, dont 1,8 milliard d'hectares de forêts tropicales. La déforestation se produit essentiellement dans quatre pays : le Brésil, l'Indonésie, la République démocratique du Congo et la Malaisie. Pour limiter cette déforestation, une seule solution : la gestion durable des forêts, permettant une valorisation du bois tropical, qui est « bien plus que du bois », tant il est vrai que l'emploi de ce matériau issu d'une gestion durable est nécessaire au maintien des forêts, pour assurer l'avenir des populations, et maintenir la biodiversité.

Même si aujourd'hui les forêts certifiées représentent environ 5,5 millions d'hectares dans le bassin du Congo, il s'agit seulement de 11,4% de sa superficie forestière totale de production, ce qui n'est pas suffisant.¹

¹ Source : <https://www.fair-and-precious.org/fr/news/349/foret-tropicale-les-faits-et-les-chiffres>

En promouvant le développement d'une filière bois tropical durable, éthique et légale en tant que ressource naturelle et renouvelable, l'ATIBT soutient les pays producteurs, tout en soulignant les atouts des bois tropicaux certifiés FSC et PEFC-PAFC auprès des pays importateurs.

A travers le **programme « Fair&Precious »**, l'association valorise les avantages environnementaux, sociaux, économiques et techniques des bois tropicaux, tout en s'alliant et en poursuivant son engagement auprès des pays qui continuent de lutter fortement contre le commerce illégal du bois.

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical et la certification de gestion durable. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (République du Congo, République de Côte-d'Ivoire, République centrafricaine), d'autres associations professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo) et européennes, des ONG (à l'image de FSC, PEFC, WWF, WRI, WCS) et de grandes entreprises.

Sites internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE :

Agence Open2Europe

Anne Macquet

01 55 02 15 04

a.macquet@open2europe.com

Gladys Gros-Désir

01 55 02 15 01

g.gros-desir@open2europe.com



ANNEXE **8**

COMMUNIQUE DE PRESSE
ATIBT F&P PAFC



LA PAFC, EN COLLABORATION AVEC L'ATIBT & LE PEFC INTERNATIONAL, ANNONCE LA CREATION D'UN SCHEMA DE CERTIFICATION UNIQUE DANS LE BASSIN DU CONGO



Paris, le 16 novembre 2021 – Pour lutter efficacement contre la déforestation et le commerce illégal de bois, la Certification Forestière Panafricaine (PAFC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), avec le soutien de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), poursuivent leur engagement en faveur d'une gestion durable des forêts africaines. Cet engagement se traduit, aujourd'hui, par la mise en place d'un schéma régional de certification dans le bassin du Congo, qui vient renforcer l'offre existante.

PAFC, PEFC & ATIBT : MOBILISES POUR UNE GESTION DURABLE DES FORETS AFRICAINES

La PAFC, le PEFC et l'ATIBT à travers son programme « Fair&Precious », soutiennent la filière bois tropical durable, éthique et légale en tant que ressource naturelle et renouvelable, en faisant la promotion auprès des pays importateurs.

Grâce à leurs actions, ils visent un objectif commun : **permettre une bonne gestion des forêts et des bois tropicaux en valorisant les avantages environnementaux, sociaux, économiques et techniques**, mais aussi **s'engager auprès des pays qui continuent de lutter fortement contre le commerce illégal du bois**.

Pour répondre au mieux aux besoins actuels et préserver l'écosystème et la biodiversité pour les générations futures, **PAFC et ses partenaires mettent en place, à travers un schéma régional de certification, une exploitation durable, respectueuse de l'environnement, de la faune et des communautés locales**.

LA CREATION D'UN SCHEMA DE CERTIFICATION REGIONAL DANS LE BASSIN DU CONGO

Plus que jamais mobilisés pour améliorer la gestion de leurs forêts, valoriser leurs richesses et notamment leur « or renouvelable », **les pays du bassin du Congo souhaitent protéger leur faune, flore et leurs forêts en évitant tout commerce illégal du bois**. En abritant le deuxième massif forestier de la planète, **le bassin du Congo, dont font partie le Cameroun, la République du Congo et le Gabon** est traité de manière exemplaire par quelques entreprises forestières locales, tel que Precious Woods, qui s'engagent à préserver cet écosystème unique. **PAFC s'inscrit dans cette vision et souhaite également mettre sa pierre à l'édifice en encourageant la certification de gestion durable des forêts, aux côtés du PEFC et de l'ATIBT**.

L'ambition première du système PAFC Bassin du Congo est d'élargir l'offre de bois certifié en proposant un **système régional unique de certification PAFC de gestion durable des forêts**. Composé de plusieurs standards, guides, procédures et annexes développés localement, basés sur les exigences de PEFC Council et adaptés à l'environnement de la sous-région, ce système de certification régional PAFC apportera de nombreuses opportunités pour toutes les entreprises souhaitant s'engager.

Pour la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale), la certification des forêts est l'une des principales réformes à réaliser pour réussir la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation durable de la filière bois dans le bassin du Congo. Cette question a d'ailleurs été à nouveau évoquée lors de la réunion des Ministres de la CEMAC, le 28 juillet 2020, et ces derniers ont souhaité que cette organisation prenne une part active à la mise en œuvre de cette approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC.

LA CERTIFICATION PEFC : UN MOYEN DE RENFORCER L'EXPLOITATION DURABLE DES FORETS

Pour continuer de freiner les mauvaises pratiques qui perdurent parfois dans les forêts du bassin du Congo, PAFC encourage l'ensemble des entreprises d'exploitation de la forêt ou de transformation de bois, présentes dans le bassin du Congo, à se faire certifier. En effet, un certificat PAFC atteste une bonne gestion forestière, ainsi que de la traçabilité des bois et produits forestiers issus de forêts gérées durablement dans le bassin du Congo.

Les avantages du certificat PAFC sur le marché mondial :

- un accès au **marché international**,
- une augmentation des **avantages compétitifs et des bénéfices**,
- un accès aux **marchés exigeants des produits certifiés**,
- une **traçabilité** d'approvisionnement en bois,
- un **véritable atout compétitif** par rapport aux entreprises non certifiées.

A propos de PAFC

Paru au début des années 2000, le système de certification forestière Pan-African Forest Certification (PAFC) a pour objectif de développer la gestion durable de la forêt dans les pays d'Afrique Centrale en s'appuyant sur les exigences PEFC Council, références reconnues internationalement. En 2019, le PAFC Gabon, le PAFC Cameroun et le PAFC Congo, ont eu la volonté commune de développer et promouvoir la certification forestière en Afrique Centrale grâce à un schéma de certification forestière régional adapté au contexte local.

Site internet : <https://pafc-certification.org/>

A propos du PEFC Council

Le PEFC Council est une alliance mondiale de systèmes nationaux de certification forestière. En tant qu'organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, elle encourage la gestion durable des forêts par le biais d'une certification indépendante par une tierce partie. Le PEFC Council fournit aux propriétaires forestiers, des plus grands aux plus petits, un outil leur permettant de démontrer leurs pratiques responsables, tout en donnant aux entreprises les moyens d'acheter de manière durable. Le label PEFC permet aux consommateurs de reconnaître les produits provenant d'une forêt gérée conformément aux exigences environnementales, sociales et économiques les plus strictes.

Pour plus d'informations, voir www.pefc.org

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG (à l'image de WWF, WCS ou WRI) et de grandes entreprises.

Sites internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE – Agence Open2Europe

Anne Macquet

01 55 02 15 04

a.macquet@open2europe.com

Camille Vincent

01 55 02 15 15

c.vincent@open2europe.com



ANNEXE **9**

**COMMUNIQUE DE PRESSE
ATIBT F&P SOLIDEO**

**SOLIDEO et le boycott des bois tropicaux :
L'appel des pays du bassin du Congo et acteurs de la filière
pour ouvrir les marchés au bois tropical certifié**



Paris, le 29 octobre 2021 – Le 6 octobre dernier, la Mairie de Paris a organisé une conférence sur le thème de la préservation des forêts d'Afrique centrale. Cette initiative a vu le jour dans un contexte très controversé, celui de la décision de la Société pour la Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) d'exclure le bois tropical dans le cadre de la construction des ouvrages olympiques pour les Jeux d'été Paris 2024. **L'ATIBT et les représentants officiels des pays du bassin du Congo font entendre leur voix en faveur de la gestion durable des forêts. Ils espèrent ainsi que la SOLIDEO ouvre son marché au bois tropical certifié, un signe fort sur la scène internationale autour d'un événement aussi symbolique que les Jeux Olympiques.**

L'EXCLUSION DES BOIS TROPICAUX DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DES JO : UNE DECISION INCOMPRISE

Chargée de la livraison des ouvrages et des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation et au déroulement des Jeux olympiques d'été Paris 2024, la Société pour la Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) a décidé, dans le cahier de prescriptions d'excellence environnementale, d'exclure le bois tropical des aménagements prévus pour cet événement international.

Face à cette décision surprenante et incohérente, les acteurs de la filière bois, dont l'ATIBT, ont souhaité réagir et apporter des précisions à SOLIDEO sur les conséquences de l'exclusion des bois tropicaux des constructions du Village Olympique à travers [une lettre ouverte](#).

Une délégation diplomatique, rassemblant des personnalités politiques du bassin du Congo, comme Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, et président de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) et Rosalie Matondo, ministre de l'Economie Forestière du Congo, **a fait le déplacement à l'occasion du rendez-vous donné par la Mairie de Paris pour mettre un terme à ces « prétextes » défavorables à la préservation durable des forêts d'Afrique centrale et en appeler à la responsabilité des acteurs européens.**

« Pour œuvrer le plus efficacement pour la préservation et le renforcement des écosystèmes mondiaux, l'enjeu est bien de promouvoir l'usage du bois éco-certifié quel que soit la provenance. (...) Promouvoir

l'achat de bois tropicaux issus d'une gestion durable, c'est donc permettre de maintenir leur impact social et environnemental positif, qui mérite d'être reconnu par tous. », affirme Olman Serrano Président de l'ATIBT.

« En retirant la place et la valeur du bois tropical sur les marchés européens, comme l'a décidé la SOLIDEO, les acteurs mettent en péril la protection de la biodiversité et des populations. En effet, elle n'encourage en aucun cas les efforts entrepris par les acteurs locaux pour gérer durablement des forêts et laisse la porte ouverte au commerce illégal du bois et à l'exploitation anarchique des forêts. Nous sommes convaincus du rôle primordial des acteurs européens pour soutenir l'économie forestière durable. En ouvrant leurs marchés au bois certifié, ils participent à la protection des forêts et au développement économique et social local. », déclare Benoît Jobbé-Duval, Directeur Général de l'ATIBT.

Le bassin du Congo représente l'un des plus importants massifs de forêt tropicale, abritant un patrimoine naturel exceptionnel, tant par sa diversité faunique que floristique, et permettant de séquestrer 140 millions de tonnes de carbone par an. Il est aujourd'hui en première ligne des enjeux de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation de la biodiversité mondiale. Avec 200 millions d'hectares, les forêts du bassin du Congo représentent le deuxième poumon vert de la planète. En outre, le secteur bois est pourvoyeur d'emplois et de développement social et économique des populations locales.

LE BOIS TROPICAL : BIEN PLUS QUE DU BOIS

Acteur dans la promotion du développement d'une filière bois tropical durable, éthique et légale en tant que ressource naturelle et renouvelable, l'ATIBT soutient les pays producteurs, tout en soulignant les atouts du bois tropical certifié auprès des pays importateurs. A travers le programme « Fair&Precious », l'association valorise les avantages environnementaux, sociaux, économiques et techniques et des bois tropicaux, tout en s'alliant et en poursuivant son engagement auprès des pays qui continuent de lutter fortement contre le commerce illégal du bois.

« Nous sommes convaincus de l'impact et de la raison d'être de notre projet Fair & Precious. Pour l'avenir de la planète et de l'humanité, il y a urgence aujourd'hui à garantir l'avenir des forêts tropicales, à participer à leur gestion durable et surtout à faire connaître aux citoyens leurs missions et l'importance de celles-ci. A ce titre, nous continuons d'encourager tous les acteurs, comme SOLIDEO, à ouvrir leurs horizons et leurs marchés au bois tropical certifié pour cet événement international, que sont les JO », déclare Benoît Jobbé-Duval, Directeur Général de l'ATIBT.

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG et de grandes entreprises.

Sites internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE

Agence Open2Europe

Anne Macquet
01 55 02 15 04
a.macquet@open2europe.com

Camille Vincent
01 55 02 15 15
c.vincent@open2europe.com



ANNEXE **10**

**FAIR&PRECIOUS REVUE
DE PRESSE 2021**

France	01.Janvier	Adiac-Congo.fr	Online	8 900	Spontanée	Commerce du bois : les sociétés chinoises s'engagent pour l'exploitation durable des forêts
	01.Janvier	VivAfrik	Online	120 000	Spontanée	Protection des forêts : le continent africain se dote d'une nouvelle technologie
	01.Janvier	Le Commerce du Bois	Online	12 500	Spontanée	Lancement de la plateforme d'observation et de lutte contre la déforestation importée
	01.Janvier	Afrique Agriculture	Print	24 000	Spontanée	Les trois ans de Fair&Precious, garant des forêts du bassin du Congo
	01.Janvier	Le bois International verte	Print	60 000	Spontanée	France Formation en ligne gratuite sur le RBUE et la diligence raisonnée 3 et 5 mars
	02.Février	Adiac Congo	Online	10 200	Spontanée	Afrique centrale : une stratégie « genre » dans la gestion durable des forêts
	02.Février	Le bois International verte	Print	60 000	Spontanée	France Formation en ligne gratuite sur le RBUE et la diligence raisonnée 3 et 5 mars
	03.Mars	Preferred by Nature	Online	3 600	Pitch	Webinaire : le rôle de la certification forestière dans le cadre du RBUE
	03.Mars	Makanisi	Online	25 000	Pitch	Bassin du Congo : la filière forêt-bois en quelques chiffres
	04.Avril	LE BOIS INTERNATIONAL	Print	60 000	Spontanée	Congo : l'ATIBT et Unicongo signent une convention de collaboration
	04.Avril	Côté Maison	Online	497 503	Pitch	Terrasse en bois exotique : ce que vous devez savoir avant de l'acheter
	05.Mai	L'Usine Nouvelle	Online	3461758	Spontanée	Les bois tropicaux et boréaux loupent les Jeux olympiques de Paris 2024
	05.Mai	LE BOIS INTERNATIONAL	Print	12 000	Spontanée	RB UE : une série de formations accessibles en ligne
	06.Juin	Le Moniteur	Online	203 052	Interview	Consommons le bois tropical certifié, comme le café équitable
	06.Juin	VivAfrik	Online	7 875	Interview	« L'ATIBT promeut le bois africain certifié sur le marché », révèle son directeur général
	06.Juin	Les Echos Du Congo	Online	21 000	Spontanée	L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux pour protéger et gérer les forêts africaines toujours menacées
	06.Juin	Conjoncture Economique	Online	210 045	Pitch	Les pays du bassin du Congo renforcent leurs capacités en matière de certification forestière
	06.Juin	All Africa	Online	2 664 000	Pitch	Afrique: La certification forestière au cœur d'un webinaire
	06.Juin	ADIAC CONGO	Online	267 000	Pitch	Afrique centrale : la certification forestière au cœur d'un webinaire
	06.Juin	Le Courrier de Kinshasa	Online	267 000	Pitch	L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux pour protéger et gérer les forêts africaines toujours menacées
	06.Juin	360 Tahiti	Online	1 470	Spontanée	« Consommons le bois tropical certifié comme le café équitable » Benoit Jobbé-Duval, Directeur général de l'ATIBT
	06.Juin	BSMART TV	Online	258 170	Interview	Smart Immo : L'intérêt de la mise en valeur du bois tropical dans l'aménagement immobilier
	06.Juin	LE BOIS INTERNATIONAL	Print	60 000	Pitch	Une webconférence sur le système de certification forestière PAFC dans le bassin du Congo
	07.Juillet	BatiWeb	Online	157 542	Pitch	Les bois tropicaux certifiés sont bien plus que du bois !
	07.Juillet	Le Moniteur	Online	1 428 683	Pitch	Bois local ou exotique: Les JO 2024 font bouger les lignes

	07.Juillet	Maison et Travaux	Print	817 546	Pitch	Revetements de sol: Bois ou composite
	07.Juillet	Le Moniteur	Print	210 000	Pitch	Bois local ou exotique: Les JO 2024 font bouger les lignes
	07.Juillet	Ma Ville à Moi	Online	610 000	CP	Bois Tropicaux Certifiés, bien plus que du bois
	07.Juillet	Cocooning Magazine	Print	370 250	Pitch	Bois Tropicaux Certifiés, bien plus que du bois
	08.Aout	Le Moniteur	Online	203 052	Interview	Au village olympique, les bois tropicaux ne s'avouent pas vaincus
	08.Aout	RFI.fr	Online	1 178 501	Interview	Transformation de grumes l'Afrique Centrale revoit ses engagements
	08.Aout	RFI Radio (Radio)	Radio	205 000	Interview	Transformation de grumes l'Afrique Centrale revoit ses engagements
	09.Septembre	Business News Africa	Online	110 000	RP	Transformation de grumes : L'Afrique centrale revoit ses engagements
	09.Septembre	Construire sa Maison	Print	800 000	RP	Choisissez votre terrasse : équitable et certifiée
	09.Septembre	Système D	Print	348 900	RP	Fair & Precious : pour des bois tropicaux issus d'une gestion durable, éthique et légale
	09.Septembre	La Tempete des Tropiques	Online	25 000	RP	Interdiction des exportations du bois par la CEMAC: les techniciens approuvent
	09.Septembre	Journal de Brazza	Online	12 500	RP	Congo-CEMAC : l'ATIBT approuve l'interdiction des exportations des grumes
	09.Septembre	Les Echos Du Congo	Online	21 000	RP	CEMAC : l'ATIBT soutient l'interdiction des exportations des grumes différée en janvier 2023
	09.Septembre	Le Financier d'Afrique	Online	11 750	RP	L'Atibt soutient le Report différé en Janvier 2023
	09.Septembre	Adiac Congo	Online	8900	RP	Secteur forestier : un nouveau projet au profit des acteurs de la filière bois
	09.Septembre	BSMART TV	TV	258 170	Interview	Emission Smart Immo
	10.Octobre	Forêts magazine	Print	155 320	Interview	Entretien avec Benoît Jobbé-Duval
	10.Octobre	VivAfrik	Online	7 875	RP	Préservation des forêts d'Afrique centrale : Retour sur la mission diplomatique « bois tropical » à Paris
	12.Décembre	Afrik21	Online	543 533	CP	Bassin du congo : les objectifs du nouveau schéma régional de certification des forêts
	12.Décembre	VivAfrik	Online	7 875	CP	Lutte contre la déforestation et le commerce illégal de bois : La PAFC annonce la création d'un schéma de certification unique dans le Bassin du Congo
Pays-Bas	02.Février	europeansttc.com (European Sustainable Tropic Timber Coalition)	Online	1 000	Spontanée	Le développement durable conditionne les investissements des scieries
	03.Mars	Houtwereld.nl	Online	30 000	RP	Webinar : la certification EUTR
	03.Mars	Houtwereld	Online	2 360	RP	Webinar : la certification EUTR
	03.Mars	Form International	Online	15 530	Pitch	Le réseau de partenaires de Form International

	03.Mars	Parket Plein	Online	1 000	Pitch	Webinar : la certification EUTR
	04.Avril	europeansttc.com (European Sustainable Tropic Timber Coalition)	Online	1 000	Spontanée	L'ATIBT s'engage à maintenir la dynamique du marché des bois tropicaux certifiés
	04.Avril	Houtkrant	Online	500	Pitch	Webinar : certification dans l'EUTR
	04.Avril	VVNH	Online	65 000	Pitch	Webinar : certification dans l'EUTR
	04.Avril	Form International	Online	15 530	Spontanée	New partnership for the Timber Trade Portal
	05.Mai	Houtkrant	Print	10 000	Interview	Fair & Precious focus sur le Bassin du Congo
	09.Septembre	europeansttc.com (European Sustainable Tropic Timber Coalition)	Online	1 000	Spontanée	Netherlands reports further rise in certified imports' market share
Espagne	03.Mars	Madera Sostenible	Online	16 601	Pitch	Gestion durable des Forêts : une solution à la déforestation
	03.Mars	Ciencias Ambientales	Online	20 286	Pitch	Gestion durable des Forêts : une solution à la déforestation
	03.Mars	Youtube: Goodnews with accent	Online	176	Interview	Le Français Benoît Jobbé-Duval lutte dans le monde entier pour une déforestation durable
	04.Avril	Madera Sostenible	Online	16 601	Interview	"L'objectif de notre association est de valoriser les bois tropicaux" itw B.JD
	04.Avril	NEWSLETTER: Madera Sostenible	Online	16 601	Interview	"L'objectif de notre association est de valoriser les bois tropicaux" itw B. JD"
	04.Avril	Agro - El Economista	Online	2 248 934	Tribune	La certification forestière : un cercle vertueux où chômage et conservation coïncident
	04.Avril	Plataforma Tecnológica Forestal Española	Online	N/A	Pitch	Webinar : le rôle de la certification dans l'EUTR
	05.Mai	Forestales	Online	114 314	Pitch	Webinar : le rôle de la certification dans l'EUTR
	05.Mai	Madera Sostenible	Online	16 601	Spontanée	L'ATIBT publie son rapport annuel 2020
	05.Mai	NEWSLETTER: Madera Sostenible	Online	16 601	Spontanée	L'ATIBT publie son rapport annuel 2020
	06.Juin	Madera-Interempresas	Online	1 133 055	Pitch	Les bois tropicaux certifiés : bien plus que du bois
	06.Juin	Facility Management Services	Online	13 923	Pitch	Le programme Fair and Precious promeut le bois certifié comme méthode de décoration durable
	06.Juin	Madera-Sostenible	Online	16 601	Spontanée	Découvrez une gamme de 60 espèces de bois tropicaux sur le site FAIR&PRECIOUS
	07.Juillet	Ecoconstrucción	Online	8 833	Pitch	Fair & Precious: le bois tropical durable
	07.Juillet	Interempresas.net	Online	1 133 055	Pitch	AEIM rejoint l'ATIBT et le programme Fair & Precious
	07.Juillet	Ciencias Ambientales	Online	20 286	Pitch	Fair & Precious, le programme qui promeut le bois légal et certifié du Bassin du Congo

	08.Aout	Industria de la madera	Print	20 000	Spontanée	Le déséquilibre entre l'offre et la demande devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année
	08.Aout	EFEVerde	Online	148 460	Interview	La gestion durable des forêts, une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	EFE Agro	Online	264 002	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	El Diario	Online	11 929 308	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	Madera Sostenible	Online	16 601	RP	AEIM rejoint l'ATIBT et le programme Fair & Precious a la ATIBT y al programa Fair & Precious
	08.Aout	Ciencias Ambientales	Online	792 005	RP	AEIM rejoint ATIBT et le programme Fair & Precious
	08.Aout	EFE	Online	14 752 805	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	Posibl.	Online	12 411	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	COPE	Online	7 143 476	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	Stakeholders Sostenibilidad	Online	3 560	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	El Obrero	Online	46 589	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	El Punto Crítico	Online	57 141	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	El Diario	Print	26 610	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	08.Aout	Organización de periodistas iberoamericanos	Online	14 301	Interview	Une gestion durable des forêts : une solution face à la déforestation tropicale
	09.Septembre	Dirigentes Digital	Online	171 455	Interview	Cuidar los bosques es un buen negocio
	10.Octobre	Madera Sostenible	Online	16 601	RP	Iniciativa de París pour la conversation de los bosques centroafricanos
	11.Novembre	Madera Sostenible	Online	16 601	CP	PAFC annonce la création de un Sistema de Certificación Unico en la Cuenca del Congo
	12.Décembre	Interempresas.net	Online	3 727 017	Spontané	Aeim actualiza las Directrices de Diligencia Debida (DDD) para el cumplimiento del EUTR
	12.Décembre	Madera Sostenible	Online	16 601	Spontané	AEIM actualiza las Directrices de Diligencia Debida (DDD) para el cumplimiento del EUTR
	12.Décembre	Construnario	Online	146 034	Spontané	AEIM actualiza las Directrices de Diligencia Debida (DDD) para el cumplimiento del EUTR (Reglamento Europeo de la Madera)
	12.Décembre	Asociación de Investigación de las Industrias de la Madera	Online	13 703	Spontané	Se actualizan las Directrices de Diligencia Debida (DDD) para el cumplimiento del EUTR en importación de madera
	12.Décembre	Fimma Maderalia	Online	69 867	Spontané	AEIM actualiza las Directrices de Diligencia Debida (DDD) para el cumplimiento del EUTR
Italie	01.Janvier	Xylon.it	Online	26 555	Pitch	Fair & Precious : du bois au développement durable
	04.Avril	Web & Magazine - Facebook	Online	882	Pitch	Webinar : le rôle de la certification dans l'EUTR

	07.Juillet	Focus on Africa	Online	N/A	Pitch	L'Afrique se mobilise pour gérer durablement ses forêts
	09.Septembre	Il Legno	Print	10 000	Interview	Interview sur les activités de ATIBT et ses engagements
	09.Septembre	Il Legno	Online	2 700	Interview	Interview sur les activités de ATIBT et ses engagements
	12.Décembre	Expofairs.com	Online	6 206	CP	Lutte contre la déforestation et le commerce illégal de bois : La PAFC annonce la création d'un schéma de certification unique dans le Bassin du Congo
Royaume-Uni	03.Mars	FM- Magazine	Online	7 712	Interview	Comment repérer les drapeaux rouges de l'exploitation illégale des forêts dans votre chaîne d'approvisionnement ?
	11.Novembre	Edie	Online	2 174 099	Pitch	L'UE commence à mesurer les émissions de carbone incorporé des bâtiments
	12.Décembre	Euractiv.com	Online	2 639 984	Pitch	L'UE commence à mesurer les émissions de carbone incorporé des bâtiments
	12.Décembre	Afrik21	Online	543 533	CP	Bassin du Congo : les objectifs du nouveau schéma régional de certification des forêts
Allemagne	03.Mars	AFRICA Live	Online	12 000	Pitch	Projet ADEFAC : programme de formation aux métiers du bois et à la gestion durable des forêts
	07.Juillet	IMOVE-GERMANY	Online	46 500	Pitch	Programme de formation dans le secteur de la forêt et du bois dans le Bassin du Congo
	07.Juillet	Africa Live	Online	2 000	Pitch	Le Cameroun, le Congo et le Gabon veulent utiliser leurs bois tropicaux de manière plus responsable
	07.Juillet	ForstPraxis	Online	20 000	Pitch	Programme de lutte contre le commerce illégal du bois
	09.Septembre	baulinks.de	Online	310 590	RP	Nachhaltiges Tropenholz mit Zertifikat aus dem Kongobecken
	11.Novembre	ForstPraxis	Online	20 000	CP	La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP26 et le rôle des forêts dans le monde
	12.Décembre	Ecowoman	Online	31 000	CP	PAFC



ANNEXE 11

RAPPORT ANNUEL RÉSEAUX SOCIAUX
FAIR&PRECIOUS 2021



Rapport d'Activité Réseaux Sociaux

Janvier – Décembre 2021



Sommaire

1. Introduction
2. LinkedIn
3. Instagram
4. Conclusions & Recommandations



Introduction

Temps forts de la collaboration

2021	
Janvier	- Présentation du bilan annuel de 2020 - L'une de nos publications Instagram (image de deux gorilles) a généré un engagement très important, le plus élevé qu'on ait pu obtenir jusqu'à présent : 2200 likes, 31 commentaires et 131 sauvegardes.
Février	Plus 600 abonnés atteints sur LinkedIn.
Mars	Plus 3000 abonnés atteints sur Instagram.
Avril	Plus de 150 nouveaux abonnés sur Instagram, malgré le fait que nous ayons publié moins d'images de faune et de flore ce mois-ci.
Mai	Publicités rejetées pour la première fois sur Instagram. La cause de ces rejets : évocation de sujets « controversés » tels que le changement climatique et les émissions de carbone.
Juin	- Mise à jour la charte graphique pour LinkedIn et Instagram : - sur LinkedIn : introduction des photos personnalisées sur chaque lien d'article pour plus de cohérence sur la page - sur Instagram : mise à jour de la thématique « Wood Essence » avec un effet 3D

Temps forts de la collaboration

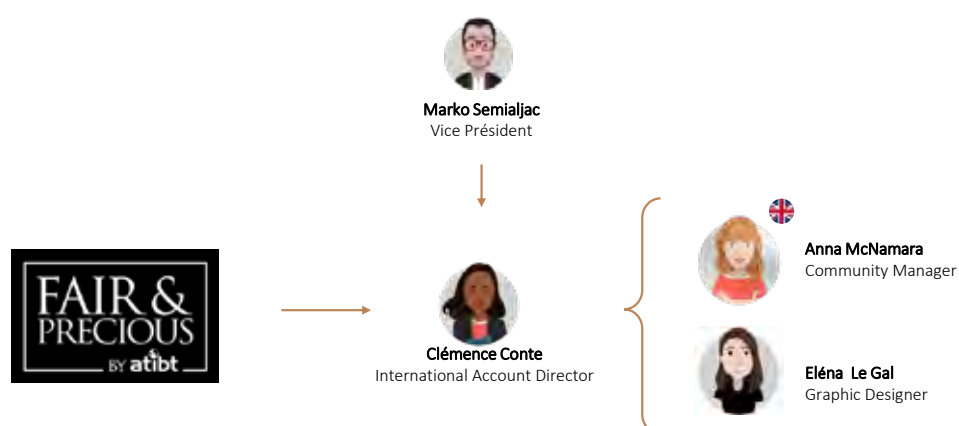
2020	
Juillet	- Sur LinkedIn, nous avons optimisé nos contenus afin de générer plus de clics en intégrant dans la photo un lien direct vers des articles pertinents, permettant ainsi d'améliorer considérablement l'engagement sur la page. - Sur Instagram, nous avons découvert comment modifier nos publicités pour éviter qu'elles ne soient à nouveau rejetées, améliorant ainsi tous les indicateurs clés.
Août	Sur LinkedIn, les clics et l'engagement atteignent un sommet en 2021 grâce aux PDF et aux liens cliquables.
Septembre	Nous dépassons les 700 abonnés sur LinkedIn et les 4000 abonnés sur Instagram.
Octobre	Succès des posts relayant vos événements (thématique reprise pour les mois suivants)
Novembre	Succès des posts PDF sur LinkedIn sur 3 mois consécutifs
Décembre	Nous avons terminé l'année avec 752 abonnés sur LinkedIn et 4476 abonnés sur Instagram.



Introduction



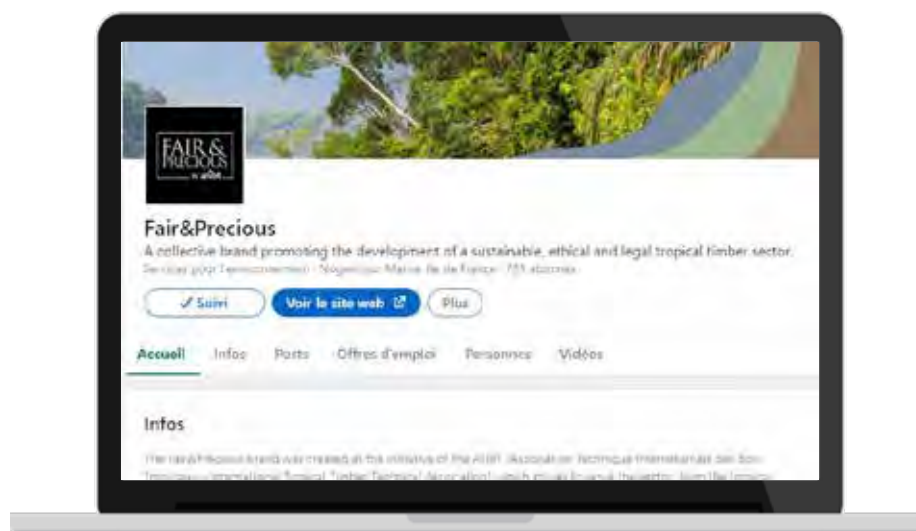
Equipe



Introduction



Page LinkedIn



Introduction



Compte Instagram



Introduction



LinkedIn

Chiffres clés

Janvier – Décembre 2021

752

Nombre d'abonnés
au 31 décembre 2021
+35% (555)

+197

Abonnés gagnés
-47% (+369)

3 909

Clics
+153% (1 548)

43,8K

Impressions
+46% (29,9K)

110

Publications
-4% (114)

1 266

Réactions
+23% (1027)

37

Commentaires
+42% (26)

107

Partages
-31% (155)

10,4%

Taux d'engagement
+18% (8,8%)



LinkedIn

- Impressions = nombre de fois que nos publications ont été vues
- Taux d'engagement LinkedIn (moyenne) = pourcentage de personnes qui ont interagi avec une publication par rapport au nombre de followers



Points clés

Janvier – Décembre 2021

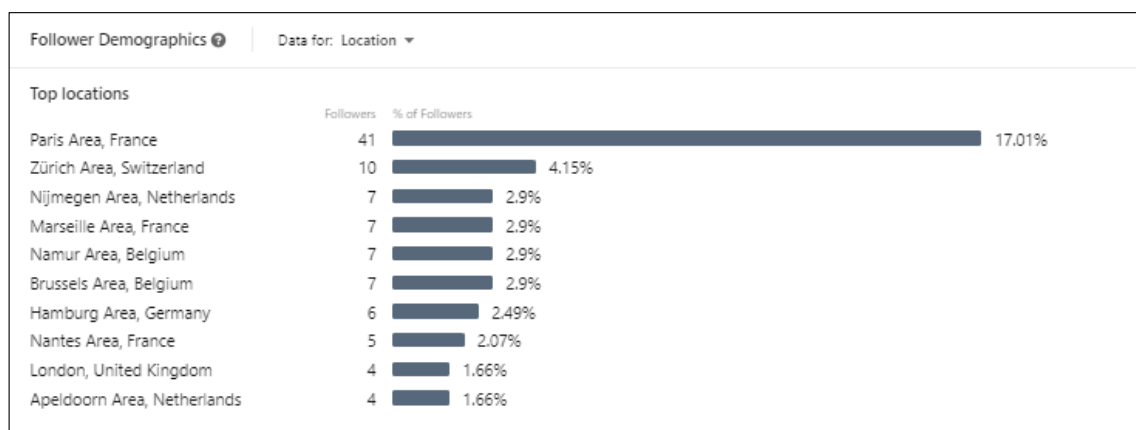
- Nous avons atteint les **750 abonnés** en fin d'année, une croissance de 197 abonnés sur un an, une légère baisse par rapport à l'année précédente. Cela peut s'expliquer par le manque de budget alloué à cette plateforme.
- Au cours des 12 derniers mois, nous avons partagé **110 publications**, qui ont généré **1 266 réactions**, **37 commentaires**, **107 partages**, **3 909 clics** et ont été vues **plus de 43 802 fois**.
- Les résultats de 2021 sont **très positifs** avec une **hausse en termes d'impressions et d'engagement** : +153% pour les clics, +46% pour les impressions et +17% pour les interactions
- Nous observons une hausse du taux d'engagement moyen en : **10,4%** vs 8.8% en 2020.



LinkedIn



Données démographiques - Location

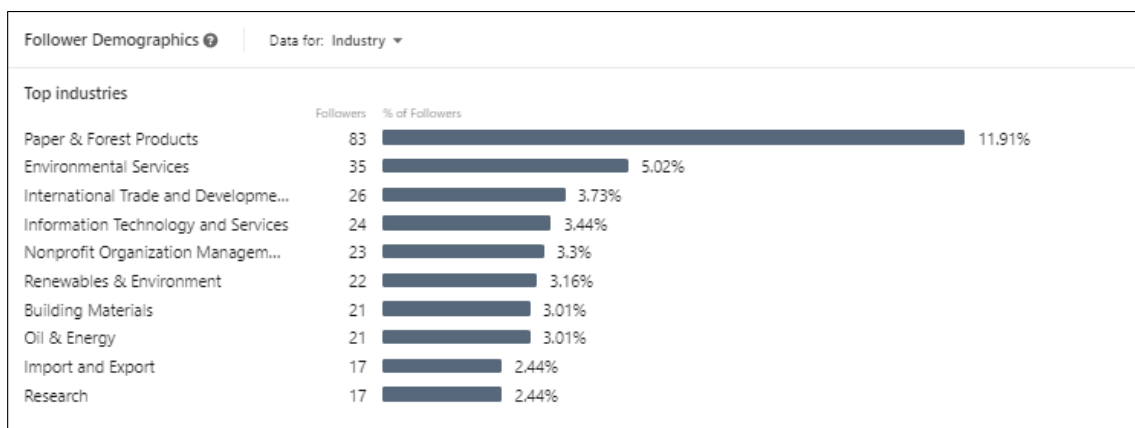


Instagram

Nous restons sur des données démographiques similaires à 2020.



Données démographiques - Industry



Nous observons que les professionnels travaillant dans les industries du papier et des produits forestiers, dans les services environnementaux sont ceux qui nous suivent le plus sur LinkedIn.

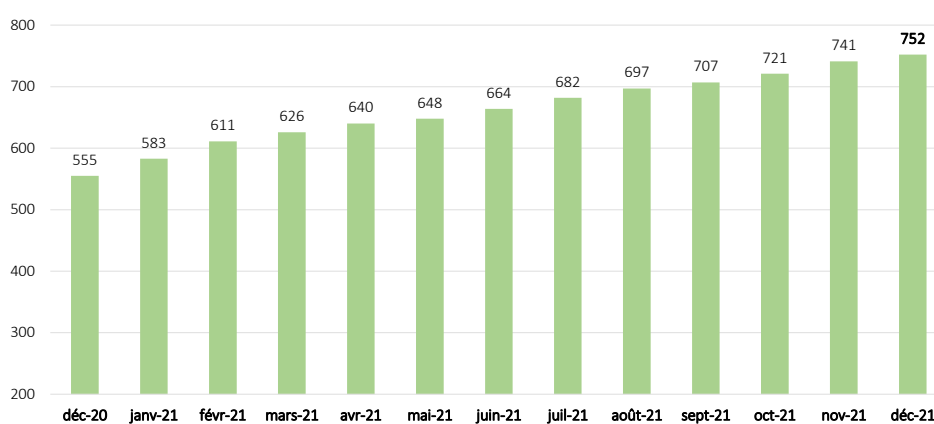
Les personnes travaillant dans le Conseil, l'industrie agro-alimentaire et dans l'administration publique ont tendance à moins suivre notre page LinkedIn en 2021. En revanche, de nouveaux professionnels travaillant dans les secteurs de la construction, l'import et l'export, et dans la Recherche, ont commencé à nous suivre en 2021.



Instagram



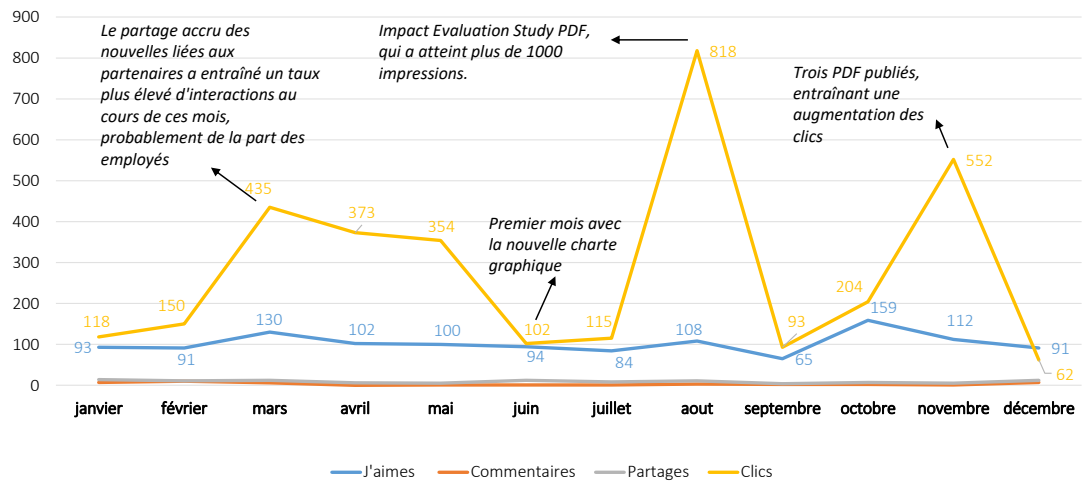
Croissance de l'Audience



LinkedIn



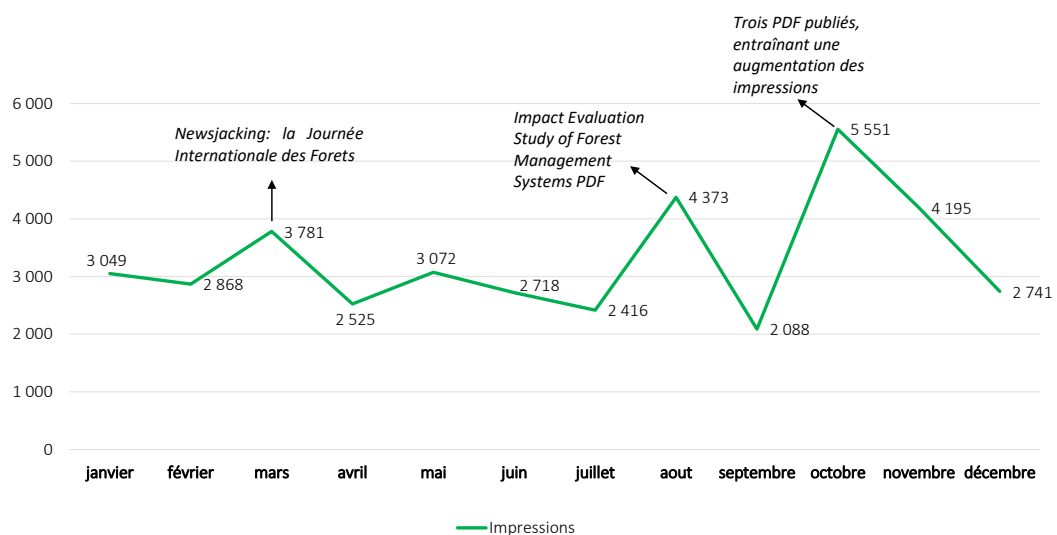
Interactions



LinkedIn



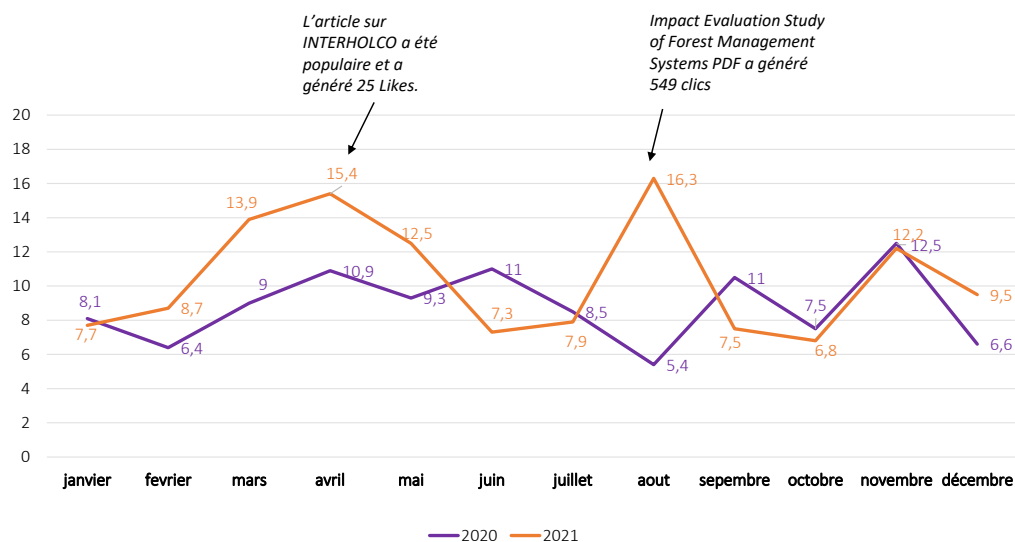
Impressions



LinkedIn



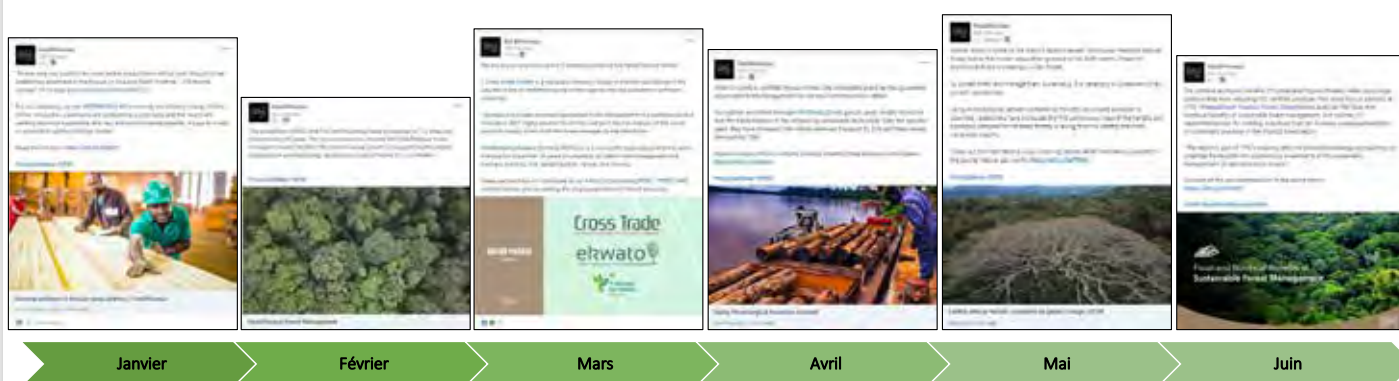
Taux d'engagement



LinkedIn



Meilleurs posts



LinkedIn



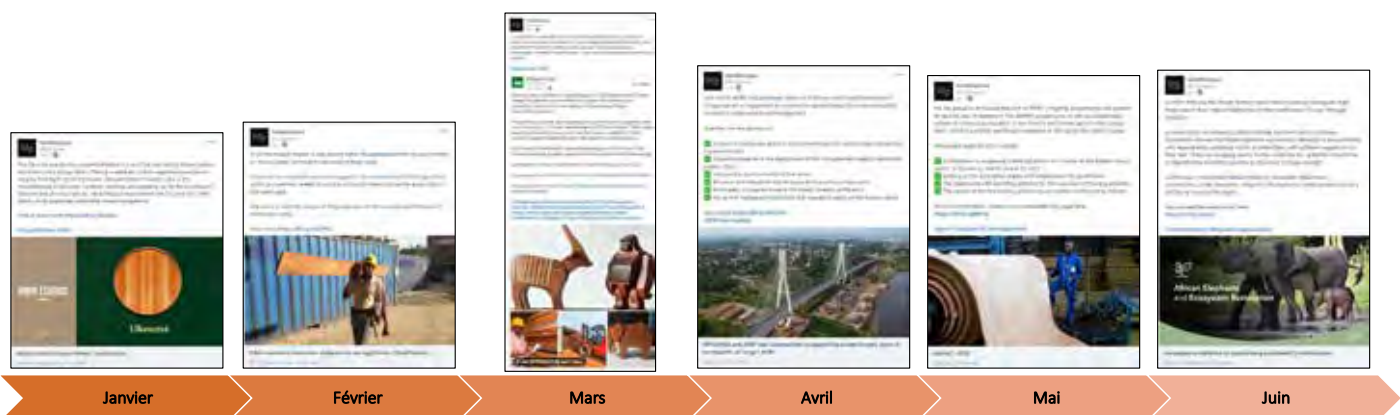
Meilleurs posts



LinkedIn



Posts les moins performants



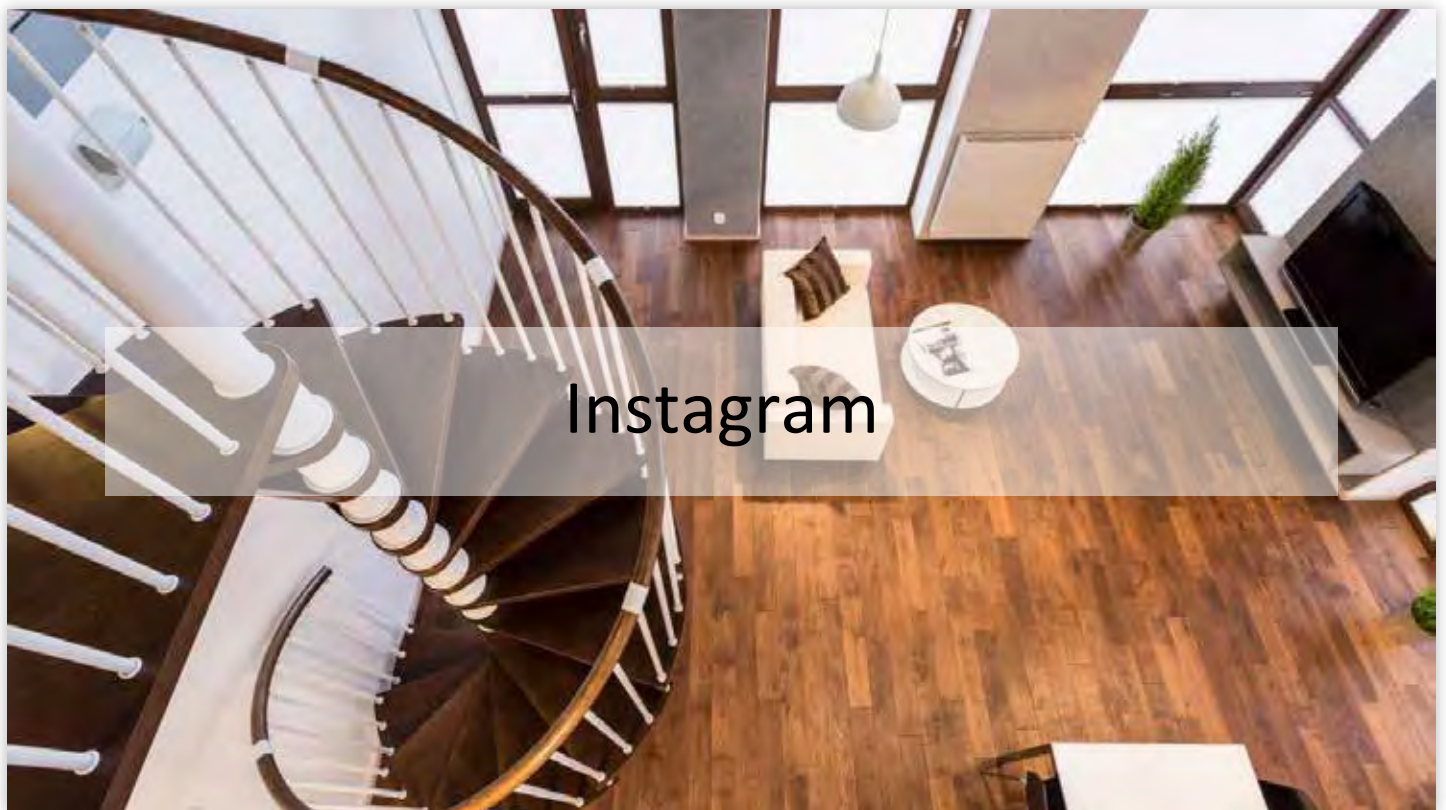
LinkedIn



Posts les moins performants



LinkedIn



Chiffres clés

Janvier – Décembre 2021

4 476 Nombre d'abonnés au 31 décembre 2021 +69% (2644)	+1 832 Fans gagnés -2% (+1871)	1,8M Reach -67% (5,5M)	2,5M Impressions -64% (7M)	108 Publications +1% (107)
28,7K J'aimes -44% (51K)	342 Commentaires -43% (597)	2 516 sauvegardes -50% (5078)	8,2% Taux d'engagement -74% (32%)	



Instagram

- Portée = nombre de personnes uniques qui ont vu nos publications
- Impressions = nombre de fois que nos publications ont été vues
- Taux d'engagement Instagram (moyenne) = pourcentage de personnes qui ont interagi avec une publication par rapport au nombre d'abonnés au compte Instagram



Points clés

Janvier – Décembre 2021

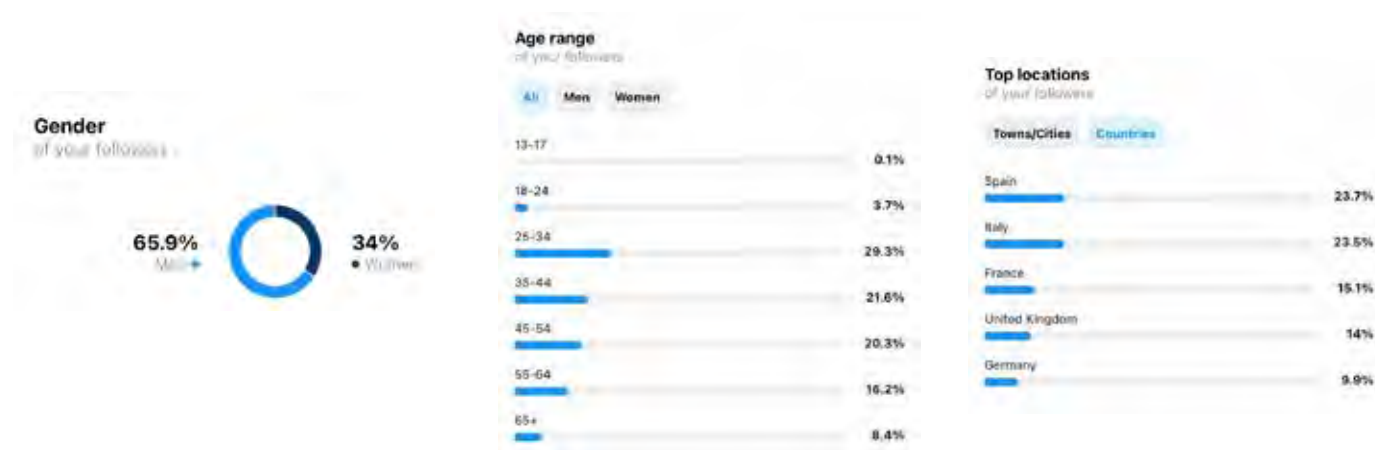
- Les chiffres de 2021 sont en baisse comparés à 2020. Plusieurs raisons expliquent cette chute en termes de résultats :
 - la modification de la répartition du budget sur les posts : jusqu'à septembre 2020, nous sponsorisions tous les posts à hauteur de 50€. Mais en 2021, nous avons décidé d'investir davantage d'argent sur les posts les plus engageants soit les posts « animaux », « humain ». Cependant, nous avons limité le nombre de publications autour de la faune et de la flore en 2021 dû au changement de la ligne éditoriale.
 - la nouvelle ligne éditoriale en juillet 2020 : les publications en S1 2020 avec l'ancienne version de la ligne éditoriale généraient plus d'interactions car nous publions davantage de posts autour de la faune et de la flore. La nouvelle ligne éditoriale qui met plus en avant les sujets liés à l'industrie (sujet de niche et moins populaire auprès des internautes sur Instagram) plutôt que les publications valorisant la faune et la flore (assez populaire auprès des internautes), ont provoqué une chute en termes d'engagement et de reach.
- Au cours des 12 derniers mois, nous avons observé une croissance significative de l'audience sur Instagram (+ 1 832 abonnés), en grande partie grâce à nos campagnes publicitaires.
- Nous avons continué de dépenser le budget publicitaire mensuel de 400 EUR sur Instagram, divisé entre 8 audiences uniques.
- Au total, sur la période, nous avons partagé 108 publications, qui ont été vues par 2,3 millions de personnes et qui ont généré 28,7K réactions, 342 commentaires, et 2 516 sauvegardes.
- Le taux d'engagement moyen était de 8,2%.
- En moyenne, nous avons publié 9 publications par mois et 1 Story (Quiz ou Newsjacking).
- Nous avons mis à jour la charte graphique en juin 2021, en modifiant notamment l'apparence des posts « Wood Essence »



Instagram



Données démographiques

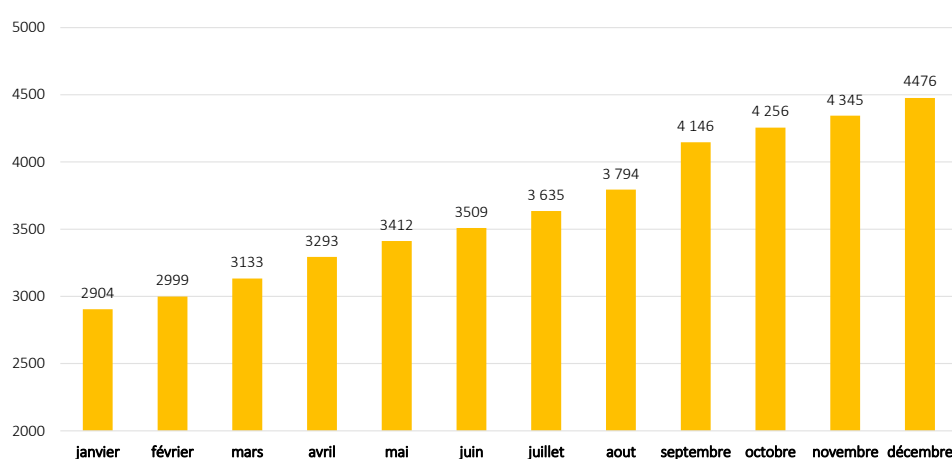


Instagram

Nous restons sur des données démographiques similaires à 2020 hormis le fait que notre compte Instagram soit plus majoritairement suivi par des followers provenant d'Espagne et d'Italie VS la France en 2020 (23,3%).



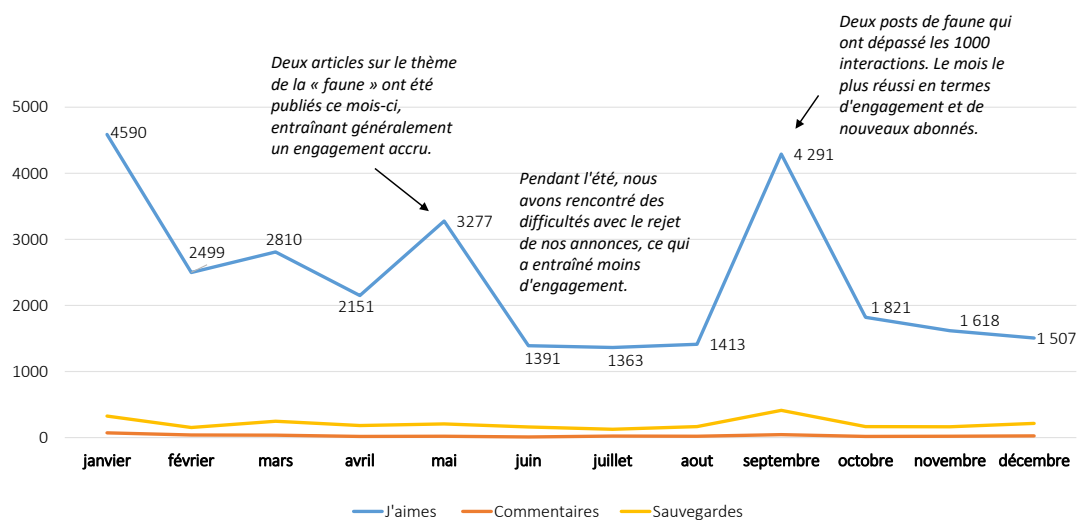
Croissance de l'Audience



Instagram



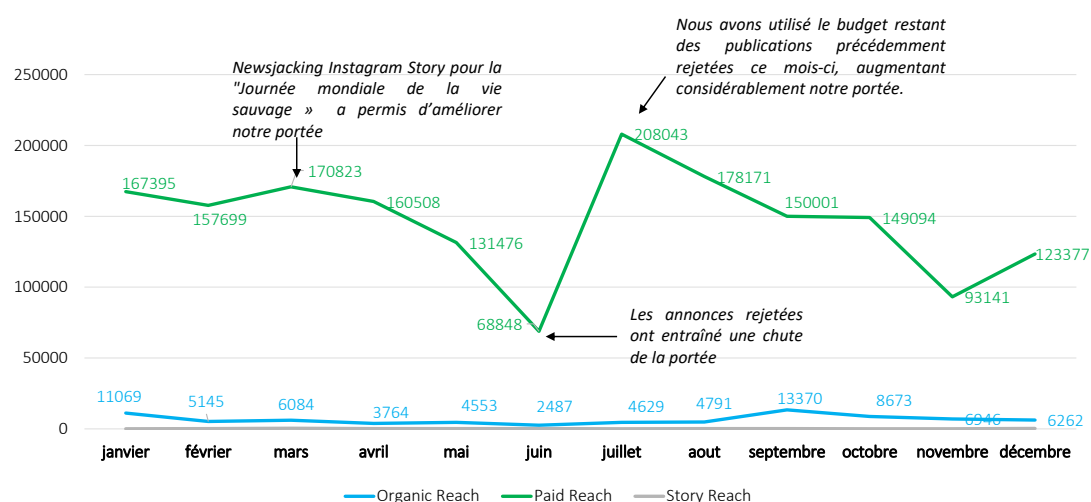
Interactions



Instagram



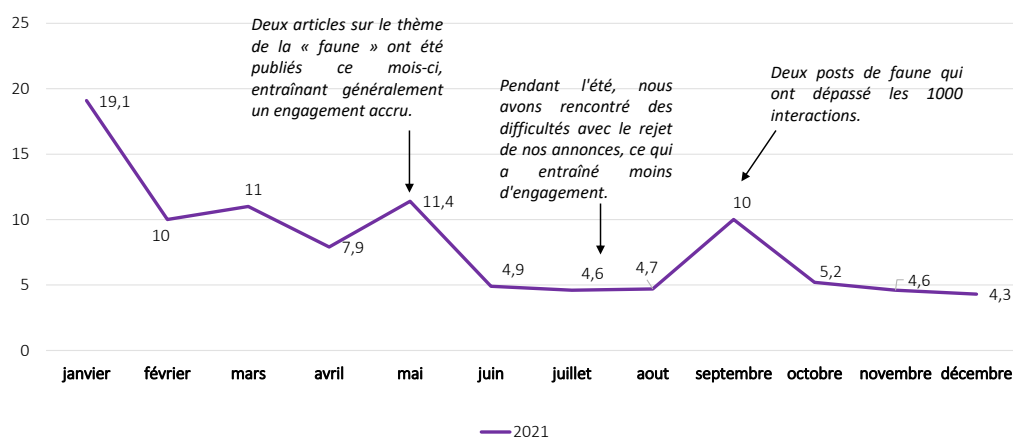
Portée



Instagram



Taux d'engagement



Instagram



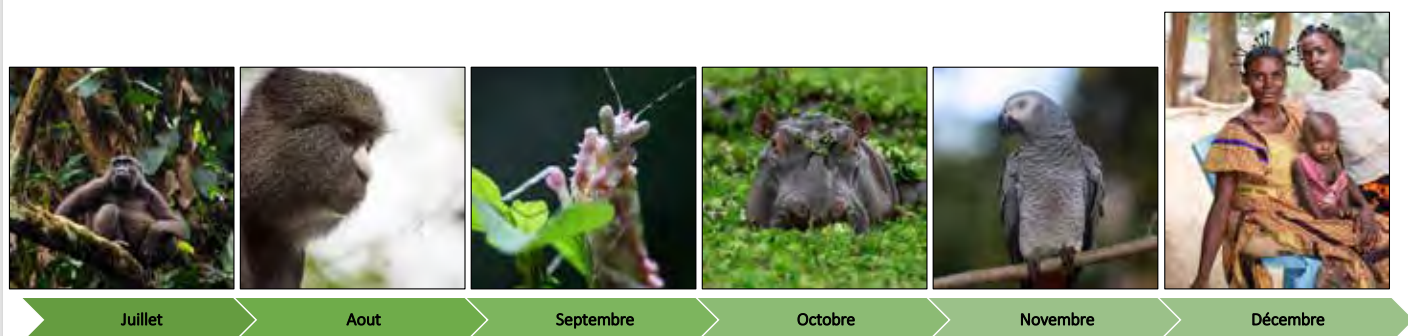
Meilleurs posts



Instagram



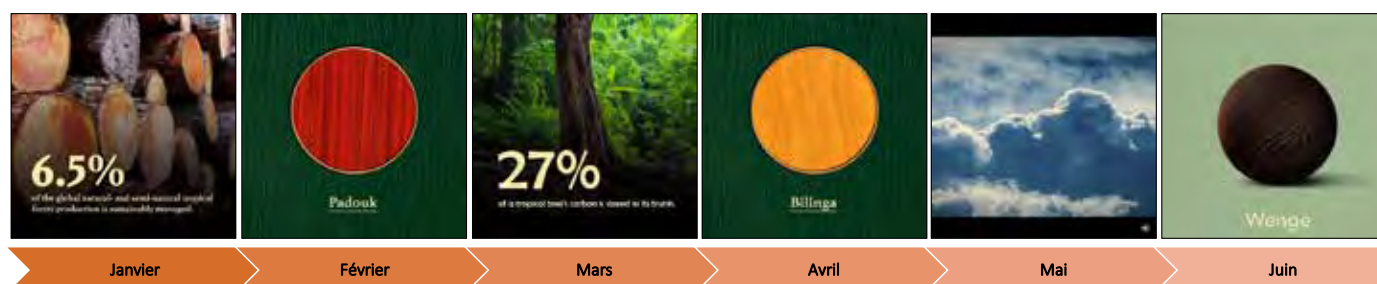
Meilleurs posts



Instagram



Posts les moins performants



Instagram



Posts les moins performants



Instagram



Conclusions & Recommandations



Conclusions - LinkedIn

- Nous avons découvert que les publications au **format PDF sont les plus populaires**. C'est parce qu'ils ont un « **temps de lecture** » plus long (temps passé à lire l'article), cela permet aux utilisateurs de **rester plus longtemps sur notre page et d'interagir avec les informations**.
- Encore une fois, **les publications avec un message positif** (sauver la faune, protéger les forêts) performant bien.
- Les posts **les moins performants** sont généralement des posts **Industry News** avec les **liens vers des articles** axés sur les actualités « **récentes** » dans le secteur du bois.
- **La majorité de nos abonnés sont basés en France**, suivis de la Suisse, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne.
- **La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur du papier et des produits forestiers**, suivis des services environnementaux, du commerce international et du développement, et des technologies et services de l'information.



Conclusions LinkedIn



Recommandations - LinkedIn

- **Continuer de mettre en avant les activités de Fair&Precious et les activités de nos partenaires** qui contribuent à nos efforts globaux en terme de développement durable.
- Mettre en avant les **personnes** qui travaillent avec / chez **Fair&Precious et ATIBT**. Apporter une **présence humaine** tangible à notre contenu pourrait **améliorer l'authenticité et la fiabilité** de notre contenu (cela pourrait ressembler à la mise en avant des personnes qui dirigent les formations ADEFAC, ceux qui ont bénéficié des formations, la valorisation des collaborateurs ceux en France et à l'étranger, etc).
- **Laisser de l'espace dans le planning éditorial pour intégrer les événements actuels** au fur et à mesure qu'ils aient lieu, au lieu de publier un mois plus tard. Beaucoup de nos abonnés travaillent dans le secteur des bois tropicaux et sont au fait de l'actualité. Plutôt que d'insérer ces informations dans les plannings des prochains mois, nous devrions être prêts à publier des informations pertinentes dans un délai de 1 à 2 jours (COP26, Parc National de la Salonga, etc.)
- Intégrer **le 70e anniversaire de l'ATIBT** dans le planning éditorial en créant du contenu :
 - Avant l'événement avec des posts sur l'histoire d'ATIBT et ses temps forts
 - Pendant l'événement en relayant en direct le 70eme anniversaire (ex: LinkedIn Live si la page est éligible, posts Event etc.)
 - Après l'événement pour conserver le lien créé avec la communauté lors du 70^{ème} anniversaire



Recommandations LinkedIn



Conclusions - Instagram

- **Les meilleures publications sont les photos de la faune et de la flore** ; les posts les moins performants sont des visuels qui incluent du texte.
- Bien que les publications **Wood Essence** restent les publications **les moins performantes** chaque mois, elles permettent aux abonnés de découvrir et connaître les différents bois tropicaux, leurs propriétés et leur utilisation.
- Nos abonnés proviennent majoritairement de l'**Espagne, Italie et France**, avec une communauté plutôt masculine (34% de femmes vs. 66% d'hommes).
- La charte graphique mise à jour et mise en place en juin 2021, rend la page très esthétique.



Conclusions Instagram



Recommandations - Instagram

- **Utiliser davantage les Stories Instagram** pour engager notre communauté et proposer du contenu à forte valeur ajoutée.
- **Continuer à sponsoriser** les contenus pour apporter toujours plus de visibilité à F&P, toucher des potentiels clients et sensibiliser le grand public. Mais **revoir la répartition des boosts de posts** : revenir sur une répartition égale du budget (VS que les meilleurs posts), faire du A/B test puis réajuster le budget durant l'année.
- **Conserver la stratégie actuelle en réadaptant le format des contenus** (privilégier davantage des photos authentiques et attrayantes type UGC pour pousser à l'interaction) :
 - Privilégier les images de la faune et la flore en format UGC afin d'utiliser un contenu original et attirer de nouveaux adeptes.
 - Publier les posts « Did you know? » sous format carrousel : une première image de paysage et une deuxième image valorisant le chiffre clé
 - Fusionner les thématiques « Materials » et « Wood essence » en 1 post carrousel : une première image mettant en avant le produit final et une deuxième image valorisant le bois utilisé. En effet, ces publications nous permettent de parler de façon plus concrète des « produits » F&P.
 - Continuer à publier du contenu lié à l'actualité du marché et aux activités Fair&Precious via la thématique « Progress » avec des visuels authentiques.
- Intégrer **le 70e anniversaire de l'ATIBT** dans le planning éditorial en créant du contenu :
 - Avant l'événement avec des posts/stories sur l'histoire d'ATIBT et ses temps forts
 - Pendant l'événement en relayant en direct le 70eme anniversaire (ex: stories, Réels, instagram video, etc)
 - Après l'événement pour conserver le lien créé avec la communauté lors du 70^{ème} anniversaire



Recommandations Instagram



Recommandations - Instagram

Topic	Type	Frequency	Description
Wood Essence / Exceptional Material	Post	2x/month	Focus on the specific properties of tropical timber species; employ 'Swipe' feature to reveal the final product (eventually include end products that can be purchased by everyday consumers). Focus on fashionable wood products that highlight tropical timber as a trendy, sustainable material.
Did You Know?	Post	1x/month	Share facts and figures on tropical timber and related topics; Communicate excerpts from the User Guide for Eco-Certified African Timber to educate consumers on the importance of FSC and PEFC certifications.
Progress / ATIBT Impact	Post	2x/month	Relay recent progress or achievements made within the tropical timber industry, including contributions from F&P partners or NGOs; Social/economic development can also be highlighted
Tropical Forest Flora	Post	2x/month	Share knowledge of the biodiversity of the Congo Basin's plant species and its connection to a specific brand commitment
Tropical Forest Fauna	Post	2x/month	Share knowledge of the Congo Basin's diverse wildlife and its connection to a specific brand commitment
Newsjacking	Story	Variable	Participate in the conversation of selective current events that align with the brand
Wood Essence	Story	1x/month	Expand on the 'Wood Essence' post; employ custom Story format.
ATIBT / Partner News	Story	2x/month	Inform the audience on the current activities of ATIBT and partners. Use the link function to direct audience to pertinent articles, the newsletter, or other sites.



Recommandations Instagram



Merci!

Anna McNamara

Community Manager

+33 (0)6 27 71 62 05

a.mcnamara@open2digital.com

Clémence Conte

International Account Director

+33 (0) 6 50 31 98 63

c.conte@open2digital.com





ANNEXE **12**

**STATISTIQUES SITES ATIBT
2019-2020-2021**

ATIBT 2019

29.890 sessions
 20.200 utilisateurs
 61.880 pages vues
 Temps moyen : 1m46s

France : 4.060 utilisateurs
 Etats-Unis : 2.800 utilisateurs
 Gabon : 1.990 utilisateurs
 Cameroun : 1.380 utilisateurs
 UK : 710 utilisateurs

SEO : 12.040 utilisateurs
 Direct : 6.580 utilisateurs
 Referral : 2.050 utilisateurs
 Social : 370 utilisateurs

F&P 2019

4.180 sessions
 3.150 utilisateurs
 10.280 pages vues
 Temps moyen : 2m29s

France : 640 utilisateurs
 Etats-Unis : 500 utilisateurs
 Italie : 200 utilisateurs
 Espagne : 200 utilisateurs
 Allemagne : 180 utilisateurs

SEO : 1.700 utilisateurs
 Direct : 1.090 utilisateurs
 Social : 240 utilisateurs
 Referral : 210 utilisateurs

MTT 2019

9.460 sessions
 7.850 utilisateurs
 24.410 pages vues
 Temps moyen : 1m42s

Etats-Unis : 1.250 utilisateurs
 France : 1.190 utilisateurs
 Italie : 620 utilisateurs
 Espagne : 430 utilisateurs
 Belgique : 400 utilisateurs

SEO : 6.154 utilisateurs
 Direct : 1.560 utilisateurs
 Referral : 1.170 utilisateurs
 Social : 20 utilisateurs

ATIBT 2020

52.500 sessions
 37.140 utilisateurs
 108.170 pages vues
 Temps moyen : 1m56s

France : 6.070 utilisateurs
 Etats-Unis : 3.730 utilisateurs
 UK : 2.560 utilisateurs
 Cameroun : 2.500 utilisateurs
 Gabon : 2.130 utilisateurs

SEO : 22.930 utilisateurs
 Direct : 11.500 utilisateurs
 Referral : 2.200 utilisateurs
 Social : 1.020 utilisateurs

F&P 2020

11.510 sessions
 9.070 utilisateurs
 26.110 pages vues
 Temps moyen : 1m53s

France : 1.910 utilisateurs
 Etats-Unis : 990 utilisateurs
 Congo Brazza : 540 utilisateurs
 Cameroun : 490 utilisateurs
 Espagne : 420 utilisateurs

SEO : 4.940 utilisateurs
 Direct : 2.760 utilisateurs
 Social : 1.100 utilisateurs
 Referral : 510 utilisateurs

MTT 2020

15.890 sessions
 13.780 utilisateurs
 39.410 pages vues
 Temps moyen : 1m33s

France : 2.190 utilisateurs
 Etats-Unis : 1.240 utilisateurs
 Italie : 940 utilisateurs
 Belgique : 700 utilisateurs
 Danemark : 630 utilisateurs

SEO : 11.400 utilisateurs
 Direct : 1.800 utilisateurs
 Referral : 650 utilisateurs
 Social : 20 utilisateurs

ATIBT 2021

86.100 sessions
 60.230 utilisateurs
 175.750 pages vues
 Temps moyen : 1m56s

France : 10.330 utilisateurs
 Cameroun : 6.610 utilisateurs
 Gabon : 5.450 utilisateurs
 Allemagne : 3.450 utilisateurs
 RDC : 3.370 utilisateurs

SEO : 39.170 utilisateurs
 Direct : 18.230 utilisateurs
 Referral : 2.690 utilisateurs
 Social : 1.300 utilisateurs

F&P 2021

81.110 sessions
 68.770 utilisateurs
 124.360 pages vues
 Temps moyen : 1m12s

France : 32.600 utilisateurs
 Cameroun : 4.050 utilisateurs
 Belgique : 3.090 utilisateurs
 Etats-Unis : 2.740 utilisateurs
 Gabon : 2.450 utilisateurs

SEO : 58.060 utilisateurs
 Direct : 8.220 utilisateurs
 Social : 1.640 utilisateurs
 Referral : 1.380 utilisateurs

MTT 2021

21.310 sessions
 17.930 utilisateurs
 51.360 pages vues
 Temps moyen : 1m27s

France : 3.800 utilisateurs
 Etats-Unis : 1.190 utilisateurs
 Italie : 1.140 utilisateurs
 Belgique : 1.090 utilisateurs
 Espagne : 710 utilisateurs

SEO : 14.230 utilisateurs
 Direct : 3.170 utilisateurs
 Referral : 880 utilisateurs
 Social : 50 utilisateurs



ANNEXE **13**

RÉPONSE ATIBT SOLIDÉO

A l'attention de M. Antoine du Souich
SOLIDEO
Directeur de la Stratégie et de l'Innovation
18 rue de Londres
75009 PARIS

Objet : Réponse aux questions de votre mail du 24 janvier 2022

Le 14/02/2022

Monsieur,

Nous faisons suite aux 3 questions de votre mail du 24 janvier 2022 en annexe 1. Nos réponses porteront uniquement sur les bois tropicaux, les bois boréaux n'étant pas du ressort de l'ATIBT. Nous pourrions transmettre vos questions aux membres d'autres associations représentant les bois boréaux certifiés. En effet, nous soutenons toutes les démarches de certification forestière de gestion durable.

Pour illustrer nos propos nous orienterons nos réponses sur le marché des fenêtres en bois tropical, néanmoins nos propositions peuvent se décliner marché par marché (platelage, parquet, bardage, mobilier urbain, etc).

1 – « Concernant l'analyse du cycle de vie, quels éléments de comparaison permettent d'apprécier les écarts entre les essences et leur provenance sur des produits de type menuiseries ou d'autres ? »

Au plan général.

Les comparaisons entre Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) ne sont possibles qu'entre des produits aux performances identiques, et si les composants et processus, sont les mêmes (c'est l'avertissement de toutes FDES/DEP). Pour rappel, nous parlons de FDES en France, et de Déclaration Environnementale de Produit (DEP) en Europe. Les analyses de cycle de vie des produits ont pour vocation d'une part de fournir des données en vue de l'amélioration de l'éco-conception des produits fabriqués et d'autre part, être intégrés dans les analyses cycle de vie des bâtiments.

Avec 27 indicateurs évalués tout au long du cycle de vie d'un matériau de construction dans les FDES, l'appréciation des écarts des analyses de cycle de vie (ACV) peut cependant

se concentrer sur quelques paramètres au regard des 2 principaux périls environnementaux :

- 1) Les paramètres qui impactent **la décarbonation** :
 - ⇒ Le paramètre de « réchauffement climatique » (kg eq.CO2/UF)
- 2) Le principal paramètre qui impacte **la biodiversité** (il n'y a pas d'indicateur spécifique dans les FDES) :
 - ⇒ Le paramètre de la « pollution de l'eau » (traduisant l'impact des biocides).

Dans les FDES collective (2021), à titre d'information complémentaire, les paramètres suivants en sont extraits pour un usage direct pour la RE 2020 à ACV dynamique, le Pacte Bois-Biosourcés, le Label Bâtiment Bas Carbone (BBCA), etc. :

- ⇒ « Quantité de carbone biogénique stockée » (kg CO2 éq./UF)
- ⇒ « Contribution à l'atténuation du changement climatique liée au stockage temporaire de carbone » ((kg CO2 éq./UF)
- ⇒ « Masse de matière biosourcée » (kg/UF)

Entre les essences de bois, des écarts apparaissent en raison de :

- 1) La densité de l'essence ;
- 2) La résistance naturelle aux champignons des essences (5 classes de durabilité selon la norme EN 350), en raison des biocides appliquées sur les essences de durabilité insuffisante par rapport à la classe d'emploi d'utilisation (EN 335).

Des écarts entre provenances peuvent apparaître dans les ACV en raison :

- 1) Des distances entre les forêts d'origine et le client final français ;
- 2) Des méthodes de sylviculture plus ou moins intensives ;
- 3) Du mixte énergétique utilisé dans les usines.

Concernant les comparaisons entre essences.

Dans les dernières « FDES collectives » des fenêtres en bois de 2021, les essences ont été regroupées en 2 catégories : d'une part les essences tempérées européennes (feuillus + résineux), d'autre part les essences tropicales. On y constate que la densité moyenne des bois tropicaux utilisés étant plus élevée, deux paramètres liés au changement climatique sont plus favorables (le troisième est identique). Par ailleurs, les valeurs de l'impact sur la pollution de l'eau sont proches. En fait, les écarts ne sont pas très conséquents car il s'agit de FDES collectives dont les données agglomèrent plusieurs fabrications de plusieurs fabricants (le pin maritime, le mélèze et le chêne font une densité moyenne de 0,6 et les bois tropicaux sont autour 0,75). Des FDES individuelles - pour une essence et une épaisseur de montant/traverse données - mettront en évidence des écarts plus élevés entre une fenêtre en bois tropical et une autre en bois tempéré, mais pas automatiquement en faveur des bois tempérés (hypothèse du mélèze russe en épaisseur de 65 mm transformé avec une énergie carbonée non renouvelable et transporté sur longue distance par camion). **Les nouveaux configurateurs de FDES individuelles** (DE-Bois, FDES DE-Baie) permettront d'affiner les résultats, à des coûts raisonnables.

A l'échelle d'un bâtiment, l'avantage du **stockage carbone** des principales essences tropicales utilisées en fenêtres - par rapport aux essences métropolitaines - est aujourd'hui modeste (le verre représente ≈ 50% des impacts, et le bois moins de 25%). L'indicateur IC_{construction} (stockage de carbone biogénique) des menuiseries représente dans le logement collectif entre 3% et 7% du seuil RE 2020 plafonné pour 2022. Cet écart est significatif en cas de comparaison avec une fenêtre en PVC ou en aluminium (le mixte

bois-alu demeure en revanche un très bon compromis plus particulièrement pour contrecarrer la faible durabilité des finitions extérieures des fenêtres fortement exposées au soleil).

L'utilisation de bois tropicaux appropriés et/ou la conception mixte bois-aluminium (qui autorise l'emploi d'essences moins durables, y compris métropolitaines) éviteront la pression sur un trop petit nombre d'essences, qui conduirait à une forte hausse de prix. Introduire de la **xylo-diversité** dans les bâtiments en bois pour freiner le découplage actuel du secteur de la construction avec les ressources forestières est impératif pour réussir le déploiement du stockage carbone biogénique, avec les bonnes essences aux bons endroits.

Pour les autres marchés de revêtements intérieurs et extérieurs, l'ATIBT pilote le projet « Dryades » de création de FDES collectives des produits en bois certifié du bassin du Congo. Après vérification par tierce partie, ces FDES seront disponibles sur la plateforme française INIES en novembre 2022. Dans le cadre de la première phase du projet (analyse du cycle de vie des produits en bois certifié du Bassin du Congo au départ d'Afrique) nous disposons de résultats chiffrés sur le stockage de carbone biogénique dans ces produits. Les résultats sont en cours de vérification par tierce partie, et nous serons en mesure de vous les faire parvenir au plus tard en avril 2022. Ces premiers résultats nous permettent de confirmer la très bonne performance de la plupart des essences tropicales concernant le stockage du carbone (plus le bois est dense plus il stocke du carbone) et de confirmer que **la gestion durable des forêts permet d'augmenter la performance environnementale des produits bois. En effet, la gestion durable des forêts permet de réduire les émissions de carbone. Des techniques d'exploitations à faible impact sont garanties par les mécanismes de certification forestière de gestion durable** (largeur et longueur du tracé routier, lutte contre l'érosion, remontée des diamètres minimums d'exploitation, etc.).

2 – « En ce qui concerne les traitements additionnels permettant d'améliorer la durabilité des résineux européens, disposez-vous également d'éléments de précision sur les substances utilisées ou évitées ainsi que de comparaisons entre les essences en matière d'impact sur le recyclage ou la possibilité d'incinérer ? »

Toutes les fenêtres fabriquées avec des essences de classe de durabilité 4 et 5 (EN 350) ou contenant de l'aubier – feuillus ou résineux, tropicale ou tempérée - doivent recevoir un traitement de préservation à base de **biocides de synthèse** (propiconazole, tebuconazole, perméthrine, IPBC, etc.) avec une rétention dans le bois conforme à la norme NF P23 305 « *Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis en bois* » (§ 4.1.4.3 : « *Exigence de traitement* »). La conformité des traitements de préservation (produit + process) des essences sensibles est certifiée par un organisme agréé par l'état (FCBA ou CSTB). (L'amélioration de la résistance aux champignons par modification thermique haute température s'applique principalement aux ouvrages non-travaillant tel que les bardages).

Tous ces bois de menuiseries traités avec des biocides de synthèse sont considérés comme des **bois faiblement adjuvantés de Classe B** et peuvent être utilisés pour la

fabrication de panneaux de particules ou l'incinération. Il n'y a pas dans la construction de bois traités de classe C (il s'agit de traverses de chemin de fer et des poteaux téléphoniques).

Grâce à l'amélioration de la conception et de la fabrication des fenêtres en bois, et l'usage d'essences résistantes par nature aux champignons dans la classe d'emploi 3.1 et 3.2 (EN 335), l'application de traitement de préservation du bois à base de biocides de synthèse n'est plus – dans ce cas là - nécessaire. Pour les essences tempérées cela concerne essentiellement le mélèze et le chêne, pour les essences tropicales les plus courantes actuellement sont : Bossé, Limbali, Makoré, Movingui, Sapelli, Kosipo, Sipo.

Comme dit précédemment, **une bonne conception des ouvrages en bois** permet de réduire considérablement les risques d'altérations fongiques du bois, et même de les éviter. Des prescriptions techniques en matière de conception saine (« drainante ») sont essentielles pour réduire la quantité de biocides (au cas où ils sont indispensables pour l'assurabilité). Le fascicule AFNOR FD P 20-651 « *Durabilité des éléments et ouvrages en bois* » apporte dans ce domaine de nombreuses réponses techniques précises, que plusieurs normes de produits ont détaillées dans leurs périmètres respectifs. Les « *performances des essences vis à vis des différents agents de dégradations biologiques* » (§8) présentent 4 classes de « *longévité* » des essences (sans aubier et sans traitement) qui permet d'observer la grande quantité d'essences tropicales dont la longévité en classe d'emploi 3 dépasse les 50 ans, donc au-delà de la Durée de Vie Typique de 35 ans des FDES.

Par ailleurs, la norme EN 17213 « *Portes et fenêtres – Déclarations environnementales de produits (DEP)* » indique des recommandations pour prolonger la « *Durée de Référence* » (§6.3.3) entre 31 et 50 ans, puis au-delà de 50 ans. Dans les plateformes de démantèlement de fenêtres en bois, force est de constater que les ouvrants détruits ont en moyenne 40 ans et de très faibles performances thermiques. On peut penser que les bois tropicaux des fenêtres d'aujourd'hui - beaucoup plus performantes qu'autrefois - seront donc en mesure de franchir facilement **les 50 ans** (moyennant la mise à disposition des recommandations d'entretien et leurs bonnes exécutions demandées par la norme).

Prolonger la durée de vie des ouvrages est la première réponse environnementale frugale à promouvoir.

En matière d'économie circulaire, le cahier des charges de SOLIDEO comprend « *l'identification des potentiels de valorisation et de réemploi des matériaux* » en fin de vie. Afin de favoriser **la réutilisation, le réemploi ou le up-cycling** du bois et des composants en bois en fin de vie, ***l'ATIBT propose que le retour des bois tropicaux dans les marchés publics de fenêtres (par exemple) ne s'applique qu'aux produits fabriqués avec une essence tropicale dont la durabilité naturelle permet de s'affranchir de l'application de biocides de synthèse pour la classe d'emploi visée.*** En effet, les opérations de rabotage, ponçage, délignage des couches périphériques des parties en bois imprégnées de biocides génèrent des poussières et copeaux de bois traités que les salariés de l'économie circulaire (souvent des personnes en insertion) risquent d'inhalier lors des activités de up-cycling et de réutilisation (contrairement aux matériaux concurrents, le bois se répare facilement). Ce risque peut être circonscrit par des systèmes d'aspiration très efficaces dont ces entreprises ne disposent pas toujours. Certaines petites associations d'insertion d'Ile de France travaillent déjà des bois

tropicaux de récupération, il serait souhaitable que SOLIDEO leur ouvre quelques marchés en appliquant la proposition précédente de l'ATIBT reposant sur une sélection des essences tropicales naturellement durables.

Vous trouverez en annexe 2 un comparatif entre essences applicables à la menuiserie extérieure : Pin - Mélèze de Sibérie - Movingui - Sapelli.

3 – « Sur les différences entre les certifications entre FSC et PEFC, pouvez-vous approfondir les points évoqués en réunion en matière de prescriptions et de zones géographiques ? »

Ces deux certifications – FSC® (Forest Stewardship Council) ou de PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) - sont **très exigeantes**, tout en comportant quelques différences sur certains indicateurs ; par exemple, l'une insiste plus sur le système de management environnemental (SME) pour tenir compte de la complexité du terrain en zone tropicale, l'autre investigate plus sévèrement les critères sociaux. Toutes deux sont auditées par des tierce-parties indépendantes. L'obtention de ces 2 certifications est le fruit d'un très long travail d'études préalables et d'organisation par les titulaires, ainsi que de très nombreux contrôles externes indépendants. **L'ATIBT est à votre disposition pour vous faire une présentation de tout le processus technique d'aménagement des forêts tropicales certifiées (inventaires de la faune et de la flore, processus de consultation des populations locales, modalités de calcul des assiettes de coupe, traçabilité, etc.).**

La certification FSC® est présente dans la plupart des pays du monde. Pour les bois tropicaux d'origine du Bassin du Congo, PEFC reconnaît les certifications nationales PAFC (Pan-African Forest Certification) au Gabon et en République du Congo.

Soutenir l'utilisation de bois certifiés FSC® ou PAFC est une façon extrêmement efficace de **freiner le recul de la biodiversité et de lutter contre la déforestation importée**. Avec environ 200 espèces de flore à l'hectare pour au maximum 2 arbres prélevés par hectare en forêt tropicale, comparativement à environ 20 espèces de flore à l'hectare pour au moins 20 arbres prélevés en zone tempérée, l'intensité de protection de la flore par m3 de bois tropical certifié (hypothèse d'indicateur : nombre d'espèces de flore protégées par m3) est beaucoup plus importante ($\approx \times 20$) que pour les bois tempérés ; d'autant que la vitesse de recul de la biodiversité est plus rapide en zone tropicale (à cause de la pression démographique qui va croissante, y compris avec les futurs réfugiés écolimatiques). Ce raisonnement peut également s'appliquer à la faune.

Ces 2 certifications donnent de la valeur aux forêts tropicales certifiées (elles empêchent les cultures sur brûlis ou les plantations intensives). Elles contribuent à la création d'emplois locaux dans les zones rurales, et sont une partie de la réponse pour lutter contre « les cimetières liquides » des mers de la planète.

A ce propos, **la marque Fair&Precious by ATIBT** manifeste l'engagement fort des sociétés qui y sont engagées avec des réponses consistantes et pérennes.

Afin d'apporter un maximum de rassurance sur cette question sensible du retour des bois tropicaux dans les marchés de SOLIDEO, l'ATIBT propose que **ce retour des bois tropicaux ne s'applique qu'aux produits fabriqués avec des essences tropicales certifiées FSC ou**

PAFC, 100% ou mixte supérieur à 70% (les fabrications certifiées mixte inférieur à 70% seraient exclues, ainsi que les certificats de légalité vérifiée et les attestations de conformité au RBUE).

Vous trouverez en annexe 3 une note de synthèse sur les certifications FSC et PEFC/PAFC dans le Bassin du Congo.

Pour conclure, l'ATIBT sera toujours présente pour poursuivre le dialogue et construire avec SOLIDEO une réponse robuste pour une introduction vertueuse des bois tropicaux dans les marchés des ouvrages olympiques.

Si vous le souhaitez, l'ATIBT peut travailler avec SOLIDEO à l'élaboration de CCTP-types décrivant les conditions d'usage des bois tropicaux, marché par marché, dans l'esprit des propositions faites ci-dessus.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Olman Serrano

Ex-Président de l'ATIBT

Annexes

1. Mail Solideo du 24 janvier 2022
2. Comparatif entre essences applicables à la menuiserie extérieure : Pin - Mélèze de Sibérie - Movingui - Sapelli.
3. Les certifications FSC et PEFC/PAFC dans le Bassin du Congo

Copie à :

- WWF
- UMB/FFB – Union des Métiers du Bois
- UIPC – Union des Industries du Panneau Contreplaqué
- STTC – Sustainable Timber Trade Coalition
- PPECF - Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts, Yaoundé
- Paris 2024
- OIBT - ITTO, Organisation Internationale des Bois Tropicaux
- Ministère des Forêts et de la Faune, République du Cameroun
- Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer et de l'Environnement, en charge du Plan climat et du plan d'affectation des terres, République Gabonaise
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France
- Ministère de l'Économie Forestière, République du Congo
- Ministère de la Transition Écologique, France
- Ministère de la Cohésion des Territoires, France
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, France
- Malaysian Timber Council

- Mairie de Paris
- LCB - Le Commerce du Bois
- France Bois 2024
- FFEM, Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- FAO, division forêt, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- COMIFAC, Commission des Forêts d'Afrique Centrale
- Ambassade de la République Gabonaise à Paris
- AFD, Agence Française de Développement



ANNEXE 14

DYNAFOR-4-PAGES

POUR UNE AMÉLIORATION DE LA DURABILITÉ DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS EN AFRIQUE CENTRALE

Recommandations pour les décideurs politiques

La gestion forestière doit aujourd'hui, plus que jamais, répondre à différentes exigences : préserver la biodiversité, répondre aux besoins des populations humaines, rencontrer les objectifs fixés par les États et assurer la rentabilité des acteurs de la filière.

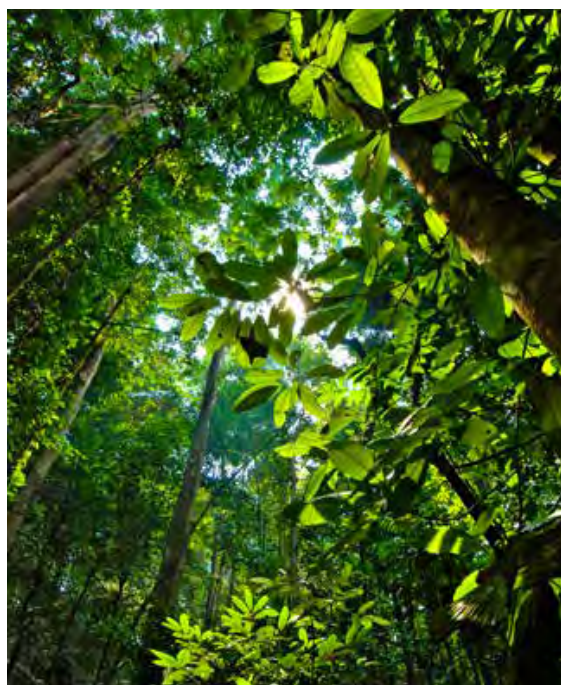
Le plan d'aménagement est l'outil permettant de trouver le meilleur équilibre entre ces objectifs. Aujourd'hui, en Afrique centrale, la plupart des plans d'aménagement entre en phase de révision, ce qui offre l'occasion de repenser et de renforcer la durabilité de l'aménagement forestier.

I VERS UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT

L'exploitation forestière dans les pays de la COMIFAC¹ est encadrée par un système législatif, au cœur duquel se situe le plan d'aménagement. Si l'intention d'assurer la durabilité de l'exploitation est réelle, les limites de ce système sont devenues évidentes au fur et à mesure de l'accumulation des résultats de la recherche forestière.

Afin d'améliorer la durabilité de l'aménagement, la mutualisation des résultats des recherches menées sur les forêts de la région peut fournir une aide précieuse à la décision. Ce constat est à l'origine du collectif DYNAFAC². Récemment, ce collectif a synthétisé dans un rapport technique des recommandations fortes en vue de pérenniser les ressources ligneuses exploitées dans les forêts de production d'Afrique centrale. Celles-ci sont issues de quarante années de collecte et d'analyse de données scientifiques sur la dynamique forestière.

La présente note synthétise ces recommandations. Elle est prioritairement, mais pas exclusivement, destinée aux décideurs politiques et aux administrations forestières.



1. Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)

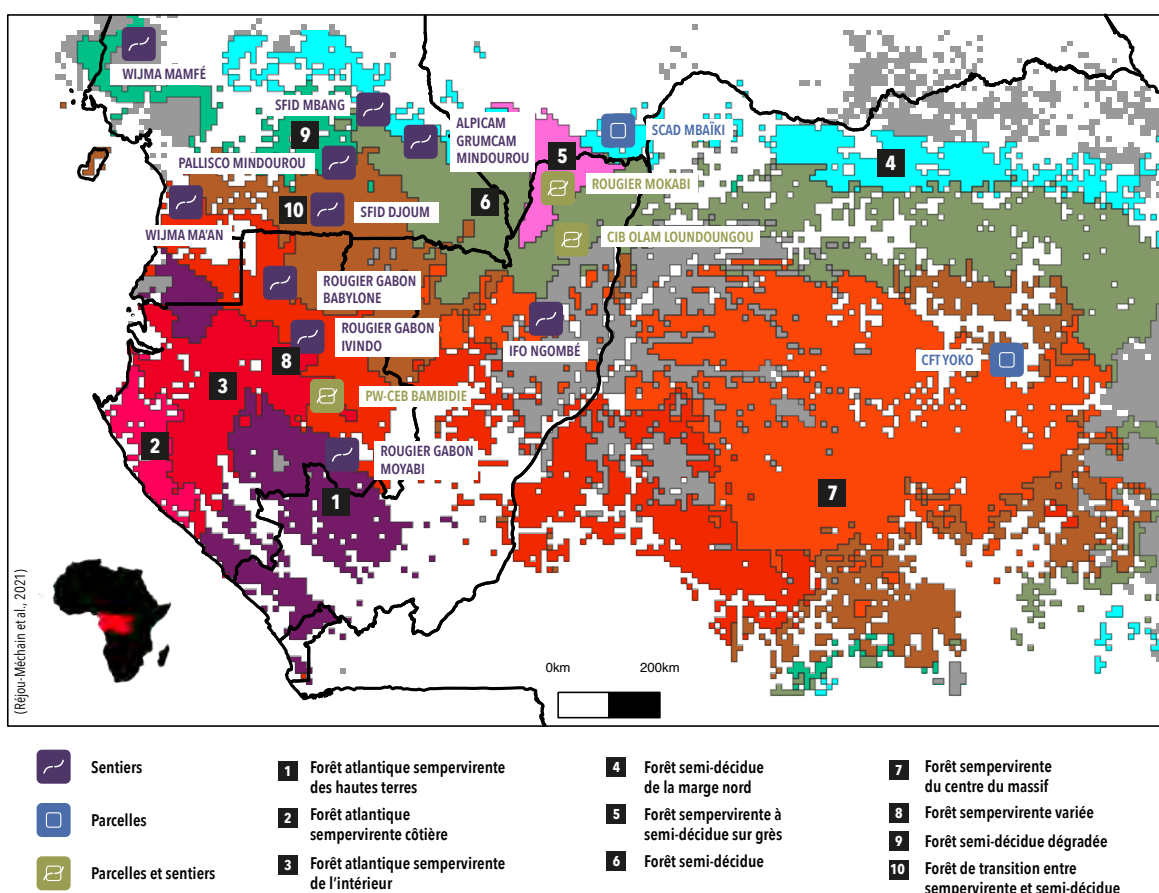
2. Le collectif DYNAFAC regroupe des institutions de recherche, associations, administrations forestières nationales et entreprises forestières autour de la thématique « Dynamique des forêts d'Afrique centrale » (d'où l'acronyme DYNAFAC). Site web : <https://www.dynafac.org/fr>

1. Adapter l'aménagement aux 10 grands types forestiers présents en Afrique centrale

Autant que possible, les paramètres d'aménagement et les règles d'exploitation appliquées aux espèces commerciales doivent tenir compte de l'hétérogénéité des types forestiers. Dix grands types de forêts ont été identifiés en Afrique centrale. Aujourd'hui, des données fiables de dynamique forestière sont

disponibles et utilisables pour environ la moitié de ces types forestiers.

Les décideurs politiques, relayés par les administrations forestières nationales et régionales, devraient œuvrer afin d'étendre le réseau de dispositifs de recherche à l'ensemble de ces types forestiers.



2. Uniformiser les durées de rotation à 30 ans

Une forêt exploitée nécessite un temps de repos, nommé « rotation ». Cette rotation doit permettre la reconstitution des effectifs exploités, avant que ne survienne une autre phase d'exploitation. Actuellement, en Afrique centrale, la rotation varie entre 20 et 30 ans. Les simulations effectuées montrent toutefois qu'une rotation de 30 ans constitue un délai minimum et le meilleur compromis entre reconstitution des stocks prélevés et viabilité économique de l'entreprise. Dans certaines forêts particulières, une rotation de 20 à 25 ans est tolérable du fait d'une dynamique plus rapide ; c'est notamment le cas des jeunes forêts à Okoumé.



© J.L. Doucet

3. Reconstituer les stocks à 100% pour le groupe des espèces commerciales et au minimum à 50% pour chacune de ces espèces, en tenant compte des prélèvements

Le taux de reconstitution est le ratio entre le nombre d'arbres exploitables à la fin d'une rotation et le nombre d'arbres réellement exploités. Un ratio de 100% représente logiquement le taux de reconstitution minimum idéal : chaque arbre abattu devrait être « reconstitué », après 30 ans.

Cette valeur seuil doit devenir la norme pour le groupe des espèces exploitées de chaque entreprise forestière. Ce seuil de 100% étant difficilement atteignable pour certaines espèces prises individuellement, un taux de reconstitution minimum de 50% est recommandé pour chaque espèce exploitée.



4. Réviser et uniformiser les diamètres minima d'exploitabilité à l'échelle régionale

L'actuelle variabilité, entre les pays de la sous-région, des diamètres minima d'exploitabilité (DME) d'une même espèce, n'est pas pertinente. La valeur du DME d'une espèce doit être basée sur des considérations biologiques et permettre, entre autres, le maintien d'un effectif représentatif de semenciers. Les études génétiques et écologiques accumulées ont aujourd'hui abouti à la proposition de DME régionaux, par espèce exploitée :



- 50 cm : Ebène noir, Eyang, Niové ;
- 60 cm : Bété, Fraké (Limba), Lotofa, Ossabel, Ozigo, Padouk, Wengé ;
- 70 cm : Aniégré, Azobé, Bossé clair, Ilomba, Iroko, Movingui, Okoumé, Ovengkol, Sorro ;
- 80 cm : Acajou d'Afrique, Afrormosia (Assamela), Niangon, Okan, Tali, Tiama, Tola ;
- 90 cm : Sapelli ;
- 100 cm : Ayous, Kosipo, Moabi, Sipo.

Ces minima sont à augmenter éventuellement au sein de chaque concession forestière, en tenant compte de la dynamique forestière locale (voir point 5).

5. Installer des dispositifs de suivi de la dynamique forestière dans toutes les grandes concessions

Les paramètres d'aménagement (entrant dans le calcul du taux de reconstitution et dans la fixation du diamètre minimum d'exploitabilité) varient entre types forestiers, mais parfois aussi, entre les forêts d'un même type forestier. Il est donc important que

les concessionnaires gérant plus de 50 000 ha installent des dispositifs de suivi en partenariat avec les institutions de recherche nationales pour appréhender localement les paramètres à utiliser dans leur plan d'aménagement.

A ce titre, le collectif DYNAFAC a publié un guide pratique d'installation et de suivi de tels dispositifs librement accessible à l'adresse :
<https://www.dynafac.org/fr/media-categories/15/guides>

III

OUTILS POUR FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION

Le collectif DYNAFAC préconise également des initiatives pour favoriser la régénération des espèces exploitées. Elles sont présentées dans deux documents de capitalisation : l'un, sur l'appui à la régénération naturelle des espèces exploitées et l'autre, sur la préservation de la faune intervenant dans la dispersion des graines.

1. Appuyer la régénération naturelle des espèces exploitées



© J.L. Doucet

Indépendamment de l'exploitation, un grand nombre de populations d'espèces exploitées affiche une structure démographique défavorable, avec un faible taux de régénération naturelle. Seules des interventions humaines peuvent contribuer au maintien sur le long terme de telles populations. Les plantations d'enrichissement forestier à l'aide d'espèces locales de bois d'œuvre doivent être généralisées dans les forêts d'Afrique centrale.

Un guide destiné à faciliter les choix et démarches techniques des sylviculteurs a été produit par le collectif DYNAFAC. Il compile les expériences accumulées en plantation forestière d'espèces locales d'Afrique occidentale et centrale. Ce guide est en libre accès à l'adresse : <https://www.dynafac.org/fr/media-categories/15/guides>

2. Mieux préserver la faune



Selon le type forestier, 70 à 90% des espèces ligneuses ont besoin d'animaux pour la dispersion de leurs graines, et donc, pour garantir leur régénération naturelle. La protection de la faune, notamment la moyenne et grande faune (éléphants, grands singes, céphalophes, etc.) dans les concessions exploitées est donc fondamentale.

C'est dans ce cadre que le collectif DYNAFAC a publié un guide opérationnel expliquant la démarche d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion de la faune. Il est disponible via le lien suivant : <https://www.dynafac.org/fr/media-categories/15/guides>

IV

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ TOUT EN ASSURANT LA RENTABILITÉ DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Ces différentes mesures, essentielles à la préservation de la ressource forestière, auront inévitablement un impact sur la rentabilité économique des gestionnaires forestiers, dans la mesure où elles réduiront globalement les volumes prélevés tout en générant des charges financières additionnelles. Il est donc préconisé d'adapter les mécanismes économiques légaux affectant l'industrie d'exploitation

du bois en instaurant par exemple des systèmes différentiels de taxation et en développant divers incitatifs compensatoires des efforts de gestion durable. Les décideurs devraient, par ailleurs, appuyer les entreprises forestières dans l'obtention d'autres sources de revenus indépendantes telles que les paiements pour services écosystémiques.

Pour de plus amples informations sur les résultats de DYNAFAC, consultez la « Synthèse du projet DynAffor » via le lien suivant : <https://www.dynafac.org/fr/media/59/documents-de-synthese-dynafac>
Ce document présente les propositions du collectif DYNAFAC. Il n'engage pas la responsabilité des bailleurs.





LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

ATIBT

Benoît Jobbé-Duval

Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX - FRANCE
Tél. +33 1 43 94 72 64 - Fax. +33 1 43 94 72 09

Bertrand FAUCON
STRATÉMARK

bfaucou@stratemark.fr
Tél. + 33 (0)6 80 70 19 06

Fair&Precious bénéficie du financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du PRCC (Programme de Renforcement des Capacités Commerciales des pays en voie de développement) et de la Coopération Allemande - KfW dans le cadre du PPECF (Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts).

